

Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de
P. 11 à 14

PROJECT SYNDICATE



Une crise constitutionnelle longtemps redoutée serait-elle toute proche ?



PAR ERIC POSNER

Professeur à l'Université de Chicago

Une réplique à la Covid-19 au secours des populations démunies



PAR ERIK BERGLÖF¹, GORDON BROWN², HELEN CLARK³ ET NGOZI OKONJO-IWEALA⁴

- 1- Ancien économiste en chef de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement
- 2- Ex-Premier ministre du Royaume-Uni
- 3- Ex-Première ministre de la Nouvelle-Zélande
- 4- Ex-ministre des Finances du Nigeria

L'issue la plus rapide pour sortir de la pandémie



PAR SETH BERKLEY¹, RICHARD HATCHETT² ET SOUMYA SWAMINATHAN³

- 1- Directeur général de Gavi, l'Alliance du Vaccin
- 2- Directeur général de la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies
- 3- Experte scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la santé

Saisir l'occasion offerte par les défis en santé mondiale



PAR JAANA REMES¹ ET KATHERINE LINZER²

- 1- Est une associée du McKinsey Global Institute travaillant à San Francisco
- 2- Est une associée de McKinsey & Company travaillant à Chicago

Tebboune en «confinement volontaire» de 5 jours P.2

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE AU **Le Quotidien**

«Pour l'Algérie et la France, les défis sont communs»

Lire l'article de Houari Barti page 4



Ph.: B. Reda

LE MINISTRE DE LA SANTÉ
Covid : la situation est inquiétante

Lire l'article de Houari Barti page 2



IMPORTATIONS
La menace de trop pour la filière pomme de terre

Lire l'article de A. Boudrouma page 3



Le ministre de la Santé Covid : La situation est inquiétante

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abderrahmane Benbouzid, a jugé, avant-hier, la situation sanitaire relative à la pandémie du coronavirus en Algérie comme «inquiétante» après le rebond des chiffres des nouveaux cas enregistrés.

Houari Barti

Intervenant, vendredi soir, comme invité sur le plateau de la télévision nationale, M. Benbouzid a justifié ce sentiment d'inquiétude, non pas tant par le rebond des chiffres relatifs aux nouveaux cas positifs ou au nombre de décès, qui restent, selon lui, «faibles comparativement à d'autres pays ou à d'autres causes de mortalité, comme l'infarctus ou les accidents de la route,» mais surtout, par «le relâchement constaté chez les citoyens, en matière de respect des règles sanitaires de prévention.» «Dans quelques wilayas que j'ai visitées», a-t-il soutenu, «j'ai remarqué que personne ne portait de masque, exceptés les membres de la délégation qui m'accompagnaient.»

Le ministre de la Santé a, dans ce même ordre d'idées fait savoir que «deux nouveaux foyers de la pandémie ont été localisés dans les wilayas de M'sila et Jijel», avant de souligner que «les wilayas de Annaba et Skikda ont enregistré un nombre de contaminations nettement plus faible, en dépit du fait qu'elles soient des villes de plus grande envergure.» Il a révélé, à ce propos, que des équipes spécialisées ont été envoyées dans les wilayas concernées pour «entamer des enquêtes sur le terrain et identifier les raisons de la propagation du coronavirus,» ajoutant qu'il débattait ce samedi (hier) avec les directeurs des établissements hospitaliers de

Chanegriha à Oran Une «phase cruciale»

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a estimé, hier à Oran, que la priorité pour l'Algérie qui vit, actuellement, une «phase cruciale» est celle de «la révision de la Constitution» et «s'en remettre au peuple qui exprimera sa voix en toute liberté et souveraineté», indique un communiqué du ministre de la Défense nationale (MDN). «Mettre le pays sur la bonne voie requiert impérativement la détermination des priorités. Il n'y a aucun doute que la priorité, qui s'impose en cette phase cruciale que vit l'Algérie, est celle de la révision de la Constitution soumise au référendum populaire et s'en remettre au peuple qui exprimera sa voix en toute liberté et souveraineté, quant à sa conviction concernant les amendements constitutionnels proposés», a-t-il souligné dans une allocution prononcée lors d'une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels de la 2ème Région militaire, tenue à

l'évolution du virus et de la préparation en cas de la hausse du nombre des cas.»

Selon le ministre, le nombre de contaminations parmi les personnels de santé a atteint 7.100 dont 103 décès depuis l'apparition de la pandémie en Algérie.

Concernant le vaccin anti Covid-19, Benbouzid a indiqué que «l'Algérie achètera le vaccin dès sa mise sur le marché mondial,» à condition, a-t-il précisé «qu'il soit utilisé dans son pays d'origine, et que son efficacité soit prouvée.»

Le ministre a ajouté que «le président de la République nous a ordonné d'acquiescer le vaccin anti-Covid-19 dès sa mise sur le marché mondial». M. Benbouzid a précisé que l'Algérie est entrée en contact avec nombre de laboratoires mondiaux, notamment, chinois, russe, américain et britannique, qui travaillent pour produire un vaccin anti-Covid-19.

S'agissant de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, le ministre de la Santé et de la Population a annoncé qu'elle sera lancée dès la 1^{re} semaine du mois de novembre. Il dira, à ce propos, que son département a fait le nécessaire pour disposer de quantités suffisantes pour assurer cette campagne qui se trouvent, actuellement, à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), en attendant sa distribution, dans les prochains jours, sur les différents établissements hospitaliers et les pharmacies du pays.

l'occasion d'une visite de travail et d'inspection dans la région. Il a expliqué, à ce titre, que ces amendements visent «plus particulièrement à ancrer l'équilibre des pouvoirs, associer les jeunes et la société civile dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle et veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés». Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a rappelé, dans cette allocution diffusée à travers toutes les unités de la Région, «la possibilité de faire participer notre pays, dans le cadre des principes et objectifs des Nations unies et de l'Union africaine, dans les missions de maintien de la paix en dehors de nos frontières nationales, et ce, sur décision du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et après approbation des deux tiers des membres des deux Chambres parlementaires, de façon à nous offrir des alternatives quant à la préservation de nos intérêts stratégiques vitaux.»

Tebboune en «confinement volontaire» de 5 jours

Le staff médical de la Présidence de la République a recommandé au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "d'observer un confinement volontaire" de 5 jours, après avoir constaté que plusieurs cadres supérieurs de la Présidence de la République et du Gouvernement présentent des symptômes de contamination au nouveau coronavirus (COVID-19).

"Après avoir constaté que plusieurs cadres supérieurs de la Présidence de la République et du Gouvernement présentent des symptômes de contamination au nouveau coronavirus (COVID-19), le staff médical de la Présidence a recommandé au Président de la République d'observer un confinement volontaire pour une période de 5 jours à compter du 24 octobre 2020", a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.

Tebboune a affirmé qu'il s'acquittera à distance de ses missions jusqu'à la fin du confinement volontaire observé, rassurant ses compatriotes qu'il se "porte bien".



Coronavirus

250 nouveaux cas et 10 décès

Deux cent cinquante (250) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 144 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi

de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 55.880 dont 250 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à

1907 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 38 932, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Plans prêts à l'emploi

Cette fois-ci, sans affolement provoqué en cours de route par d'insondables obstacles futurs, on sait au tout début que l'année scolaire 2020/2021 sera exceptionnelle.

La rentrée scolaire dans les écoles primaires, le 21 octobre dernier, qui sera suivie le 4 novembre par le retour sur les bancs des classes des élèves des cycles moyen et secondaire, a été accompagnée d'un protocole sanitaire rigoureux, un raccourcissement du volume horaire des cours, division des classes en groupes, des annonces qui limitent l'année scolaire à deux trimestres seulement et on ne sait pas quoi encore ! La fermeture, inévitable, de tout établissement scolaire qui enregistrerait des cas infectés au Covid-19. Pour ne pas imaginer le pire. C'est une suite logique de l'année qui s'est achevée, portant des défis et incertitudes sinon plus imposants, pour la mener jusqu'au bout dans ces conditions sanitaires imprévisibles. Calendriers des vacances scolaires, dates de déroulement des compositions trimestriels, en attendant de fixer les dates des examens du BEM et du bac, tout semble amarré par un ministère de tutelle qui s'attache à la maîtrise de l'art de l'improvisation dans un environnement sanitaire imprévisible, avec la collaboration des partenaires sociaux et autres avis prévalables du Comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-19, mais sait-on vraiment si l'énorme pression qui découle de ces impératifs serait supportée par les élèves et les enseignants ? Plus que jamais, l'obligation de consulter des spécialistes en sciences humaines, en les incluant au sein de ce comité scientifique notamment, paraît indispensable. Sur le

plan matériel, relatif au respect des mesures préventives, nul ne sait si le protocole sanitaire mis en place tiendrait son moral en éveil assez longtemps, alors que sur le plan pédagogique, les enseignants avouent qu'ils naviguent dans le flou total, ne sachant par quel bout prendre cette année scolaire. Les enseignants ne savent pas encore s'ils doivent rattraper les cours perdus l'année précédente qui s'est brusquement achevée au 2^e trimestre, et comment y arriver avec ce temps astreignant dès l'entame de l'année scolaire, qui met plein de doutes sur les possibilités même d'achèvement des programmes de l'année en cours. A-t-on étudié le scénario de la fermeture d'un nombre assez important d'établissements scolaires, dans le cas de la multiplication des clusters de Covid-19, et son influence sur le déroulement général de l'année scolaire ? Quoi qu'il en soit, et au vu de cette violente deuxième vague qui frappe l'Europe, l'heure n'est pas au relâchement et on devrait être bien avisé pour faire face à des situations des plus difficiles. Pourrait-on aller jusqu'à envisager l'année blanche dans le cas d'une longue perturbation des cours sans possibilité de rattraper le temps perdu ? C'est une option pas du tout facile à imaginer, mais ne serait-elle pas meilleure que le sacrifice du niveau d'études si on décidait de pousser les élèves vers des classes supérieures sans les connaissances exigées, qui se trouveraient inéluctablement amoindries par la désertion des classes ? Tous les plans devraient être prêts à l'emploi quand on est averti par l'expérience d'une année scolaire achevée avant l'heure et une autre non moins angoissante à ses débuts.

Alger salue l'accord de cessez-le-feu en Libye

L'Algérie a accueilli favorablement l'accord de cessez-le-feu global en Libye signé entre les parties libyennes ayant pris part au dialogue de la commission militaire conjointe (5+5), tenu dans la ville suisse Genève, sous l'égide des Nations unies, exprimant le souhait que cet accord soit «permanent, contraignant et respecté», indique un communiqué du ministère des Affaires étran-

gères. L'Algérie considère que cet accord constitue «une véritable lueur d'espoir pour la réussite du processus de dialogue national inclusif en vue de parvenir à un règlement politique pacifique qui tienne compte de l'intérêt suprême de la Libye et de son peuple frère», a précisé la même source. L'Algérie appelle, en outre, «toutes les parties libyennes à se conformer et ap-

plier cet accord, en toute sincérité et de bonne foi». Elle rappelle sa position de principe «constante en faveur d'un règlement politique pacifique via le dialogue inter-libyen devant mener à l'établissement d'institutions politiques légitimes et unifiées, à travers des élections intègres, transparentes et fédératrices pour faire sortir ce pays frère et voisin de la crise».

Le Quotidien
DORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E. Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Importations La menace de trop pour la filière pomme de terre



A. Boudrouma

Confrontés déjà à de sérieuses difficultés conjoncturelles qui ont mis à mal leurs activités, les établissements producteurs de semences de pomme de terre voient se profiler à l'horizon, une autre menace bien plus grave encore, celle de voir des importateurs à l'affût, obtenir des autorisations d'importation. Et si l'opération de lobbying menée ces jours-ci par ces importateurs pour contraindre le ministère de l'Agriculture à répondre favorablement à leurs desideratas, le marché risque à terme d'être saturé au détriment du produit local. A ce titre, il faut souligner que les stocks des établissements de semences de pomme de terre sont saturés et le produit s'écoule difficilement. D'ailleurs, phénomène rarement observé, les prix ont connu une chute vertigineuse sur les étals compromettant gravement les efforts des producteurs qui ont consenti de lourdes dépenses et un endettement dont ils ne sont pas près de se relever. Et au moment où ils s'attendaient à une éventuelle aide de l'Etat, les voilà qu'ils voient leur espoir de règlement de «la crise» s'éloigner avec cette nouvelle donne. Les importateurs, qui ne semblent pas baisser les bras, vont briser carrément la filière pomme de terre en poussant les producteurs, déjà à bout, à mettre les clés sous le paillason. C'est pour cette raison, conscient des enjeux de cette bataille inégale, que le président du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre (CNIFPT), M. AHCÈNE Guedmani, s'est insurgé dans une déclaration qu'il nous a accordée, «contre l'attitude des

importateurs qui refusent de respecter le cahier des charges établi qui stipule que le recours à l'importation n'est accordé que sur la base de la présentation de bons de commande émanant des établissements producteurs de semences de pomme de terre». Il notera qu'il est inconcevable d'aller acheter de la semence auprès de producteurs hollandais ou français au détriment du produit local dont disposent les établissements agréés répartis à travers le pays, en quantités suffisantes pouvant couvrir les besoins nationaux. «C'est un gaspillage de devises qui vient à contresens des orientations du président de la République qui a insisté pour interdire le recours à l'importation de tout ce qui est produit localement», a ajouté le président du CNIFPT qui a affirmé qu'il luttera pour éviter le choc que des importations irréflechies vont produire au sein de la filière où l'on a noté qu'en matière de pomme de terre, des résultats encourageants et des opérations d'exportation ont même été effectuées. C'est tout dire de la maîtrise effective de ce créneau qui représente un véritable défi.

L'année écoulée déjà, il y a eu une saturation de l'offre par l'importation de plus de 50.000 tonnes de semences de pomme de terre, ce qui a été à l'origine de la déstabilisation du marché. «Il est donc nécessaire de tempérer les ardeurs des importateurs en leur imposant de se conformer au strict respect du cahier des charges, c'est-à-dire de n'importer que les quantités dont on a besoin et reflétées par un bon de commande des établissements de production agréés par le ministère de l'Agriculture», a conclu M. Guedmani.

Importation de véhicules de moins de trois ans La question sera tranchée par le prochain Conseil des ministres

La question relative à l'importation de véhicules de moins de trois ans sera soumise à l'appréciation du Conseil des ministres, a annoncé hier le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham. Le ministre qui était invité de la chaîne II de la Radio nationale a déclaré : «Je vais présenter lors du prochain Conseil des ministres une communication sur la mesure relative à l'importation des voitures de moins de trois ans». Appelé à donner plus de détails sur cette communication, le ministre a dit «je n'ai pas changé ma position, ni mon point de vue d'un millimètre.

C'est à dire que la communication que je vais présenter en Conseil des

ministres va dans le même sens de ce que j'ai déjà prononcé». M. Ait Ali s'est dit «non convaincu de cette mesure» introduite par la loi des Finances de 2020 et qu'il était «tenu d'expliquer en Conseil des ministres les motifs de sa position».

Parmi les motifs avancés une nouvelle fois par le ministre pour défendre sa position est celui de «ne pas vouloir encourager le recours au marché informel de la devise». «On ne va pas déboursier l'argent qui nous reste dans l'importation des voitures de moins de trois ans. L'Algérie est aujourd'hui dans une phase de projection pour mettre en place une industrie automobile», a encore argué le ministre de l'Industrie.

Nouveaux bacheliers Début des préinscriptions

M. M.

La plateforme de préinscription à l'université a été ouverte hier après-midi pour permettre aux nouveaux bacheliers de choisir leurs filières. Publiée le 17 septembre, la circulaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), relative à «la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2020-2021», mentionne l'ensemble des étapes pour l'accès à l'enseignement et la formation supérieurs. L'adresse web de la plateforme est : <https://www.orientation-esi.dz>.

Il est porté à l'attention des nouveaux bacheliers que l'orientation repose sur «quatre paramètres» : «les vœux exprimés» par le bachelier, la «série et les résultats du baccalauréat (moyenne générale obtenue au baccalauréat et conditions complémentaires dans certains cas)», les «capacités d'accueil des établissements» et «les circonscriptions géographiques». Les «conditions complémentaires», décrites par la circulaire (qui compte 109 pages), concernent «l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation».

La circulaire explique qu'une «moyenne générale minimale au baccalauréat est exigée pour participer au classement donnant accès aux classes préparatoires et à certains domaines ou filières de formation». Parmi ces domaines, «l'accès aux filières des Sciences médicales (Médecine, Médecine dentaire et Pharmacie)», qui passe «un classement national de l'ensemble des demandes des bacheliers» pour définir une «moyenne nationale unique» pour accéder «à chacune de ces trois filières».

La circulaire comprend également plusieurs annexes, dont celles relatives à «l'ensemble des formations assurées» classées par domaine. «Il existe au total quatorze (14) domaines dans l'Enseignement supérieur qui se déclinent en filières et spécialités», note le document. D'autres annexes détaillent les «règles générales» d'inscription à chaque domaine.

MODALITÉS

Dans le chapitre «modalités de préinscription et d'orientation», la circulaire énumère l'ensemble des étapes. Ainsi, la préinscription se fait en «utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes». Une fois ces données introduites, «le candidat a accès, par le biais des sites internet dédiés, à la liste des formations qui lui sont autorisées». Parmi ces formations autorisées, le candidat doit remplir une fiche de vœux qui doit comporter, par ordre de préférence, six (06) choix au minimum à dix (10) choix au maximum.

La circulaire attire l'attention des nouveaux bacheliers sur la nécessité de mentionner dans la «fiche de vœux» «au moins deux parcours de formation de licence à recrutement local ou régional dispensés dans un EES (Etablissement d'enseignement supérieur)» parmi les choix. Les choix «peuvent porter sur les parcours de formation» de : «licence (Formations à Recrutement local/régional, Filières à Recrutement national, Formations professionnalisantes)», «Master à Cursus intégré de licence», «Classes préparatoires», «Filières des Ecoles normales supérieures», et «Filières des Sciences médicales et des Sciences vétérinaires». Il

est également rappelé que les préinscriptions en ligne sont «obligatoires» pour les bacheliers.

Les fiches de vœux feront l'objet d'un «traitement informatique» et leurs résultats «sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers sur les sites internet dédiés», selon le calendrier déterminé par le MESRS. En effet, la «Période 1» s'étale du «24 octobre 2020 au 05 novembre 2020». Les «préinscriptions en ligne du 24 au 26 octobre 2020», la «confirmation des préinscriptions en ligne du 27 au 28 octobre 2020», le «traitement des vœux du 29 octobre au 05 novembre 2020» et la «proclamation des résultats des affectations le 05 novembre 2020 au soir».

Du «06 au 13 novembre 2020» intervient la «Période 2» qui concerne les «entretiens pour les candidats affectés aux ENS» (06 au 10 novembre 2020). Mais également le «lancement du 06 au 08 novembre 2020» de la «2^{ème} opération dédiée aux candidats n'ayant obtenu aucun de leurs choix (cas des choix 0)». Le traitement de cette 2^e opération se fait du «09 au 13 novembre 2020» et la «proclamation des résultats» est prévue le «13 novembre 2020 au soir».

Suivront les Période 3 et 4 relatives respectivement aux «inscriptions définitives en ligne du 08 au 18 novembre 2020» et au «traitement des cas particuliers par les EES sur la plateforme PROGRES du 19 au 25 novembre 2020». La «Période 5» concerne «l'ouverture du portail relatif aux œuvres universitaires» qui se déroulera du 25 au 30 novembre 2020. «La clôture définitive des inscriptions des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2020-2021, est fixée au 18 novembre 2020», ajoute le document du MESRS.

Raïna Raïkoum

EL-HOUARI DILMI

Et l'ennui naquit à l'université !

Le début effectif de l'année universitaire 2020-2021 est fixé au 1^{er} décembre. Et puis après ?

Si d'aucuns voient dans le vice

et la vertu (ces sables mouvants !), deux faces d'une même médaille, c'est parce que, sous nos latitudes particulières, c'est surtout l'avertissement de la médaille qui est bien plus laid que son côté faussement fringant ! Le pays étant toujours à faire son choix cornélien s'il faut un jour développer la Faculté, ou faire dans la promotion en mode veille de la faculté de développement, quelle valeur accorder au diplôme algérien, lorsque nos universités ferment la marche du top thousand des académies mondiales ? Et même si l'on sait que ce n'est pas dans les universités que se fait la Révolution, force est de reconnaître que le Savoir, dans les campus algériens, est depuis longtemps en congé prolongé pour les uns, «forcé» pour les autres.

On disait depuis longtemps que de nombreuses thèses de doctorat et de masters sont des copier-coller d'autres thèses «cogitées» ailleurs chez nous. A contrario de ce cerveau algérien rapatrié dans son pays pour subir un entretien d'embauche par son ex-élève; et comme soufflé au chroniqueur par cet autre universitaire-chercheur «en rade» depuis sa rentrée au pays d'un exil forcé à la perfide Albion, comment voulez-vous que nos meilleures idées ne viennent pas d'ailleurs,

quand le Savoir et la Connaissance, en tant que valeurs fondatrices de tout développement humain, n'ont plus cours sur le marché de dupes qu'est devenue l'université algérienne ? L'université n'étant pas seulement une usine à diplômés au rabais, quelle est la part de ces lieux du Savoir dans la stratégie nationale de développement ? Combien paie-t-on ceux qui sont chargés de penser pour nous ? Qui aujourd'hui se soucie de la recherche en Algérie ? Et puis chercher quoi, qui, comment, pourquoi, dans un pays où tous les robinets coulent à flots ? L'on sait qu'il existe plus de mille laboratoires dans nos universités, mais avec pratiquement zéro résultat, aussi longtemps que tout le monde tête goulument dans... le téton de la rente fossile.

Et comme souligné avec à-propos par cet internaute ulcéré, comment s'étonner d'un tel gâchis, lorsque l'Algérie est le seul pays où ce sont les chercheurs, (qui ne trouvent rien !) qui recherchent toujours, et non pas, comme cela se fait ailleurs, à la demande des secteurs utilisateurs, qui doivent être les premiers à financer le progrès avant de goûter à ses fruits. Aussi vrai que dans un pays qui bouffe un argent, (impossible à compter), dans l'éducation et la formation de ses enfants, pour se retrouver avec dix millions d'analphabètes, 50 ans plus tard, pourquoi ne pas accorder une médaille en vermeille... au revers, et un zéro de gauche pointé à l'avant... !

Oran

Le corps d'un deuxième harrag rejeté par la mer

Rachid Boutlélis

Le corps du deuxième jeune malheureux candidat à l'émigration clandestine a été rejeté par la mer, dans l'après-midi d'avant-hier, sur la plage de Bousfer. La dépouille a été déposée par les éléments de la Protection civile au service de la Médecine légale de l'hôpital 'Dr Tami Medjbeur' d'Aïn El Turck où une autopsie lui devrait être pratiquée.

Notons que le corps du compagnon de fortune de ce jeune harrag, a été, quant à lui, rejeté par la mer, une semaine auparavant, sur une plage de la commune de Bouzedjar, dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Agés respectivement de 17 et 20 ans, ces deux jeunes harraga, étaient portés disparus depuis une quinzaine de jours au large du village de Cap Blanc, dans la daïra de Boutlélis. Quelques heures avant le naufrage,

ils étaient entassés avec cinq autres jeunes compagnons de fortune sur une embarcation brinquebalante pour tenter la folle traversée. En cours de route, leur chaloupe a commencé à prendre de l'eau, menaçant de sombrer à tout moment, ce qui a obligé les sept jeunes harraga à tenter de regagner le rivage à la nage. Cinq d'entre eux ont eu la vie sauve tandis que deux autres ont, fort malheureusement, péri.

L'ambassadeur de France en Algérie au **Le Quotidien**

«Pour l'Algérie et la France, les défis sont communs»

La lutte antiterroriste, les crises politiques et sécuritaires en Libye et au Mali, le dossier de la mémoire, la coopération économique et culturelle et l'immigration clandestine ont été autant de questions abordées avec l'ambassadeur de France à Alger, M. François Gouyette, lors de son passage lundi dernier par le siège du Quotidien d'Oran, à l'occasion de sa visite de travail à Oran. Une occasion pour faire le point sur des relations algéro-françaises qui évoluent depuis quelques années en dents de scie, mais qui connaissent un certain réchauffement depuis la restitution des crânes des résistants algériens en juillet dernier.



Ph.: B. Reda

Houari Barti

Abordant la dimension politique des relations algéro-françaises, M. Gouyette a ainsi estimé «qu'elle est aujourd'hui un élément positif de la relation bilatérale». Pour le représentant de la diplomatie française en Algérie, «les rapports au plus haut niveau qu'ont pu établir les deux chefs d'Etat sont effectivement bons». Pour étayer ses propos, M. François Gouyette rappelle que les deux chefs d'Etat se sont parlé quatre fois au cours des derniers mois.

«C'est un signal qui ne trompe pas», a-t-il estimé. Au niveau des ministres des Affaires étrangères, a-t-il ajouté, «les rapports entre Sabri Boukadoum et Jean-Yves Le Drian sont également excellents» et M. Le Drian, a-t-il souligné, «apprécie beaucoup son homologue algérien. Il y a aussi au niveau des services de sécurité et de renseignement une très bonne relation. Tout ceci représente une condition nécessaire pour construire ensemble des rapports qui soient à la hauteur des enjeux».

Abordant le volet relatif à la coopération sur le plan sécuritaire, M. François Gouyette a estimé que les défis sont communs face à la menace terroriste. «C'est un phénomène dont vous avez souffert et qui nous menace aujourd'hui, voyez ce qui s'est passé en France dernièrement. Nous avons au Sahel et en Libye des foyers de terrorisme extrêmement préoccupants

face auxquels nos deux pays ont intérêt à coopérer», a-t-il, en outre, soutenu. Il a souligné dans ce même ordre d'idées que l'Algérie et la France partagent sur cette question «le même souci» et recherchent tous les deux «la stabilité du Mali». Avant de préciser : «La France est tout à fait favorable à la mise en œuvre des accords d'Alger (...) et nous n'avons pas, de ce point de vue, de différence d'appréciation sur l'objectif avec les Algériens». Pour l'ambassadeur de France à Alger, «l'Algérie est un partenaire essentiel dans la région, et notamment au Sahel, dont elle possède une expertise remarquable», rappelant son rôle de «parrain de l'accord d'Alger» signé en 2015.

A ce propos, il convient, a ajouté M. Gouyette, que «nous puissions œuvrer ensemble pour stabiliser le Mali». «C'est essentiel pour l'Algérie. Et c'est essentiel pour la France», a-t-il estimé. Rappelant l'action menée au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane, le diplomate français a exprimé le souhait «d'un travail en commun avec l'Algérie, sur le plan diplomatique d'abord».

S'agissant de la crise libyenne, M. Gouyette a estimé qu'il s'agit là aussi «d'un sujet de grave préoccupation. En Libye, nous avons, comme vous, la conviction qu'il n'y pas de solution militaire. La solution ne peut être que politique. Cette convergence de vues doit permettre aux deux pays de travailler ensemble sur ce dossier.»

Sur la question mémorielle, l'ambassadeur de France à Alger a affirmé que le Président Macron est animé d'«une réelle volonté d'aller de l'avant avec le Président Tebboune pour bâtir une relation apaisée» avec l'Algérie. A ce propos, il dira : «Nous avons répondu à une demande algérienne insistante concernant la restitution des crânes de combattants algériens». «Ça n'a pas été simple, car il existe en France des règles strictes en matière de muséologie», a-t-il précisé, rappelant que «le Président Macron s'est personnellement investi sur ce dossier, car il a tenu à faire ce geste», avant d'exprimer la volonté «de continuer à travailler ensemble sur cette mémoire commune». M. Gouyette a souligné à ce propos l'apport des historiens dans cette quête, notamment celui de Benjamin Stora dont «le rapport est attendu pour bientôt», comme celui de Abdelmadjid Chikhi.

Abordant la coopération économique, l'ambassadeur de France en Algérie n'a pas manqué d'exprimer les préoccupations des sociétés françaises à l'égard d'un marché algérien qu'il n'estime «pas toujours facile». «Il y a parfois des contraintes administratives», avec «des réglementations qui ont été récemment modifiées (...) notamment dans le secteur automobile», a-t-il affirmé. Une allusion aux projets de Peugeot, toujours en stand-by et à l'usine de Renault à l'arrêt depuis presque un an.

16 MILLIONS D'EUROS CONSACRÉS À LA COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE

Un budget de l'ordre de 16 millions d'euros est consacré à la coopération avec l'Algérie, a indiqué par ailleurs, au Quotidien d'Oran, l'ambassadeur de France à Alger, François Gouyette. Une coopération qui se décline dans beaucoup de domaines, à travers notamment un réseau de cinq instituts français, à Alger, Oran, Tlemcen, Annaba et Constantine. Des structures destinées à l'enseignement de la langue française, mais qui sont aussi des espaces de manifestations culturelles, à travers la venue de troupes de musiciens, d'artistes et de conférenciers de France, et même d'acteurs algériens.

«Mon souhait est de nous ouvrir davantage au public algérien arabophone», a affirmé M. Gouyette. Le plurilinguisme, a-t-il estimé, «c'est aussi donner davantage de place à la langue arabe pour que l'on puisse attirer un public qui n'est pas habitué des instituts culturels français». Et de préciser : «On ne peut, en Algérie, se borner à un segment exclusivement francophone, qui reste certes important et qu'il convient évidemment de préserver et de développer, mais, en même temps, on ne doit pas non plus se couper du public arabophone, la nouvelle génération étant plus arabophone que francophone.» Il faut donc, a-t-il préconisé, «diversifier notre offre culturelle, y compris en organisant des conférences bilingues animées par des conférenciers arabophones venus de France». Il ne s'agit pas de remplacer le français par l'arabe, a-t-il précisé, «mais de compléter l'offre en s'adressant à un public plus large».

Il est à noter, par ailleurs, qu'on compte au niveau des cinq instituts français d'Algérie pas moins de 26.000 apprenants de la langue française. Un chiffre qui s'ajoute aux candidats au Test de Connaissance en Français (TCF), une certification équivalente au TOEFL anglais, qui permet notamment aux non détenteurs de bac français d'intégrer les universités françaises. Le nombre des candidats au TCF avant le Covid était de l'ordre de 60.000 par an.

Enfin, pour M. François Gouyette, la formation professionnelle reste un enjeu majeur de la coopération algéro-française.

«C'est un axe prioritaire que nous souhaitons développer. La coopération universitaire dispose, à ce titre, du plus gros budget, et cela marche très bien avec les boursiers et les chercheurs, entre autres», a soutenu M. Gouyette. Il y a aussi la formation professionnelle universitaire à travers les ISTA (Instituts Supérieurs de Technologie Appliquée) qui représentent un projet phare de la coopération algéro-française en matière d'employabilité des jeunes. Il y en a 10 au total en Algérie, dont un qui devra être prochainement créé à Oran et sera dédié à l'industrie automobile.

Libye
Réouverture de deux grands terminaux pétroliers



La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé vendredi la levée de l'état de force majeure, donnant le feu vert à la reprise des exportations de pétrole depuis deux des principaux terminaux de l'est du pays.

Cette déclaration intervient quelques heures après l'annonce par l'ONU à Genève d'un accord de cessez-le-feu «avec effet immédiat» entre les deux camps rivaux en Libye: le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par l'ONU et basé à Tripoli, et le camp du général Khalifa Haftar, homme fort de l'Est libyen. Cette rivalité avait entraîné une interruption des exportations pétrolières depuis janvier 2020 avec un blocus de ces sites pétroliers imposé par le maréchal Haftar qui, dénonçant une répartition inéquitable des recettes entre l'Ouest et l'Est, y avait placé des hommes armés étrangers dans cette région qu'il contrôle. «L'état de force majeure est levé à compter du vendre-

di 23 octobre 2020 dans les ports de Ras Lanouf et al-Sedra», deux des cinq ports pétroliers majeurs de la Libye. «Des instructions ont été données pour le redémarrage de la production (...) et des exportations», a annoncé la NOC sur son site internet. La «force majeure», invoquée dans des circonstances exceptionnelles, permet une exonération de la responsabilité de la NOC en cas de non-respect des contrats de livraison de pétrole.

La NOC a indiqué avoir reçu la «confirmation que les forces étrangères ont quitté le secteur des ports ce qui permet (...) la reprise des exportations». En septembre, le maréchal Haftar, qui a tenté sans succès pendant 14 mois de conquérir Tripoli, avait accepté de lever le blocus. Mais la NOC, qui a déploré près de 10 milliards de dollars (8,5 milliards d'euros) de pertes à cause du blocus, avait exigé le départ des groupes armés étrangers. L'accord annoncé vendredi par l'ONU à Genève stipule que le ces-

sez-le-feu sera «accompagné du départ de tous les mercenaires et combattants étrangers de tout le territoire libyen (...) dans un délai maximum de trois mois à partir d'aujourd'hui». Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est minée par des violences et, depuis 2015, déchiré par un conflit entre le GNA et les forces du maréchal Khalifa Haftar qui règne sur l'Est et une partie du Sud, mais notamment les zones où se trouvent les principales installations pétrolières.

En Libye, qui dispose des réserves les plus abondantes d'Afrique, l'arrêt des exportations d'or noir, qui représentent quasiment l'unique source de revenu du pays, a plongé le pays dans une grave crise économique. «Le démarrage de la production sur les champs des compagnies al-Waha et al-Harouj (sud-est) permettra d'atteindre 800.000 barils par jour dans les deux prochaines semaines et dépasser un million de b/j dans un mois», a estimé vendredi la NOC.

Test de missiles russes
Le Pentagone menace la Turquie de «conséquences graves»



Les Etats-Unis ont prévenu vendredi que leurs relations avec la Turquie pourraient être gravement affectées par le test du système de missiles russes S-400 effectué récemment par Ankara, et confirmé par le président turc Recep Tayyip Erdogan. «Le ministère américain de la Défense condamne dans les termes les plus forts le test effectué le 16 octobre par la Turquie du système de défense aérienne S-400, un test confirmé aujourd'hui par le président Erdogan», a indiqué un porte-parole du Pentagone, Jonathan Hoffman. «Notre position a toujours été claire et elle n'a pas changé: un système S-400 opérationnel n'est pas compatible avec les engagements pris par la Turquie en tant qu'allié des Etats-Unis et de l'Otan», a-t-il ajouté. «Nous nous opposons à ce que la Turquie

teste ce système, cela risque d'avoir des conséquences graves pour nos relations de défense», a poursuivi le porte-parole. Des médias turcs avaient affirmé que la Turquie avait effectué le 16 octobre le premier essai des S-400, dont l'achat par Ankara avait provoqué la colère des Etats-Unis et d'autres alliés de la Turquie au sein de l'Otan.

Ce test a été officiellement confirmé vendredi pour la première fois par M. Erdogan. «Ces tests, il est vrai, ont été effectués et vont continuer», a affirmé le chef de l'Etat turc à des journalistes à Istanbul. «On ne va pas demander l'avis des Etats-Unis pour cela». L'acquisition des S-400 par la Turquie, dans un contexte de rapprochement entre Ankara et Moscou, a provoqué des frictions avec plusieurs pays occidentaux, qui mettent en avant

l'incompatibilité de ces systèmes russes avec les dispositifs de l'Otan.

En réaction à la livraison de la première batterie l'an dernier, les Etats-Unis ont suspendu la participation de la Turquie au programme de fabrication de l'avion de guerre américain dernier cri F-35, estimant que les S-400 pourraient en percer les secrets technologiques. «La Turquie a déjà été suspendue du programme du F-35 et le S-400 reste une barrière significative à tout progrès dans d'autres domaines de nos relations bilatérales», a conclu M. Hoffman. Washington a également menacé Ankara de sanctions si les S-400 étaient activés. Les informations sur cet essai ont immédiatement poussé les partisans de ces sanctions à demander au gouvernement américain de passer à l'acte.

Annoncée par Trump
Israël et le Soudan vont normaliser leurs relations



Israël et le Soudan ont accepté de normaliser leurs relations diplomatiques, a annoncé vendredi le président américain Donald Trump, un nouveau coup diplomatique dont il pourra se targuer à 11 jours de la présidentielle aux Etats-Unis. C'est dans le Bureau ovale, entouré notamment de son ministre des Affaires étrangères Mike Pompeo et de son gendre et conseiller Jared Kushner, que M. Trump a déclaré que les deux pays ennemis avaient fait «la paix». Le président américain était au téléphone, sur haut-parleur, avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son homologue soudanais Abdallah Hamdok.

Ce dernier a remercié M. Trump d'avoir décidé de retirer son pays de la liste des Etats soutenant le terrorisme, affirmant que cette décision aurait un impact économique majeur. «Nous agrandissons le cercle de la paix si rapidement grâce à votre leadership», a salué de son côté le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Avant le Soudan, les Emirats arabes unis et Bahreïn avaient accepté de normaliser leurs relations avec Israël. C'est «une nouvelle étape majeure vers la paix au Moyen-Orient», a tweeté un porte-parole de la Maison Blanche, Judd Deere.

LISTE NOIRE

Peu avant, la Maison Blanche avait annoncé que Donald Trump allait retirer le Soudan de la liste des Etats soutenant le terrorisme. Donald Trump «a informé le Congrès de son intention d'annuler formellement la désignation du Soudan comme Etat parrain du terrorisme», a indiqué l'exécutif américain, qualifiant ce développement de «moment charnière» pour le Soudan et les relations entre Washington et Khartoum. Cet-

te annonce intervient après que le Soudan a «accepté de résoudre certaines demandes des victimes américaines du terrorisme et leurs familles. Hier, en application de cet accord, le gouvernement de transition du Soudan a transféré 335 millions de dollars sur un compte séquestre pour ces victimes et leurs familles», a précisé la Maison Blanche. Il s'agit notamment des attentats perpétrés en 1998 par la nébuleuse jihadiste Al-Qaïda contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie, et qui avaient fait plus de 200 morts. Le Soudan, jadis paria de la communauté internationale pour avoir accueilli le chef d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden dans les années 1990, a été condamné à verser de telles indemnités par la justice américaine. L'accord ouvre la voie à «un nouvel avenir de collaboration et de soutien à la transition historique en cours» au Soudan, selon la Maison Blanche, qui a salué les autorités de transition du pays.

L'exécutif a enfin appelé le Congrès américain à adopter la loi nécessaire pour mettre en oeuvre l'accord. Le Soudan est depuis 1993 sur cette liste noire américaine, synonyme d'entrave aux investissements pour ce pays pauvre. Les Etats-Unis ont renoué avec Khartoum déjà sous l'ex-président démocrate Barack Obama, lorsque l'ex-président soudanais Omar el-Béchir a commencé à coopérer dans la lutte antiterroriste et joué le jeu de la paix au Soudan. La révolution qui a balayé Omar el-Béchir n'a fait qu'accélérer le mouvement. Depuis la chute du régime d'el-Béchir en avril 2019, le Soudan est dirigé par une autorité de transition dans laquelle militaires et civils partagent le pouvoir, jusqu'aux élections prévues en 2022.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Tiemocp

Daira De Chetouane

Commune De Amieur

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

NIF 0985131419136616

-Le président de l'Assemblée Populaire Communale de 'Amieur

lance un AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES pour le projet suivant

- AMENAGEMENT ET REVETEMENT DU TERRAIN DE SPORT A CHELAIDA EN GAZON SYNTHETIQUE

Les entreprises ayant catégorie 03 et plus dans le domaine travaux bâtiment et sont intéressées par le présent avis peuvent soumissionner pour retirer le cahier des charges auprès de la commune de Amieur secrétariat général contre paiement d'un montant de 5000,00DA auprès de trésorier Intercommunal

Les offres seront réparties en 03 offres

-un dossier de candidature

- offre technique

- offre financière

Le dossier comportera les documents suivants

A-dossier de candidature

- La déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise
- les attestations de bonnes exécutions doivent contenir le coût du projet la nature la consistance la date d'achèvement et réception des travaux signé par le maître d'ouvrage dûment habilités
- produire des travaux effectués pendant les trois années dernières années
- planing des travaux
- certificat de qualification et classification professionnel dans le domaine travaux bâtiment 03 et plus

Le registre de commerce

-statut et leur modification pour les sociétés EURL SARL ou groupement d'entreprises

-les bilans financiers de trois années certifiés par les services des impôts

tout document permettant d'évaluer l'offre technique un mémoire technique justificatif et tout autre document exige en application des dispositions de l'article 78 du présent décret

- casier judiciaire moins de 03 mois

-numéro d'immatriculation fiscale

- extrait de rôle apuré moins de 03 mois doit contenir mention ne figure pas sur la liste des fraudeurs

- mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH.

- Une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 75 du DP 15/247 du 16/09/2015
- Les moyens humains doivent être justifiés par l'état nominatif d'affiliation des salariés dûment visé par les services de la CNAS
- La liste des moyens matériels doit préciser par un procès verbal de constat et d'évaluation du matériel établi par un expert en la matière doit être en fonction de d'assurances cartes grises
- Le dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algériens

B- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire
- Le présent cahier des charges paraphé, signé et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » par main propre.
- Mémoire technique justificatif rempli cacheté et signé par le soumissionnaire

C- L'OFFRE FINANCIER CONTIENT:

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli datée signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- Les offres doivent être adressées A MR Le président de l'Assemblée populaire communale de Amieur dans un enveloppe sous triple pli cacheté dans un enveloppe anonyme portant la mention Appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale (à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres)

Les délais sont fixés à 15 jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse et bomop les plis seront limités de dépôt à la dernière journée de la publication à 14h00 et l'ouverture des plis sera faite le même jour de la clôture à 14h15

au siège de L'APC les soumissionnaires peuvent se présenter à la séance d'ouverture

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant un période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis tout dossier cité avoir reçu après le délai limite sera rejeté

Amieur le : 2020 أكتوبر 19

Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
A.A.D.L

DIRECTION REGIONALE « AADL » TIARET.

SISE BLOC 16 CITE DES 500 LOGEMENTS

-KAID AHMED -WILAYA DE TIARET.

N° Identification fiscale : 000016001405697

AVIS D'ANNULATION

L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE DE TIARET – AADL informe l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges relatif à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01 / 20/L.V/ D R TIARET – AADL -portant Sur REALISATION DES 750 LOGEMENTS SITE 01 et 02 EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » Y AFFERENTS A MASCARA ,paru dans lesquotidiens nationaux en date du 17/09/2020 et le BOMOP, que le dit appel d'offre est annulé.

Le Directeur Régional
« AADL » TIARET

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA SIDI BEL ABBES
CODE NIF: 408015000022082
SIDI BEL ABBES

منشأة الأشغال العمومية
ولاية سبني بلعباس
الرقم الجبائي : 408015000022082
15 أكتوبر 2020

004596

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

(Code ANEP N°203 1004135)

Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le Directeur des Travaux Publics de la WILAYA DE SIDI BEL ABBES informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales lancé sur les quotidiens nationaux: « الجمهورية » le 18.06.2020 Et « Le Quotidien d'Oran » le 21.06.2020 relatif au projet suivant :

Entretien des routes Nationales – Exercice 2020-

I/ Entretien courant

- FOURNITURE DE VOIRIE

LOT : Matériaux

LOT : Outillages

LOT : Panneaux de Signalisation

Acquisition des Moyens

A L'issu de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément au critères prévus dans le cahier des charges, le projet est attribué provisoirement comme suit :

LOTS	Soumissionnaire	Montant de l'offre	Montant après correction	Délai	Note Technique	OBS
LOT N°: 01	MOULAY AH NIF: 197922010543630	6 146 052, 00 DA	/	Une (01) Journée	50 Pts	Moins disant
LOT N°: 02		999 600, 00 DA	/	Une (01) Journée	50 Pts	Moins disant
LOT N°: 03	SARL SPSRS NIF: 099916000756214	14 479 920, 00 DA	/	Trente (30) Jours	100 Pts	Offre Retenu
LOT N°: 04	KAROURI Mohamed Amine NIF: 182220105756184	903 210, 00 DA	/	Une (01) Journée	50 Pts	Moins disant

N.B : Tous les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'appel d'offre, sont invités à se rapprocher de la D.T.P de la wilaya de Sidi Bel Abbès pour consulter le Procès Verbal de choix de l'entreprise durant les trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du projet. Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision, peuvent être introduits auprès de Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès un recours Durant les 10 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

M'SILA

«Un pas vers l'immunisation du pays»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a déclaré vendredi à M'sila que le vote en faveur du projet de révision de la Constitution, prévu le 1^{er} novembre constitue «un pas vers l'immunisation du pays». «L'Algérie a engagé un processus de réformes visant à maintenir la stabilité à commencer par l'organisation de l'élection présidentielle, et maintenant le référendum sur le projet de révision de la Constitution qui s'inscrit dans le cadre des réformes décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui avait promis une révision de la loi fondamentale du pays, durant la première année de son mandat présidentiel», a déclaré M. Belmechdi qui présidait une cérémonie de remise des prix aux récitateurs du Saint Coran et aux imams retraités, à M'sila. Lors de la rencontre organisée dans la salle des conférences «Abdelmadjid Allahoum» de l'Université «Mohamed Boudiaf» (M'sila), le ministre a indiqué que «le projet de révision de la Constitution constitue un nouveau départ vers l'édification de l'Algérie nouvelle», affirmant que «le vote en faveur de ce projet contribuera au renforcement de la sécurité et de la stabilité». Le ministère des Affaires religieuses «est en mesure de convaincre les citoyens pour se diriger aux urnes, lors de cette échéance électorale», a-t-il fait remarquer, soulignant que «la discipline et l'organisation observées dans les mosquées, depuis leur réouverture, et



le respect du protocole sanitaire dénotent de la capacité du secteur à le faire». A cette occasion, M. Belmechdi a exhorté les citoyens en général et le personnel du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs en particulier, à «bannir le désintérêt vis-à-vis du référendum du 1^{er} novembre» et à «exercer leur droit constitutionnel». Et d'ajouter que «le projet de révision de la Constitution puise son essence des principes novembristes et tend à préserver la cohésion sociale et nationale, en sus de consacrer les revendications du Hirak populaire». M.

Belmechdi a saisi, en outre, l'occasion pour énumérer certains acquis réalisés dans son secteur, à l'instar de la Grande mosquée d'Alger, dont «l'ouverture est prévue en novembre». Dans le cadre de la célébration du Mawlid enna-baoui, des chaises roulantes ont été distribuées aux personnes aux besoins spécifiques et des cartables scolaires aux élèves démunis, au titre d'une initiative menée par le Conseil 'Souboul el kheirat', relevant de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de M'sila.

SKIKDA

Déraillement d'un wagon de train chargé de phosphate

L'un des 15 wagons d'un train transportant le phosphate a déraillé vendredi, au lieu-dit 'Pont des cavaliers' (jir El Foursane), dans la commune de Ramdane Djamel (sud de Skikda), a-t-on appris samedi, des services de la Protection civile de cette wilaya.

Lors du déraillement du wagon de ce train en provenance de la wilaya de Constantine vers Annaba, aucun déversement du phosphate n'a été enregistré, a précisé la même source, ajoutant que la Protection civile a mobilisé 5 équipes qui ont remis le

wagon sur les rails à l'aide d'une grue acheminée de la wilaya de Constantine, une opération qui a duré plus de 12 heures. L'intervention a été supervisée par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Skikda, le colonel Brahim Mohamadi.

BISKRA

Les exportations hors-hydrocarbures en question

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a affirmé, vendredi depuis Biskra, que «la promotion des exportations hors-hydrocarbures est tributaire de la mise en place d'une stratégie claire dans chaque filière». Dans une rencontre avec des opérateurs économiques locaux à la salle des réunions au Musée régional du moudjahid «Mohamed Chaâbani», au chef-lieu de la wilaya, le ministre a indiqué que «la stratégie d'exportation du surplus des productions nationales dans plusieurs filières, telles les dattes, les légumes, les fruits et le ciment, doit découler d'un dialogue sérieux entre toutes les parties prenantes, et ce, de l'opération de la production jusqu'à l'exportation». «Les dialogues et les rencontres qui regrouperont les ministères du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et Développement durable et des Transports, l'ensemble des offices nationaux, ainsi que les affiliés aux filières de production, permettront d'examiner l'avenir de chaque filière et mettre en place de vérita-

bles solutions, en vue d'exporter le surplus de la production, loin de toute action individuelle et anarchique», a-t-il ajouté. Relevant que le produit algérien, dans tous les domaines, «dispose de capacités compétitives», M. Rezig a précisé qu'«avec l'existence d'une abondance dans la production, il est possible d'ouvrir de nouveaux marchés vers l'Europe et les pays du Golfe, avec un impératif changement de vision, vis-à-vis des marchés africains, étant un espace auquel le produit national accède». Concernant les mesures de facilitation prises par le ministère du Commerce à l'effet d'exporter les produits, M. Rezig a rappelé «la création, depuis un mois et demi, d'un registre de commerce spécial exportations et qui s'inscrit dans le cadre d'encouragement de l'opération d'exportation, d'autant que le propriétaire de ce registre peut exporter tout produit qui accède aux marchés étrangers». Lors de cette rencontre, le ministre a écouté les préoccupations des opérateurs économiques, portant es-

sentiellement sur les mécanismes d'obtention des certificats de conformité du produit, l'encouragement de l'investissement, ainsi que sur la nécessité d'accompagner les producteurs et les commerçants et l'opération d'exportation.

Au terme de son intervention devant l'assistance, M. Rezig a indiqué que : «l'Algérie s'apprête à entrer dans une nouvelle étape décisive, si le projet d'amendement de la Constitution venait à être plébiscité», ajoutant que «ce projet est au service de l'intérêt général, et préserve les principes novembristes d'autant que le 1^{er} novembre prochain sera l'occasion de consolider la cohésion nationale et fonder l'Algérie nouvelle». Le ministre du Commerce a fait plusieurs haltes, lors de sa visite dans la wilaya de Biskra, en inspectant, entre autres, un laboratoire de contrôle de la qualité, le siège de la direction du Commerce, dans le chef-lieu de la wilaya, la cimenterie «Cilascimenterie» de la commune de Djemorah, ainsi qu'une ferme pilote de produits agricoles.

BOUIRA

Chute d'une jeune fille du 4^{ème} étage d'un immeuble

Farid Haddouche

Les éléments de la Protection civile, du poste avancé 140, sont intervenus, avant-hier à la tombée de la nuit, pour secourir une jeune fille, âgée de 18 ans, qui venait de chuter du 4^{ème} étage d'un immeuble, situé dans la cité des 140 loge-

ments, situé dans la partie-ouest de la ville de Bouira. La victime blessée à plusieurs endroits du corps a été évacuée par les secouristes de la Protection civile aux urgences du Centre hospitalier «Mohamed Boudiaf» de Bouira. Nous ignorons, cependant, la cause qui a provoqué cette chute.

Le numérique à généraliser

Le programme de la visite du Ministre de la Numérisation et des Statistiques dans la wilaya de Bouira samedi dernier, a consisté en la visite du siège d'Algérie Télécoms, où il a eu droit à une présentation des différentes technologies numériques du futur dans le secteur postal (Algérie Postes et Algérie Télécom).

Sur ce point, des éclaircissements ont été fournis par deux responsables d'Algérie Télécom, au sujet de la couverture de la fibre optique dans la wilaya de Bouira. Ces derniers ont indiqué que celle-ci a atteint une pénétration de 2 500 Km, dont 120 Km viennent d'être posés et 70 autres vers la fin de l'année. Nous saurons que 12 dairas des 45 communes que compte la wilaya de Bouira, ont été raccordées. Comme à ce qu'il s'agit aussi des 104 bureaux de postes, 128 services publics, 121 entreprises privées, des établissements financiers représentés par 33 banques et caisses, 11 établissements de justice également, et 24 accès pour l'université. D'autres réalisations ont été retardées suite à la pandémie de

la Covid, d'après les explications des 2 responsables d'Algérie Télécoms. Ensuite, le ministre s'est rendu au siège du registre du commerce pour s'informer sur le processus d'obtention d'un certificat professionnel pour sécuriser une entreprise en ligne. Et au siège de la banque du crédit populaire (CPA), il s'agit d'une présentation sur la mise à jour du système d'information bancaire que le ministre a observé. En fait, il est question de s'informer sur comment effectuer les opérations monétaires sur les terminaux électroniques des banques publiques et privées. Puis, il a visité 2 magasins appartenant à des privés pour s'enquérir du processus de paiement électronique (TPE) introduit par ces 2 commerçants. Le dernier point du ministre fut le ministre fut la rencontre avec les représentants de la société civile, au niveau l'amphithéâtre de la bibliothèque principale pour la lecture publique de Bouira. En somme, les 4 points que le ministre a eu à accomplir, ont tous été dans la ville de Bouira, ce pour quoi, sa visite n'a pas pris beaucoup de temps.

F. H.

CONSTANTINE

Un séminaire national sur le rôle du Médiateur de la République, annoncé

Le Médiateur de la République, Karim Younes a indiqué vendredi à Constantine, qu'un séminaire national sur le rôle et les missions du Médiateur de la République en tant que nouveau mécanisme de régulation et d'organisation de l'Etat, sera organisé «en novembre prochain». «Ce rendez-vous abordera le rôle et la fonction de médiation en matière de respect des droits et libertés par les Administrations, les Institutions de l'Etat, les Collectivités locales et toute instance assurant le Service public», a précisé Karim Younes, dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite au siège de la délégation de wilaya de l'instance qu'il supervise.

Rappelant que l'instance qu'il supervise a, pour mission principale de lutter contre la bureaucratie et toutes formes d'abus, M. Younes a indiqué que «plus de 4.300 doléances soulevées par les citoyens, ont été transférées aux instances concernées pour résolution». Dans ce contexte, le Médiateur de la Ré-

publique a déclaré qu'il a reçu, à ce jour près de 2.800 citoyens, assurant l'engagement de son instance à améliorer la relation entre les institutions et les administrations publiques avec le citoyen à travers «le renforcement de la communication et de l'échange à l'échelle locale notamment». Le Médiateur de la République, affirmant que son instance a intégré les technologies d'information et de communication, dans la gestion de la médiation, a salué l'effort déployé par la délégation de Constantine dans ce domaine. Le même responsable a indiqué qu'il comptait «énormément» sur les délégués locaux dans la réussite des missions dévolues à l'instance s'agissant notamment d'œuvrer à transmettre les doléances et à œuvrer à trouver des réponses aux préoccupations des citoyens. Au cours de sa visite à Constantine, le Médiateur de la République s'est recueilli au cimetière du centre-ville à la mémoire du défunt, historien et sociologue, Abdelmadjid Merdaci.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

08 rabie el aouel 1442				
El Fedjr 05h38	Dohr 12h32	Assar 15h34	Maghreb 18h02	Icha 19h21



Campagne de contrôle de l'eau des colporteurs et des puits La commission des MTH s'inquiète à nouveau de l'excès de nitrates

S. M.

L'excès de nitrates dans l'eau des colporteurs, qui s'approvisionnent des forages éparpillés à travers le territoire de la wilaya, préoccupe de nouveau la commission de wilaya de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH). Les dernières analyses physicochimiques menées sur l'eau des colporteurs de la ville ont révélé une «présence inquiétante de nitrates», confie un membre de cette commission qui précise que le seuil toléré de 50 mg/l est largement dépassé, ce qui constitue une menace pour les personnes vulnérables et essentiellement les nourrissons et les femmes enceintes ou allaitantes.

Cette récente campagne de contrôle de la qualité de l'eau a démontré que 80% des colporteurs s'approvisionnent dans les puits de Haï Bouamama à l'extrême ouest de la ville. « Les biologistes de cette commission, accompagnés par la force publique, ont visité de nombreux forages dans cette zone, mais il s'est avéré que le recensement de tous les puits était quasi impossible. Les résultats de ces descentes ont confirmé la présence d'un excès de nitrates dans de nombreux puits », affirme notre source. Des forages illicites ont été réalisés dans cette zone sans autorisation des services concernés, souligne-t-on. La présence des nitrates dans l'eau est un indice de pollution d'origine agricole (engrais), urbaine (dysfonctionnement des réseaux d'assainissement) ou industrielle (rejets toxiques). Dans le cas des puits de Haï Bouama-



ma, la nappe phréatique aurait été contaminée suite à une utilisation accrue des pesticides. Cette zone de la ville où se concentrent les bidonvilles est également réputée par la présence des fosses septiques. La limite réglementaire de présence de nitrates dans l'eau est de 50 mg/l. Pour les nourrissons, certains pédiatres préconisent une limite à 15 mg/l. L'OMS recommande de ne pas dépasser 25 mg/l pour l'eau potable. Les nitrates sont indispensables à la vie des végétaux, mais peuvent être toxiques pour l'homme. Les engrais et les usines chimiques sont la principale source de pollution de l'eau en nitrate. La plupart des eaux naturelles contiennent normalement des nitrates à des doses faibles de quelques milligrammes par litre.

Les nitrates sont des composés d'azote et d'oxygène. Le

nitrate en lui-même n'est pas toxique. Sa toxicité vient de la chaîne de réaction qu'il subit dans l'organisme humain.

Le nitrate est réduit par des enzymes en nitrite. Celui-ci peut oxyder l'hémoglobine, qui ne peut plus absorber d'oxygène. Le nitrate est à l'origine de plusieurs pathologies et plus particulièrement la stérilité des hommes et des femmes qui le consomment régulièrement. Les nitrates sont aussi accusés d'empoisonner les bébés et d'augmenter les risques de cancer. Une eau contenant un excès de nitrates est déconseillée pour la consommation humaine.

Elle ne doit pas être utilisée ni pour boire ni pour la préparation des aliments puisque faire bouillir cette eau ne réduit pas sa teneur en nitrates, mais au contraire, cela les concentre.

Rejet de déchets sur la voie publique Une trentaine de commerçants contrevenants mis en demeure

D. B.

Dans le cadre de la lutte contre les rejets des déchets sur la voie publique, au niveau des grands marchés et des artères commerçantes, les services de la commune d'Oran ont lancé une nouvelle opération qui a ciblé plusieurs quartiers de la ville, a-t-on appris hier auprès de l'APC d'Oran. 27 commerçants contrevenants, exerçant au niveau de plusieurs artères de la ville, ont été mis en demeure, pour rejet de déchets sur la voie publique, a-t-on appris hier de sources proches de la commission de l'environnement de l'APC d'Oran. Une première opération menée l'année dernière avait permis aux services concernés de dresser 52 mises en demeure, indiquent les mêmes sources. L'opération de contrôle des commerçants a ciblé essentiellement les artères commerçantes de la ville, notamment les commerçants qui activent tout autour du marché de M'dina J'dida, la rue de Mas-

cara, la place Tahtaha, le bd Maata, la rue Soufi Zoubida, les commerces de gros de Sidi El Hasni, Haï Derb, etc. Ces mesures interviennent en application de l'arrêté de l'ex-wali d'Oran pour lutter contre la dégradation de l'environnement à Oran. En effet, l'ex-chef de l'exécutif avait instruit les responsables communaux et de la direction du commerce de fermer les locaux commerciaux causant l'accumulation des déchets, notamment à Haï M'dina J'dida connu pour sa grande activité commerciale.

L'ex-wali avait donné ces instructions lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya en présence des responsables concernés, axée sur la situation de l'environnement dans la wilaya d'Oran. Cette réunion a été marquée par la prise de plusieurs mesures dans le cadre des démarches des autorités de wilaya pour préserver l'environnement et lutter contre les différents points noirs. Parmi ces mesures, effectuer des rondes supplémen-

taires des camions à bennes en cas de nécessité dans les cités à forte densité démographique, l'apport des bacs supplémentaires de déchets au niveau des cités et quartiers avec la réalisation de deux centres de tri de déchets pour renforcer le centre de tri de Haï M'dina J'dida et intensifier les campagnes de sensibilisation des citoyens pour la préservation de la propreté et la protection de l'environnement. Les services de la wilaya ont souligné également que l'ex-wali avait déploré un dysfonctionnement dans le nettoyage durant la période des vacances conduisant à la prolifération de points noirs à travers des cités d'habitation et axes routiers, tout en insistant à remédier à cette situation en intensifiant les actions d'assainissement, d'installation de nouveaux bacs à ordures en prévision de la saison hivernale. L'ex-chef de l'exécutif d'Oran a ordonné aussi la poursuite du curage des avaloirs avec plus de célérité et efficacité par les services communaux et la Société des eaux et d'assainissement d'Oran (SEOR).

Par ailleurs, le même responsable avait recommandé de publier les décisions de fermeture de magasins et restaurants défaillants sur proposition du bureau communal d'hygiène d'Oran suite à des visites d'inspection effectuées par les services compétents dans les cités de Haï Es-Seddikia et Akid Lotfi.

Mis en veilleuse durant un laps de temps Le projet de l'ensemble promotionnel prévu à la Calère remis sur rails

H. S.

Mis en veilleuse durant un laps de temps, le projet du promotionnel de haut standing sur la place de la Pêcherie semble refaire son plein d'énergie pour repartir de plus belle. Son promoteur, l'Agence foncière, a déjà choisi l'entreprise de réalisation, déposé le dossier du permis de construire et celui du génie civil auprès de la CTC.

Au design architectural moderne sous forme d'un navire, moitié car ferry, moitié bateau de plaisance, cet ensemble mobilier immobilier multifonctionnel de haut standing conjugue le promotionnel intégré et les divers services gravitant autour du thème de la mer: restauration spécialité poissons et fruits de mer, shopping axé sur les activités nautiques, petit musée de la Méditerranée retraçant, notamment, l'histoire du littoral oranais avec effet 'zoom' sur le port d'Oran, salle d'expositions agrémentée d'un grand aquarium, espace de jeux pour enfants... avec à la clé un parking souterrain. L'idée d'aménager le terrain escarpé, un talus assez abrupt du fait du dénivellement entre la route d'en haut (voie qui monte vers Sidi El-Houari via le nouveau rond-point de la Pêcherie) et la route d'en bas (voie longeant le port de pêche et débouchant sur 'Bastos') qui se trouvait dans un piteux état et clochardisait tout le périmètre, avec notamment le vieux et dégradé massif en béton à l'arrière-fond qui servait autrefois de mur de soutènement, suggère donc de résorber un point noir, non pas au moyen trop facile d'un cache-misère (mur en voile, panneaux pub trompe-l'œil, espace vert tape à l'œil...) comme cela se faisait en d'autres temps, mais par la réalisation d'un projet bien étudié qui sied à ce haut lieu de tourisme -du moins c'est la nouvelle vocation qu'on veut imprégner à ce site.

UNE DÉMARCHÉ INCLUSIVE ET INTERACTIVE

Belkacem Sayeh, directeur par intérim de l'Agence foncière de la wilaya d'Oran, maître d'ouvrage du projet, indique que le bureau d'étude a été déjà choisi. Il y a lieu de rappeler que six BET avaient été présélectionnés dans le cadre du concours d'architecture lancé par l'Agence foncière relatif à ce projet immobilier prévu sur le site de la Calère. Après avoir passé au crible les dossiers techniques des soumissionnaires, au nombre de 12, le jury technique, installé par arrêté, signé par le SG de wilaya, et dont étaient membres le Conseil local de l'Ordre des architectes et des Associations à caractère patrimonial notamment, avait retenu 6 pré-qualifiés, en vue de l'étude et l'évaluation des prestations ainsi que les offres commerciales de ces « finalistes ». Suivi de très près par la wilaya, le projet de la Calère, qui relève d'un processus de réaménagement et de revitalisation du périmètre Pêcherie-Sidi El Houari, avait fait l'objet d'une mise en concurrence de maîtres d'œuvres avec comme élément-condition de conception que l'ensemble immobilier doit s'intégrer, harmonieusement, dans l'environnement du secteur à sauvegarder de Sidi El-Houari tout en ayant une fonctionnalité en rapport avec son emplacement en plein cœur de la Marina, avec à la clé une nouvelle approche basée sur la mixité d'usages pour établir une relation explicite ville-mer. Il faut noter que dans le cadre du plan de revitalisation de ce pan névralgique de la car-

te de la ville, tout un dispositif de mise en perspective et d'ouverture s'est inscrit dans la structure paysagère et urbaine projetée où la Marina se retrouve en première ligne. Sur les directives de la wilaya, la démarche adoptée pour la conception du projet immobilier du site de la Calère aura été inclusive, participative, ouverte à tous les acteurs professionnels et associatifs en rapport avec l'architecture, l'urbanisme, le paysage et la sauvegarde du patrimoine. A cet effet, des séances de travail pour l'échange d'idées, le débat et la concertation, ont regroupé les responsables de l'Agence foncière et la DUAC, des techniciens de la cellule rattachée au cabinet du wali avec des représentants du Conseil local de l'Ordre des architectes et des Associations à caractère patrimonial, lesquels ont été inclus, à juste titre, dans la composante du jury technique du concours de maîtrise d'œuvre.

UN NOUVEAU RAPPORT VILLE-MER

Ainsi, coup sur coup, les opérations s'enchaînent-elles à la Pêcherie pour métamorphoser ce site, qui incarne le mieux cet immobilisme délaissant qui a longtemps plombé la ville sur le plan aménagement et ameublement urbains. Portant bien mal son nom jusque-là, la Pêcherie sort enfin sa tête de l'eau, lève l'ancre, largue les amarres, prend le large vers la terre, réconcilie sa ville avec sa mer. Après la reconfiguration de l'axe reliant la rue John Fitzgerald Kennedy au tunnel de la Corniche, la démolition d'un petit pâté d'immeubles menaçant ruine et sans aucune valeur en vue d'aménager, au lieu et à la place un mini-jardin citadin, la mise en lumière du tunnel par un éclairage d'ambiance, l'aménagement par paliers successifs de Scaléra... c'est au tour de l'Agence foncière d'entrer en scène pour donner corps à une autre idée. Celle d'un aménagement immobilier multifonctionnel de grand standing combinant le promotionnel et les divers services en rapport avec le thème port-mer.

Ainsi, ce mobilier urbain à forte consonance touristique en rapport avec la thématique mer-pêche-plaisance, du fait de sa proximité, plutôt sa centralité par rapport à la carte du périmètre de la Pêcherie, se veut-il un point d'amarce pour le réaménagement urbain, pour la nouvelle logique d'urbanisation qui s'appuie sur le nouveau POS de Sidi El-Houari « partie haute », de toute la partie basse d'Oran-ville, à partir du bas-relief de la Marina qui embrasse la mer et en montant graduellement vers le haut : Scaléra, place Kléber, dans le sens menant vers Cité Petit via le boulevard Stalingrad et la route de Ras El-Aïn, comme dans le sens du labyrinthe montagneux débouchant sur la Chapelle de la Vierge, le Fort de Santa Cruz et le Plateau de Moulay Abdelkader, en serpentant, à travers le dédale mi-forestier mi-illicite des Planteurs... En attendant le « retour » du téléphérique qui tarde à venir. Le maître d'ouvrage a, d'ores et déjà, préparé le terrain en démolissant deux kiosques illicites et en procédant à des travaux d'excavation pour mettre à plat le sol, tout en clôturant l'assiette pour sécuriser le site et minimiser les désagréments. D'une emprise au sol de 2.265 m², cet ensemble est d'une structure R+5 avec un niveau en sous-sol et un parking souterrain de 45 places. Deux mezzanines sont prévues ainsi que des restaurants, des bureaux, des espaces polyvalents, 30 appartements de types F3 et F4, notamment.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Khait Fatima, 91 ans, Cité Lescure
Ghanem Zohra, 71 ans, Oran
Mustapha Fafa, 88 ans, Eckmühl
Hamadouche Amina, 1 an, El-Kerma

Horaires des prières pour Oran et ses environs

08 rabie el aouel 1442

El Fedjr 05h53	Dohr 12h47	Assar 15h52	Maghreb 18h19	Icha 19h37
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Après le décès d'un enfant par la rage à Ararba Lancement d'une campagne de lutte contre les chiens errants à Arzew

J. Boukraa

En dépit des appels incessants dénonçant le danger des chiens errants, les habitants des cités périphériques et autres communes d'Oran font toujours face à ce phénomène qui va plutôt crescendo. Pour mettre un terme à cette situation, une grande campagne de lutte contre les chiens errants a été lancée le week-end dernier à la daïra d'Arzew. La campagne a été dirigée par les services des forêts, les collectivités locales avec la participation de la protection civile. A Oran, les morsures occasionnées par les animaux errants sont fréquentes et inquiètent. Pas moins de 9.000 cas de morsures par des animaux errants ont été enregistrés durant les neuf premiers mois de cette année, dont 1.300 cas de morsures par des chiens, ce qui montre que les opérations d'abatage des animaux errants menées par les services communaux n'ont pas donné les résultats escomptés.

Les enfants de 3 à 15 ans en sont les plus touchés, avec un pic parmi les moins de 5 ans. Deux person-

nes sont décédées cette année à Oran par la rage. En août dernier, les services de la DSP ont déploré le décès d'une personne par la rage, alors que la deuxième personne, un enfant de 8 ans, est décédée le 18 octobre en cours. Il a été mordu le 9 septembre dans la localité de Ararba dans la daïra de Béthioua. Il a été également enregistré 19 cas de morsures les 9 et 10 septembre dernier dans cette même localité. L'année passée (en juin), un enfant de 11 ans est mort après avoir été mordu par un chien errant enragé au bidonville CUMO à Es-Sénia.

Souvent en horde, ces chiens viennent on ne sait d'où dans ces quartiers, la nuit surtout et occupent des abris isolés, voire même des cages d'escalier dont les portes d'entrée sont restées grandes ouvertes. La nuit, les aboiements se font stridents et intermittents.

Des riverains qui se rendent aux aurores à la mosquée munis de bâtons, nous ont raconté que ces bêtes affamées n'ont même plus peur des jets de pierre. «Quelquefois, et devant la menace d'attaque, nous sommes obligés de

rebrousser chemin ou bien de nous rassembler pour passer en groupe», a affirmé un citoyen. La prolifération de chiens errants est enregistrée notamment dans les zones où sont lancés des chantiers de construction. Les chiens utilisés pour le gardiennage sont laissés à l'abandon après l'achèvement des travaux, a-t-on souligné. La rage est l'une des plus graves maladies transmissibles aux humains, car elle est mortelle à partir du moment où une personne présente des symptômes généraux. Le chien est l'animal le plus incriminé. Selon un vétérinaire, cette maladie virale, très contagieuse, est souvent mortelle ou source de séquelles neurologiques graves. Des mesures préventives comme la vaccination des animaux sont toutefois possibles avant l'apparition des symptômes. Une épidémie survient environ tous les 8-10 ans : c'est peu fréquent, mais comme tous les chiens sortent et croisent des congénères, ils vont forcément être exposés au virus une ou deux fois dans leur vie. Près de 95% des cas humains de rage sont dus à des morsures de chiens.

CHU d'Oran

Acquisition d'un nouveau scanner 64 barrettes



J. Boukraa

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) Dr Benzerdjeb va se doter d'un nouveau scanner 64 barrettes qui offre une imagerie médicale de pointe, en un laps de temps très réduit. Ce nouvel appareil compte parmi les équipements médicaux de pointe qui permettent une lecture précise de l'image médicale et facilite sa restructuration. Une enveloppe de plus de 81 million de dinars a été débloquée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour l'acquisition, l'installation et la mise en service de cet appareil qui sera installé au niveau du

service des urgences médico-chirurgicales pavillon 19. Cette acquisition est un plus pour la prise en charge des patients surtout que certains malades n'ont pas les moyens d'aller chez le privé.

Le CHU d'Oran dispose actuellement de deux scanners, un au niveau du service d'imagerie et le deuxième au niveau du nouveau service d'urgences pédiatriques.

Une fois fonctionnel, l'appareil va permettre une meilleure prise en charge des malades. En effet, le CHU d'Oran reçoit les malades de 16 wilayas de l'Ouest, notamment des wilayas de Mostaganem, Aïn Témouchent, Relizane et Mascara. Par ailleurs, dans le ca-

dre de la poursuite et la mise en exécution de la feuille de route, portant réorganisation et modernisation du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, plusieurs pôles médicaux spécialisés sont projetés à court et à moyen termes.

Il est question, notamment, des pôles de neurosciences, de l'appareil locomoteur, de la chirurgie générale, du poumon et pneumologie. Conçus dans le cadre d'une stratégie du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, sous le sceau de l'amélioration de la prise en charge des malades, ces pôles auront une gestion indépendante avec des budgets propres.

Chirurgie scoliotique

23 enfants opérés récemment

Quelque 23 enfants et adolescents souffrant de scoliose ont été opérés au cours de la période du confinement sanitaire au niveau de la clinique spécialisée en orthopédie et en rééducation des victimes d'accident du travail (CNAS-CSORVAT) de Misserghine (Oran), a-t-on appris samedi auprès de la chargée de communication de cet établissement de santé.

Il s'agit d'enfants et adolescents souffrant de scoliose, une déformation de la colonne vertébrale qui survient au cours de la croissance, a indiqué Mme Naima Maachou, ajoutant que ces patients ont subi des chirurgies scoliotiques pour corriger la courbure de la colonne ver-

tébrale. La CSORVAT a profité de la période du confinement pour opérer ces enfants et adolescents pour ne pas perturber leur scolarisation, a noté Mme Maachou, ajoutant que ce nombre (23) est important, notamment qu'il s'agit d'une chirurgie lourde, avec un seul spécialiste (le scoliologue Pr Benchennouf) pour toute la région ouest. En tout, la clinique a opéré 72 patients depuis 2011, des enfants et adolescents âgés entre 14 et 21 ans, a fait savoir la même responsable.

La prise en charge de la scoliose dans l'Ouest et dans le pays en entier reste insuffisante, en raison du manque de scoliologues qui sont

rare à choisir cette spécialité. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait promis, lors de sa visite à la CSORVAT en septembre dernier, de prendre en charge le dossier et œuvrer à l'amélioration de la prise en charge de cette pathologie.

La solution, selon lui, serait d'encourager la spécialisation dans la chirurgie scoliotique, qui connaît peu d'engouement à cause de sa lourdeur. Les opérations chirurgicales peuvent durer jusqu'à 8 heures et le manque de spécialistes ne fait que rallonger les listes d'attente, a-t-on expliqué.

Occupé par trois familles Enième effondrement partiel d'un immeuble au Plateau

J. Boukraa

L'habitat précaire continue de défrayer la chronique dans la wilaya d'Oran, puisque ce phénomène continue de prendre de l'ampleur. Avant-hier en début de soirée, un immeuble sis au quartier du Plateau et occupé par trois familles a été le théâtre d'un important effondrement. Selon la protection civile, l'effondrement partiel s'est produit à l'immeuble N°14 à la rue Badria Abdellakader au secteur urbain Sidi El Bachir (Plateau Saint Michel) dans la commune d'Oran. Le plafond de cette habitation composée de trois niveaux s'est complètement effondré, selon la même source. Fort heureusement, le sinistre qui s'est produit vers 18h n'a pas fait de victime. Les locataires ont été évacués par les éléments de la protection civile. Cet immeuble a déjà été le théâtre de plusieurs effondrements. A Oran, les effondrements sont légion. Notons que même lorsque les appartements ne sont pas très vétustes les parties communes délabrées présentent un grand risque pour les habitants. Plusieurs actions ont été mises en

place pour faire face à cette situation, notamment le relogement des familles, l'éradication des immeubles menaçant ruine et la réhabilitation du vieux bâti. Depuis quelques années, la wilaya d'Oran a connu une grande dynamique dans la lutte contre l'habitat précaire et la distribution de logements sociaux notamment depuis 2013. Dans ce cadre, près de 37.000 familles ont été relogées à ce jour à Oran. Dans la continuité de ce programme, près de 17.000 logements publics locatifs (social) sont en cours de réalisation.

D'autre part, le Contrôle technique des constructions (CTC) a été chargé d'expertiser les immeubles classés vieux bâti pour un nouveau classement notamment au niveau de quelques secteurs urbains comme Sidi El Houari, Plateau, El Hamri, Ibn Sina, El Badr... Les autorités locales ont indiqué auparavant que le relogement se fera au fur et à mesure de la réception des nouvelles habitations en rassurant les citoyens que les services concernés ne ménagent aucun effort pour satisfaire leurs besoins en logements.

Des baraques envahissent les abords de l'ex-souk el fellah d'Aïn El Turck Des habitants et des commerçants dénoncent

Rachid Boutlelis

Des commerçants de l'ex-souk el fellah d'Aïn El Turck et des habitants demeurant dans les abords immédiats de ce lieu se sont rapprochés du Quotidien d'Oran pour dénoncer l'envahissement de baraques érigées en bois vulgaire, qui ont été adossées sur une partie de cette structure. Une requête signée par une quarantaine de commerçants (document en notre possession) a été adressée aux responsables locaux.

Nos interlocuteurs ont dénoncé «la construction d'une douzaine de baraques hideuses qui longent partiellement la façade de l'ex-souk el fellah». Selon le constat établi sur le terrain, ces répugnantes baraques, érigées illicitement sur un lieu public et qui entravent grandement la circulation piétonnière, font office de différentes activités commerciales gérées par des individus au louche acabit.

Les rédacteurs de cette requête signalent notamment les fréquentes et violentes altercations qui opposent les exploitants de ces commerces illicites, entre eux et avec les passants ainsi que la transformation de ces masures dès la tombée du soir en lieux de loisirs. «Il nous est difficile de fermer l'œil la nuit avec les subits éclats de voix et les rires à gorge déployée ainsi que de la musique diffusée à fond les décibels.

Nous avons vainement saisi les responsables concernés à plusieurs reprises pour tenter de mettre un terme à cette situation morbide qui a pris des ampleurs insensées, dépassant tout entendement, au fil du temps et en l'absence d'une véritable opération d'assainissement», se sont indignés des habitants demeurant dans les alentours immédiats.

«Selon les résultats du rapport de la police scientifique sur le sinistre, qui a ravagé tout un pan du souk el fellah le 3 novembre 2017, les flammes ont pris le départ à partir de l'une de ces baraques en question avant de se répandre. Nous interpellons qui de droit pour arrêter ce massacre à ciel ouvert, qui n'a que trop duré et envenime exécrablement l'ambiance de notre quotidien, avant que ne se produise l'irréparable», ont ajouté des commerçants installés dans les locaux de l'ex-souk el fellah. Notons également dans la foulée qu'un événement sordide d'activités informelles a envahi la prestigieuse esplanade du 1^{er} Novembre 1954, mitoyenne, transformée également en parking sauvage, qui représente tout un pan de l'histoire et ce, à la faveur d'un flagrant laisser-faire et de l'indifférence manifeste de tout un chacun.

Situé en face de cette place, le trottoir jouxtant le bureau de poste est logé à la même piteuse enseigne à travers des étals morbides de différents articles proposés à la vente. En effet, selon le constat établi sur les lieux, ces étales de l'informel jouxtent partiellement le mur d'enceinte des bureaux de l'administration de l'APC d'Aïn El Turck.

Ce sordide n'émeut à priori personne. «Et dire que 300 locaux commerciaux et un marché de proximité de 400 box, qui ont été réalisés dans la municipalité d'Aïn El Turck près d'une décennie auparavant, dans le but de résorber le chômage et de lutter contre l'informel, demeurent à ce jour inoccupés. Si chacun faisait convenablement son métier les vaches seront bien gardées», ont fait remarquer nos interlocuteurs avec une humeur bilieuse.

SIDI BEL ABBÈS

Sept ans de prison requis contre le DTP et 3 entrepreneurs

M. Delli

La brigade économique et financière de la Sûreté de wilaya avait enquêté sur des dossiers liés à des travaux attribués depuis quelques années à des entrepreneurs par la direction de wilaya des Travaux publics.

Après de longues procédures judiciaires et des investigations menées par les enquêteurs de la BEF, les dossiers ont atterri devant le Tribunal des délits de Sidi Bel-Abbès,

mercredi dernier, a-t-on appris de source judiciaire. Le représentant du ministère public a requis une peine de 07 ans de prison ferme à l'encontre de 4 personnes, le directeur de wilaya des Travaux publics et 03 entrepreneurs.

Après les plaidoiries des avocats de la défense, le verdict du tribunal a été mis en délibéré pour mercredi prochain. Le chef d'accusation pour les 03 affaires, selon nos sources d'information est «complicité, attribution de

privileges et non respect de la réglementation des codes des marchés». Outre la confection des cahiers des charges «sur mesure», les enquêteurs de la police ont décelé des infractions graves relatives «à la compensation entre les chapitres dans les matériaux engagés dans les projets» ainsi que «l'attribution des travaux sans les ODS» et «la non résiliation des conventions après des retards flagrants dans la réalisation des travaux».

Le foncier industriel sous la loupe

M. D.

Durant la semaine écoulée, une équipe d'enquêteurs, accompagnée d'agents de la police, a procédé à un recensement des terrains du foncier industriel attribués dans le cadre du Calpiref pour des projets d'investissement. Les enquêteurs, qui étaient certainement munis de réquisitions de la justice, ont pris des photos de l'état des lieux des terrains ciblés.

Ce sont pas moins de 17 assiettes du foncier, dont la majorité est située au niveau de la zone industrielle, qui sont concernées par cette opération, ont précisé nos sour-

ces d'information qui ajoutent, par ailleurs, que l'objet de l'enquête porte essentiellement sur le taux d'avancement des travaux des projets injectés sur ces terrains. Selon des indiscretions, il s'agirait de plaintes déposées par des bénéficiaires des terrains dans le cadre de ce dispositif à qui on aurait annulé les actes de concession pour le motif de non-réalisation des projets. Les plaignants, indiquent nos sources d'information, auraient déploré « les deux poids et deux mesures » observés par l'administration, car, dit-on, ce ne sont pas tous les investisseurs dont les terrains sont restés nus qui

ont été touchés par les annulations des actes de concession. C'est un autre dossier qui vient s'ajouter aux terrains attribués pour des logements dans la formule du LPA et du promotionnel.

Le secteur du logement connaît aussi une véritable problématique de projets du LSP et du LPA qui demeurent en souffrance depuis plus d'une décennie au grand dam des acquéreurs qui n'ont que la protesta comme moyen d'expression face au mutisme des autorités locales qui, à priori, ont les mains liées en l'absence d'un arsenal juridique pour gérer ce contentieux.

AÏN TEMOUCHENT

Covid: les mesures de restriction prolongées

Les autorités de la wilaya d'Aïn Temouchent ont décidé de prolonger la fermeture des commerces et l'interdiction des activités sportives dans les daïras de Beni Saf et Oulhaça de 7 jours supplémentaires, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la wilaya.

La décision de prolongation, signée par le wali d'Aïn Temouchent M'hamed Moumen, est entrée en vigueur jeudi soir, de 18 heures au lendemain à 6 heures du matin, a-t-on précisé, ajoutant que toute infraction à cette décision est passible des sanctions en application de la réglementation en vigueur, se-

lon la même source. Cette décision a été prise comme mesure préventive, après que les médecins du comité scientifique chargé du suivi des développements de la pandémie du covid-19 ont signalé la nécessité d'en prolonger l'application pour garantir le contrôle de la situation épidémiologique à travers les communes des daïras de Beni Saf et de Oulhaça et c'est ce que les autorités de la wilaya d'Aïn Temouchent ont décidé, a déclaré à l'APS le coordinateur de wilaya de la cellule de crise chargée de suivi des développements de la pandémie du coronavirus, Amar Medjdoub. Le responsable a indiqué que «la situation épidémiologique à travers les

communes en question connaît une stabilité et aucun cas de décès lié au covid-19 n'a été signalé, durant la semaine passée, mais la situation nécessite davantage de précaution et de respecter les mesures de prévention». La décision de la wilaya imposant la fermeture de tous les commerces, des grandes surfaces et l'interdiction provisoire de toutes les activités commerciales et sportives à travers les communes des daïras de Beni Saf et d'Oulhaça, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du covid-19 est entrée en vigueur le 15 octobre en cours, avant d'être prolongée pour une durée de 7 jours supplémentaires.

EL-BAYADH

Les vœux des petits fellahs exaucés

Hadj Mostefaoui

Après avoir vainement frappé aux portes de la chambre d'agriculture et celle du bureau de l'UNPA, les petits fellahs de la wilaya, plus de 5.000, voient leurs vœux se concrétiser.

En effet, la direction des services agricoles de la wilaya a annoncé que le créneau du maraîchage et l'arboriculture, longtemps mis en berne, vient de bénéficier du sou-

tien financier des pouvoirs publics. Il s'agit de donner un souffle nouveau à ce secteur et d'assurer le décollage de la production maraîchère locale, longtemps handicapée par le manque de forage des puits et l'inexploitation des sources, notamment dans la région des Ksour.

Une enveloppe financière conséquente, 15 milliards de centimes, destinée exclusivement à l'achat des équipements de forage et de

forage de puits et autres matériels pour le pompage d'eau à partir des puits et des retenues et sources d'eau ainsi que des pivots pour l'arrosage de leurs exploitations agricoles. Une aubaine pour des milliers de petits fellahs, démunis et sans ressource, ne disposant d'aucun moyen matériel ou technique pour sauver des milliers de terres arables, asséchées et laissées en jachère à longueur d'année.

MASCARA

Enfin un siège pour la radio locale

Belkecir Mohamed

Profitant d'un conclave avec des représentants de la presse dans la wilaya, le président de l'Assemblée communale a annoncé, en fin de semaine, que la station régionale de la radio «Beni Chougrane», qui connaît des problèmes d'exiguïté de

tion ne se fera pas immédiatement mais dans un temps proche puisqu'il sera précédé par un travail technique d'un service spécialisé de sa direction générale. Le siège de la radio se trouve actuellement au niveau d'anciens logements de fonction situés au 4^e étage d'un immeuble.

TLEMCCEN

Le réseau routier renforcé

Khaled Boumediene

Une rocade côtière entre Marsat Ben M'hidi et Ghazaouet de 59 km, une pénétrante autoroutière reliant Ghazaouet et la RN 98 de 10 km, un dédoublement de la RN 7A entre Maghnia et Marsat Ben M'hidi de 60 km, un port de plaisance à Honaine et un autre grand port de pêche à Sidna Ouchâa (commune de Dar Yaghmoracen), la planification des infrastructures routières, autoroutières et portuaires, a connu, ces dernières années, un essor intense dans la wilaya de Tlemcen. Il y a aujourd'hui un large consensus, aussi bien parmi les cadres de ce secteur que les citoyens de la wilaya, pour reconnaître tout l'intérêt de tels projets routiers, autoroutiers et équipements portuaires qui ont des effets positifs et de grandes retombées sur le développement économique et social de toute la région. « Ces grands projets structurants prendront en compte plusieurs nouveaux enjeux prioritaires dont le placement du territoire de la wilaya au cœur des grands axes de communication, la résorption des problèmes de congestion du trafic, dans le cadre d'une stratégie multimodale, la lutte contre l'insécurité routière et autoroutière et la dynamisation du secteur portuaire qui doit s'adapter aux mutations socio-économiques de la wilaya caractérisées par des exigences de développements internes au pays et par les nouveaux contextes de la mondialisation et de la globalisation du commerce. Ces investissements productifs augmenteront la capacité du potentiel de croissance, à moyen et long termes, et accentueront la dynamique du marché intérieur et contribueront au développement durable », a souligné le directeur des Travaux publics, Radjaa Mohamed, lors d'une brève entrevue. Notre interlocuteur a fait savoir que le projet de la rocade côtière de 59 km entre Ghazaouet et Marsat Ben M'hidi est en voie d'achèvement, il ne reste qu'un petit tronçon de 7 km dont les travaux de terrassements et de béton bitumineux sont en cours de réalisation par l'entreprise 'STARR' au giratoire de Bab Khroufa où aboutira ce nouvel axe routier majeur entre ces deux villes du littoral. La première phase du projet de la pénétrante autoroutière de Gha-

zaouet de 13 km est en voie d'achèvement, ce qui facilitera grandement le trafic routier de cette zone où circulent un grand nombre de camions poids lourds pour rejoindre le port de Ghazaouet.

Ce réseau routier sera renforcé, selon le DTP de Tlemcen, par un nouveau raccordement de 10 km qui reliera la RN 98 à cette pénétrante à Bab Khroufa, située à l'entrée de la ville portuaire de Ghazaouet. Les autorités de la wilaya n'attendent que la levée du gel de ce projet d'un montant de 15 milliards de DA. Toutes les procédures de cahiers des charges, d'avis d'appel d'offres et de choix des entreprises ont été finalisées pour lancer les travaux après la décision de dégel des pouvoirs publics. Par ailleurs, les travaux publics de construction des ouvrages de protection (jetées ou digues) et des ouvrages d'accostage (quais, appontements) sont totalement achevés au port de pêche de Sidna Ouchâa, qui a pour objet de réduire la grande pression exercée, actuellement, sur le port de pêche et de commerce de Ghazaouet. Pour livrer cette infrastructure portuaire qui aura un impact sur la relance de la pêche dans cette région, des essais de dragage et des travaux d'alimentation en eau potable et de raccordement à l'énergie sont actuellement en cours pour l'exploitation de ce nouveau port d'une capacité d'accueil de 295 unités, entre petits métiers, sardiniers, chalutiers et thoniers. Selon le directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya de Tlemcen, Boukabrine Sahnoune, l'étude de la halle à marais de catégorie 1 est achevée, pour la soumettre à la tutelle, en vue de son inscription et le lancement des travaux des structures de commercialisation des produits de la pêche. L'étude des cases pêcheurs est en cours par les services des Travaux publics. L'élévateur à bateau d'entretien et de maintenance des bateaux sera installé par l'unité de gestion des ports de pêche de Tlemcen. A noter que l'étude d'extension (de 2,6 à 3 km) de la piste d'atterrissage de l'aéroport international «Messali Hadj» de Zenata, réalisée par la SETOR a été récemment transmise au ministère de tutelle pour l'inscription de cette opération qui permettra, selon le DTP de Tlemcen d'accueillir les avions gros porteurs.

TIARET

L'internet arrive dans les zones d'ombre

El-Houari Dilmi

Une salle d'internet entièrement équipée, don d'Algérie Télécom, a été mise en service mercredi au douar « Azioua », dans la commune de Sidi Ali Mellal, à une soixantaine de kilomètre au nord de Tiaret. En effet, c'est en présence du wali de la wilaya, des responsables et élus locaux que cette salle d'internet a été mise en service au niveau du douar «Azioua», considéré comme une «zone d'ombre», la plus reculée de toute la wilaya. Et selon un communiqué de la direction de l'éducation, 140.221 élèves et 8.692 du préscolaire ont rejoint mercredi les bancs des écoles. La wilaya comp-

te également 80.900 élèves scolarisés dans le cycle moyen et 39.437 dans le secondaire.

Toujours selon la direction de l'éducation, la wilaya compte 534 écoles primaires, 146 CEM et 60 lycées, encadrés par 19.192 fonctionnaires dont 15.672 enseignants et personnel administratif. Le secteur de l'éducation compte également 371 cantines, cinq internats et 188 autobus de transport scolaire dont 65 nouvellement livrés. Le communiqué de la direction de l'éducation fait état, enfin, de 24 unités de dépistage et de soins disséminées sur le territoire de la wilaya, encadrées par 24 médecins généralistes, 20 dentistes et 23 psychologues, assistés par 49 paramédicaux.

Une crise constitutionnelle longtemps redoutée serait-elle toute proche ?

CHICAGO – Depuis l'élection de Donald Trump en 2016, les spécialistes du droit comme moi-même sont bombardés d'e-mails de journalistes qui se demandent si les États-Unis sont en train de vivre ou de s'orienter vers une « crise constitutionnelle ». Ces interrogations s'expliquent essentiellement par le mépris du président à l'égard des règles, lui qui a notamment interféré avec l'enquête du conseiller spécial Robert Mueller sur l'ingérence russe dans l'élection, lui qui ne cesse de s'attaquer verbalement aux journalistes et aux juges, et qui s'efforce de lancer des enquêtes contre ses opposants politiques.



PAR ERIC POSNER

Professeur à l'Université de Chicago, est l'auteur d'un récent ouvrage intitulé *The Demagogue's Playbook: The Battle for American Democracy from the Founders to Trump* (All Points Books, 2020)

Une crise constitutionnelle se définit à proprement parler comme un tournant susceptible de conduire à l'effondrement ou à la transformation du système. Pour l'heure, ce tournant n'a pas eu lieu. Une crise de ce type apparaît néanmoins de plus en plus probable. Et je ne parle pas ici de l'élection (bien qu'elle risque d'entraîner une crise constitutionnelle si l'issue est serrée, ou dans le cas peu plausible où Trump refuserait d'une manière ou d'une autre de quitter ses fonctions). Je parle davantage d'une crise susceptible de se produire même si Trump perdait l'élection. Une telle crise pourrait en effet résulter d'une tension qui a existé dans toute l'histoire des États-Unis, entre d'un côté les Cours de justice et de l'autre un système de démocratie qui confie en fin de compte le pouvoir au peuple.

Deux crises constitutionnelles ont eu lieu dans l'histoire américaine. Toutes deux ont impliqué un affrontement entre la Cour suprême et des élus soutenus par l'opinion publique. La première a débuté avec la tristement célèbre affaire *Dred Scott v. Sandford* en 1857. Dans cette affaire, la Cour suprême avait considéré que les Afro-Américains n'étaient pas des citoyens américains, et que le compromis du Missouri de 1820 – qui avait empêché une guerre civile en élaborant une formule de division du territoire entre États esclavagistes et les autres – était en réalité inconstitutionnel.

La décision de la Cour avait enflammé les tensions entre le Nord et le Sud, et contribué à la guerre de Sécession, notamment en faisant obstacle à un compromis. S'ensuivra une crise constitutionnelle qui persistera plus d'une dizaine d'années après la guerre, dans la mesure où la Cour suprême continuera de mettre à mal les amendements législatifs et constitutionnels destinés à protéger les esclaves affranchis, et où le Congrès ripostera en privant la Cour de compétence juridictionnelle. L'issue finale confirmera l'abolition de l'esclavage et l'union des États, mais préservera un système d'apartheid dans le Sud. Une seconde crise est survenue dans les années 1930, lorsque la Cour suprême a invalidé plusieurs lois du New Deal destinées à remédier à l'urgence économique de la Grande Dépression. En 1937, fraîchement élu sur une victoire écrasante, le président Franklin D. Roosevelt propo-

sera une législation visant à faire entrer des juges pro-New Deal au sein de la Cour. Malgré la non adoption de cette législation, la Cour fera machine arrière, et cessera de s'opposer aux réglementations économiques. Même lorsque Roosevelt parviendra à pourvoir des sièges vacants jusqu'à obtenir une majorité favorable, la Cour suprême ne fera pas de vague pendant encore une vingtaine d'années.

Compte tenu de l'extrême incertitude politique actuelle, il est difficile de savoir quelle forme prendra la prochaine crise constitutionnelle ; en revanche, ses principaux contours sont d'ores et déjà visibles. Comme lors des affrontements précédents, la droite contrôle aujourd'hui la Cour suprême, mais elle a perdu la bataille de l'opinion publique. Depuis les années 1980, des décisions conservatrices contraignent de plus en plus les réglementations économiques nationales – faisant écho à l'approche autrefois discréditée de la Cour avant 1937 – et ont créé un droit individuel à la possession d'armes à feu, renforcé les droits religieux, invalidé plusieurs règles sur le financement des campagnes, affaibli la protection des minorités raciales, et mis à mal le droit à l'avortement.

À gauche, si le mécontentement à l'égard de la Cour couve depuis les années 1980, ce sont deux évolutions qui ont fait exploser la colère ces dernières années. Premièrement, l'Affordable Care Act (Obamacare), accomplissement progressiste majeur de ces 20 dernières années, est aujourd'hui en grand danger. Cette loi n'avait été confirmée que du bout des lèvres par la Cour suprême en 2012, et a depuis été souvent défiée juridiquement au sein des Cours de niveau inférieur. Si la Cour suprême prononce de nouvelles décisions encore plus à l'encontre de l'Obamacare, l'avenir non seulement de cette loi, mais également de toute législation progressiste ambitieuse, pourrait être menacé.

Deuxièmement, les Démocrates n'ont aujourd'hui plus confiance dans le respect par les Républicains des règles relatives aux désignations à des postes judiciaires, compte tenu du retournement de veste opéré par le Bon vieux parti s'agissant des nominations à la Cour suprême. Ayant refusé en 2016 d'entendre Merrick Garland, proposée par le président Barack Obama à la Cour suprême, faisant valoir l'imminence de l'élection présidentielle, voici que la majorité républicaine du Sénat se précipite aujourd'hui pour achever les audiences de confirmation de la juge Amy Coney Barrett, proposée par Trump, à moins d'un mois de la prochaine élection. Cette mauvaise foi, associée au timing malchanceux d'une vacance de poste à la Cour suprême, signifie presque à coup sûr qu'une majorité conservatrice en son sein pourra faire obstacle aux législations démocrates pendant les quatre prochaines années au moins – et sans doute beaucoup plus longtemps encore.

Cette combinaison entre Cour suprême orientée à droite et impression de mauvaise foi de la part

des Républicains conduit désormais les Démocrates à jouer eux-mêmes l'agressivité. Beaucoup à gauche souhaitent que l'opposant de Trump, Joe Biden, œuvre pour « remplir la Cour suprême de juges » en cas de victoire. Cela signifierait augmenter le nombre de sièges – qui passerait sans doute de 9 à 13 – afin que quatre juges supplémentaires puissent être désignés, ce qui créerait une majorité de 7-6 plus favorable à un programme libéral.

L'importance de cette proposition ne doit pas être sous-estimée. Les manœuvres conduites par Roosevelt pour remplir la Cour s'étaient soldées par un échec cuisant, et avaient politiquement mis à mal sa présidence de manière prolongée. Le fait de blinder la Cour est un acte radical, et s'apparente à une tactique despotique. La Cour suprême reste par ailleurs relativement populaire dans l'opinion. Or, en dépit de ses instincts modérés, Biden n'est pas parvenu à prendre ses distances par rapport à cette idée, craignant sans doute de mécontenter l'aile gauche du Parti démocrate.

Le problème de Biden n'est cependant pas la gauche, mais bien la Cour suprême, que ce soit aujourd'hui ou demain. Sa campagne s'axe en effet de plus en plus sur la promesse de meilleurs soins de santé, et d'une réponse plus forte face à la pandémie – deux domaines dans lesquels les juges conservateurs font preuve d'une hostilité certaine. Par conséquent, si Biden remporte l'élection et obtient une majorité dans les deux chambres – dont il aura besoin pour procéder au blindage de la Cour suprême – il se retrouvera confronté à un dilemme. S'il tente de remplir la Cour, il risquera de perdre le soutien des Démocrates modérés, ce qui pourrait accentuer la polarisation politique, et mettre à mal la stature de la Cour aux yeux du public. Mais s'il ne le fait pas, il pourrait se retrouver politiquement impuissant.

Roosevelt lui-même n'avait pas osé parler de sa loi comme d'une démarche de remplissage de la Cour. Il avait préféré faire valoir la nécessité pour des juges d'âge avancé, en charge de la justice au niveau fédéral, d'être secondés par des juges plus jeunes. Loin d'être aussi populaire que l'était Roosevelt, Biden n'a d'autre choix que d'espérer que les juges conservateurs de la Cour feront preuve de bon sens, et modéreront leur hostilité à l'égard de législations populaires ainsi que de l'action du gouvernement.

Le président de la Cour suprême, John Roberts, a démontré qu'une telle modération était possible. Mais avec l'arrivée de Barrett, il pourrait se retrouver en minorité. Et si jamais Barrett rejoignait les quatre autres conservateurs purs et durs dans une démarche d'opposition à la volonté d'un gouvernement démocratiquement élu, la crise constitutionnelle qui en résulterait pourrait bien durer des années.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

Une réplique à la Covid-19 au secours des populations démunies

LONDRES – Les dirigeants du G20 doivent se réunir sans plus attendre afin d'améliorer et de collaborer davantage autour d'une stratégie mondiale pour répondre à la crise de la COVID-19. Bien que les mesures de confinement soient allégées dans plusieurs pays, le nombre quotidien de nouveaux cas de COVID-19 a récemment atteint son plus haut niveau à date, à l'échelle mondiale. De plus, les répercussions économiques dévastatrices ne cessent d'accompagner l'éclosion de nouveaux epicentres dans les pays émergents et en voie de développement.



PAR ERIK BERGLÖF¹, GORDON BROWN², HELEN CLARK³ ET NGOZI OKONJO-IWEALA⁴

1- Ancien économiste en chef de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*

2- Ex premier ministre du Royaume-Uni, est envoyé spécial des Nations unies pour l'Éducation mondiale**

3- Ex-première ministre de la Nouvelle-Zélande***

4- Ex-ministre des Finances du Nigeria****

Il s'agit d'un moment crucial puisque les pays les plus défavorisés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine sont aux prises avec des situations d'urgence sur le plan de l'économie et de la santé publique nécessitant des mesures immédiates. Plusieurs pays à revenus intermédiaires bénéficieraient également de soutien. Ensemble, ces pays représentent près de 70 % de la population planétaire et constituent le tiers du PIB mondial.

Dans les mois et années à venir, leurs besoins deviendront de plus en plus criants. L'Organisation internationale du travail projette que les heures de travail du deuxième trimestre de 2020 seront 10,5 % en deçà des taux d'avant la crise, équivalant à la perte de plus de 300 millions d'emplois à temps plein. Et pour une première fois au cours de ce siècle, la pauvreté mondiale est en expansion.

En effet, une récession mondiale risque d'enrayer l'amélioration des conditions de vie réalisée dans les trente dernières années et, selon une prévision, faire basculer entre 420 à 580 millions de personnes dans la pauvreté. D'ailleurs, le Programme alimentaire mondial a que la COVID-19 pourrait probablement faire doubler à 265 millions le nombre de personnes souffrant de famine aiguë.

La pandémie a également déclenché la plus grande crise de l'éducation de notre époque. En effet, compte tenu du confinement, 1,7 milliard d'enfants, soit plus de 90 % du total mondial, ont cessé d'aller à l'école. Dans

les pays pauvres, plusieurs risquent de ne jamais y retourner. Des millions d'enfants qui n'ont plus accès aux repas servis à l'école souffrent maintenant de faim et les États à court d'argent diminuent leur aide à l'éducation.

L'urgence économique et sociale actuelle ne cessera point tant que l'état d'urgence sanitaire mondiale ne sera pas maîtrisé. Il faudra aussi que tous les pays surmontent cette crise.

Nous nous réjouissons des 8 milliards de dollars de dons récoltés le 4 mai dernier lors du sommet mondial virtuel pour la recherche de vaccins, de techniques de dépistage et de médicaments contre la COVID-19. Nous pressons les États et donateurs de s'acquitter de leur contribution immédiatement. Cependant, des efforts beaucoup plus importants doivent être déployés.

La coordination mondiale sera particulièrement importante pour le développement, la production en série ainsi que la distribution équitable d'un éventuel vaccin. De plus, puisque l'accès à ce vaccin doit être gratuit et universel, nous exhortons les membres du G20 à apporter leur appui à la reconstitution des ressources de Gavi, l'Alliance du Vaccin, dans le cadre de la du 4 juin.

Dans le même ordre d'idée, la capacité de dépistage de la COVID-19 doit être renforcée et élargie à une échelle nettement plus vaste. Par ailleurs, une collaboration transfrontalière plus étroite est indispensable afin d'accroître les réserves mondiales en matériel médical essentiel des plus restreintes aujourd'hui. Les pays en développement ont également besoin d'appui afin de renforcer leurs capacités d'intervention en matière de santé, développer leurs systèmes de santé et améliorer leurs filets de sécurité sociale. Les pays membres du G20 doivent souscrire à l'appel des Nations Unies pour la protection des réfugiés, des personnes déplacées ou toute personne tributaire de l'aide humanitaire.

Plus de 100 pays ont sollicité le Fonds monétaire international afin d'obtenir du soutien en raison des détériorations économiques et fiscales sans précédent qui touchent les pays émergents ou en voie de développement. De nombreux autres feront d'ailleurs probablement de même. Même si le FMI a déclaré que ces pays avaient besoin de 2,5 billions de dollars pour passer à travers la crise, seulement une fraction de ce montant a été affectée.

Donc, bien que nous nous réjouissons des bonnes intentions au cœur du plan d'action du G20 contre la COVID-19, les instances mondiales doivent en faire davantage.

Premièrement, l'allègement de la dette des 76 pays de l'Association internationale de développement doit être foncièrement étendu afin d'inclure un allègement de la part des créanciers privés et bilatéraux jusqu'à la fin de 2021. De plus, les créanciers multilatéraux doivent faire la démonstration qu'ils accordent de nouveaux prêts nets; sinon, ils doivent allouer un allègement de la dette aux pays endettés. Le temps presse pour que les créanciers privés accordent des allègements de dettes de plein gré; c'est pourquoi une approche à caractère exécutoire devrait maintenant être envisagée.

En effet, entre-temps, une douzaine ou plus d'économies émergentes risquent d'être dans l'incapacité de s'acquitter du service de la dette dans les prochains mois. Le FMI devrait dès lors s'organiser afin de rassembler les parties concernées.

Deuxièmement, le G20 devrait confirmer que l'assistance nécessaire de 2,5 billions de dollars sera octroyée. Pour se faire, il faudra que le FMI, la Banque mondiale et les Banques régionales de développement dépassent les limites de leurs prêts et subventions. Les Banques multilatérales de développement devront donc majorer leur portefeuille de prêts existant au cours des 18 prochains mois en passant de 500 milliards de dollars à un chiffre se situant entre 650 et 700 milliards. Si elles désirent agir de façon adéquate, ces institutions doivent dégager davantage de ressources et permettre un déploiement plus ambitieux de leur capital investi.

Il est absolument nécessaire que de nouveaux droits de tirage spéciaux (les actifs de réserve internationale du FMI) soient émis et que ceux qui sont existants et inutilisés ou de nouvelles attributions soient transférés aux pays ayant besoin d'un soutien urgent. Une nouvelle allocation de DTS débloquerait immédiatement 600 milliards de dollars et plus d'un billion de dollars d'ici 2022. Le G20 devrait aller chercher les appuis politiques à l'égard de cette mesure et assumer le travail technique nécessaire afin qu'elle soit mise en vigueur dès qu'un accord sera conclu.

Lors de la première phase de la crise de la COVID-19, l'accent fut mis sur l'apport de li-

quidités, la protection de l'emploi et les investissements d'urgence dans les soins de santé. Maintenant, tandis que les décideurs politiques cherchent à ramener les niveaux de croissance de l'économie mondiale aux taux d'avant la crise, il est primordial de développer la coordination fiscale et monétaire.

Les États nationaux devraient par conséquent envisager la création d'un objectif de croissance mondiale de même que des cibles d'inflation nationales. Les investissements respectueux de l'environnement doivent faire partie de cet élan de croissance. En effet, en favorisant des projets d'infrastructures qui mettent de l'avant le développement durable, ils aideront à combattre les changements climatiques.

Afin de hausser les revenus publics essentiels, les instances mondiales devraient élaborer une stratégie commune afin de récupérer l'argent dissimulé dans les paradis fiscaux. Les pays devraient automatiquement échanger leurs renseignements fiscaux, lever la voile du secret entourant les propriétaires réels et les fiduciaires ainsi que sanctionner les pays refusant d'appliquer les règles convenues.

La COVID-19 est un signal d'alarme lancé au monde pour qu'il construise un multilatéralisme nouveau et efficace; préparé à relever les défis du XXI^e siècle. Les structures de la santé et de la finance mondiale doivent être consolidées et en partie repensées afin d'améliorer notre état de préparation face à de futures crises ainsi qu'à les surmonter rapidement et à grande échelle. Afin d'empêcher que la récession provoquée par la pandémie ne s'aggrave et d'atténuer ses répercussions sur les populations les plus démunies de la planète, des mesures additionnelles doivent être prises par le G20. Nous enjoignons ses dirigeants à envisager sous tous ses aspects ce qui doit être fait maintenant.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

*Et est maintenant directeur de l'Institut des affaires internationales de la London School of Economics and Political Science.

**Et président de la Commission internationale sur le financement des opportunités mondiales pour l'éducation.

***Est une ancienne administratrice du Programme des Nations unies pour le développement.

****Est la présidente du conseil d'administration de Gavi, l'Alliance du Vaccin, ainsi que membre distinguée de l'Initiative pour la Croissance en Afrique de la Brookings Institution.

L'issue la plus rapide pour sortir de la pandémie

GENEVE – Chaque jour, la pandémie de la COVID-19 ajoute des milliers de pertes de vies et des milliards de dollars de pertes financières à son triste bilan mondial. La méthode la plus efficace pour mettre un terme à cette crise - possiblement aussi tôt que l'année prochaine - consiste à mettre au point un vaccin sûr et efficace, produit en grandes quantités et distribué mondialement. Pour éviter tout retard inutile, les États devraient saisir l'occasion, pendant que les chercheurs travaillent à trouver la bonne formule, de préparer le terrain pour une production rapide et un déploiement généralisé et équitable.



PAR SETH BERKLEY¹,
RICHARD HATCHETT²
ET SOUMYA SWAMINATHAN³

1- Directeur général de Gavi, l'Alliance du Vaccin.

2- Directeur général de la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies.

3- Experte scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la santé.

C'est le principe sur lequel repose la Facilité de financement pour l'accès universel aux vaccins contre la COVID-19 (la COVAX). Créée par Gavi, l'Alliance du vaccin, l'Organisation mondiale de la santé et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (COVAX), cette plateforme novatrice vise à distribuer au moins deux milliards de doses de vaccin contre la COVID-19 d'ici la fin de 2021.

Un si grand nombre de doses — qui sera réparti équitablement entre les pays participants, sans tenir compte de leur capacité de payer — couvrirait 20 % des populations des pays participants. Il suffirait donc de protéger les populations vulnérables et à risque élevé ainsi que les effectifs médicaux de première ligne dans le monde entier. (on pourrait aussi constituer des réserves additionnelles, pour que toute épidémie future puisse être étouffée avant qu'elle ne s'enflamme.)

À ce stade, plus de 160 vaccins candidats sont en phase de développement préclinique ou clinique. Il est impossible de prédire lequel passera avec succès les

essais cliniques et fera l'objet de licences (le taux d'échec des vaccins dans les premiers stades de développement est élevé). On peut par contre faire en sorte qu'un cadre efficace de production et de déploiement soit déjà en place lorsqu'un des vaccins s'avérera efficace. À cette fin, les États doivent investir dans la facilité de financement COVAX le plus tôt possible.

La difficulté réside dans la possibilité que les États puissent se sentir obligés de renoncer à coopérer, et préférer négocier directement avec les producteurs de vaccins pour obtenir les doses dont ils ont besoin. Il est vrai que les États ont le devoir de protéger leurs propres citoyens avant toute autre considération. Mais cette stratégie nationale comporte des risques importants, à commencer par la possibilité qu'un État donne son aval à des vaccins inopérants.

Même si les autorités publiques d'un pays mettent la main sur des quantités suffisantes de doses d'un vaccin efficace pour sa propre population, certaines personnes, celles qui sont immunodéprimées et qui ne peuvent peut-être pas se faire vacciner — ne seraient pas protégées si d'autres pays ne parviennent pas à obtenir de quantités suffisantes du vaccin. Et ceci est vrai sans même tenir compte de l'obligation morale de ne pas laisser pour compte des pans entiers de la population dont la vie pourrait être sauvée par les traitements.

Pendant la pandémie de la grippe porcine en 2009, quelques pays ont fait main basse sur le marché de ce vaccin, laissant la vaste majorité de la population mondiale sans aucun vaccin jusqu'à ce que l'épidémie soit réellement éteinte. Ce scénario doit être évité à tout prix pour la crise actuelle, ne serait-ce que parce que la COVID-19 présente des taux d'infection et de mortalité beaucoup plus élevés.

En collaborant avec les agences de santé mondiale dans le cadre de la facilité COVAX, les autorités publiques peuvent assurer un accès égal à tous aux vaccins contre la COVID-19. Pour les pays qui ont conclu des accords bilatéraux avec les producteurs, l'adhésion à la COVAX revient à une police d'assurance, au cas où ils misent sur les mauvais candidats. Pour les pays qui n'ont pas encore conclu d'accord — la grande majorité de la population mondiale —, la COVAX est le seul moyen d'éviter d'être refoulé au portillon.

La COVAX assure que les retombées et les risques de la mise au point de vaccins sont répartis sur un plus grand nombre. Fort du plus grand éventail de vaccins candidats dans le monde entier, la coalition donne aux pays participants les meilleures chances de recevoir un vaccin sûr et efficace dès sa commercialisation — et fait en sorte que ce moment arrive plus vite.

Lorsque les sociétés pharmaceutiques assument tous les risques financiers, elles n'investiront dans l'expansion de la production qu'après avoir finalisé les essais cliniques et reçu l'autorisation de produire le vaccin. Cette approche se justifie économiquement, mais elle n'a pas de sens dans le contexte d'une pandémie dont la propagation est aussi fulgurante.

La COVAX emploie une stratégie radicalement différente. En plus de recourir au financement pour faire avancer les projets — l'investissement direct en recherche, en développement et en production — elle se sert du financement comme moyen d'attraction, sous la forme d'engagements d'achat anticipés pour un grand nombre de doses après l'homologation. Ceci assure que le secteur privé soit fortement incité à prendre en charge la mise au point de vaccins urgents.

De plus, la COVAX met en commun les

ressources des instances nationales pour financer l'accélération de la production des vaccins les plus prometteurs même avant la finalisation des essais cliniques. Ainsi, lorsque le vaccin sera homologué, de grandes quantités de doses de vaccin seront prêtes à être distribuées. Déjà, l'OMS travaille avec un large éventail de parties prenantes, notamment les États membres et les organisations de la société civile, pour élaborer et mettre en œuvre un mécanisme de répartition équitable et juste des doses du vaccin, après sa mise en production.

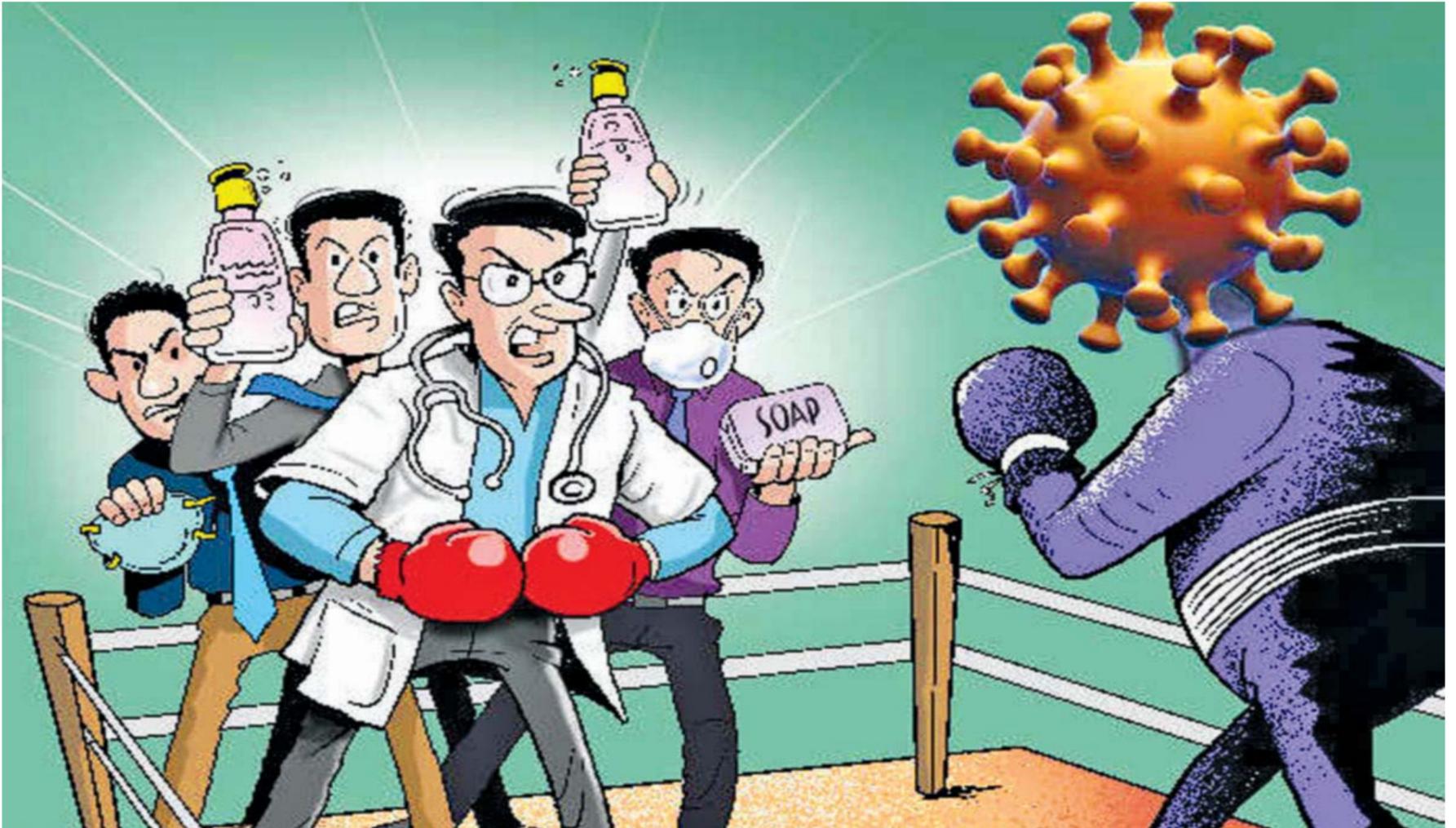
La COVAX ne prendra en charge que les vaccins candidats mis au point en conformité avec les normes de sécurité les plus rigoureuses. En collaborant avec des experts du monde entier pour élaborer des profils de produits cibles, échanger des modèles de pratiques exemplaires sur le plan des essais, faciliter les essais cliniques dans plusieurs pays et promouvoir l'harmonisation des réglementations, la COVAX établira une nouvelle référence pour la mise au point et la distribution rapide, sûre et efficace de vaccins.

Nous ne pouvons nous permettre de laisser plus longtemps nos économies sur leur trajectoire actuelle. Alors que le PIB mondial se rétrécit — le Fonds monétaire international et la Banque mondiale prévoient une contraction de 5 % en 2020 —, la pauvreté et la faim se font de plus en plus sentir. Puisque l'économie mondiale perd chaque jour 10 milliards de dollars, raccourcir la durée de la pandémie, ne serait-ce que de quelques jours, ferait plus que compenser les coûts de la COVAX. Cette proposition de collaboration internationale — dans laquelle les risques et les retombées sont répartis également — n'a jamais eu autant de valeur.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

Saisir l'occasion offerte par les défis en santé mondiale

SAN FRANCISCO – La pandémie de la COVID-19 et ses répercussions ont eu des effets dévastateurs sur des collectivités et des économies dans le monde entier. Il semblerait qu'après à peine six mois, la COVID-19 pourrait bien devenir la maladie la plus coûteuse de l'histoire, coûtant à l'économie mondiale quelque 3 à 8 % de PIB pour cette année seulement.



PAR JAANA REMES¹
ET KATHERINE
LINZER²

1- Est une associée du McKinsey Global Institute travaillant à San Francisco

2- Est une associée de McKinsey & Company travaillant à Chicago

Mais le coût des maladies chroniques, même s'il est moins visible, est de beaucoup supérieur. Dans un nouveau rapport du McKinsey Global Institute, on évalue que les problèmes de santé réduisent le PIB mondial de 15 % chaque année – à peu près le double des effets négatifs potentiels de la pandémie en 2020 – découlant de décès prématurés et de conditions de santé qui empêchent les gens de participer pleinement à la société et l'économie. Il est toutefois encourageant de savoir que nous avons déjà à notre disposition les outils dont nous avons besoin pour nous attaquer à ce problème. Notre rapport propose donc une voie à suivre pour promouvoir un meilleur état de santé et une croissance économique plus rapide, sans augmenter sensiblement les coûts.

Pour assurer de meilleurs bilans de santé, les autorités gouvernementales, les prestataires de soins de santé, les entreprises et les particuliers peuvent orienter leurs efforts vers la prévention et généraliser des mesures actuelles. Dans le cadre de notre étude, nous avons examiné les problèmes

de santé dans environ 200 pays. On n'y a constaté que la mise en œuvre d'interventions connues – les programmes d'assainissement public, les procédures chirurgicales pour le traitement de problèmes de santé comme des cataractes et des problèmes cardiaques ainsi qu'un accès élargi aux premiers soins – pourrait réduire le fardeau mondial des maladies de 40 % sur 20 ans et de 47 % dans les pays à faible revenu.

Une réduction de cette magnitude procurerait d'immenses avantages. Par exemple, un aîné âgé de 65 ans en 2040 pourrait être en aussi bonne santé qu'un adulte de 55 ans aujourd'hui, la mortalité infantile baisserait de 65 %, les inégalités en matière de santé s'amenuiseraient et 230 millions de personnes de plus seraient en vie d'ici 2040.

La prévention est la clé de la réduction du fardeau des maladies. Nous avons évalué que 70 % des avantages en matière de santé découleraient d'environnements moins pollués et plus sécuritaires, d'habitudes de vie plus saines (notamment en se concentrant sur les facteurs sociaux qui les sous-tendent), d'examens médicaux à intervalles réguliers et d'un meilleur accès aux vaccins.

Prévenir le diabète par des changements de régime et de l'exercice physique fait partie des mesures les plus efficaces à cet égard, au même titre qu'il est essentiel de s'occuper de la sécurité routière, de la pollution atmosphérique et de l'abus de substances, selon la situation de chaque pays. D'autres interventions qui améliorent vraiment la situation visent en priorité le traitement des maladies cardiovasculaires, l'immunisation des enfants et les vaccins contre la grippe pour les adultes.

Le 30 % des autres avantages proviendrait

d'interventions thérapeutiques, comme des traitements multimodaux de douleurs lombaires, de migraines et de troubles psychologiques. De telles méthodes vont souvent de pair avec des campagnes d'information, du soutien psychologique, des traitements de physiothérapie et des médicaments.

L'accent mis sur la prévention peut également aider à accroître la capacité des populations à s'adapter aux problèmes de santé majeurs causés par les pandémies et les changements climatiques. De tels progrès s'imposent de toute urgence : le taux de mortalité de la COVID-19 s'est avéré beaucoup plus élevé chez ceux qui souffraient de problèmes de santé préalables comme l'obésité et les maladies coronariennes. Mieux encore, le monde jouirait de plus grandes retombées économiques à mesure que prospèrent des personnes en meilleure santé, que les perspectives d'emploi s'améliorent et que la productivité augmente. Nous avons évalué qu'une population mondiale en meilleure santé pourrait ajouter 12 000 milliards \$ au PIB mondial d'ici 2040, représentant une augmentation de 8 % – ou 0,4 point de pourcentage de croissance additionnelle par année. Non seulement ces gains contribueraient à la relance de l'économie mondiale après le choc de la pandémie COVID-19, mais pourraient également faire cesser le frein démographique du vieillissement de la population.

Et il y a un autre avantage : en nous concentrant sur des interventions sanitaires éprouvées, nous pourrions dégager un gain économique additionnel de 2 à 4 dollars pour chaque dollar investi. Dans des pays à revenu plus élevé, les coûts de déploiement pourraient être largement compensés par les gains de productivité dans

la prestation de soins de santé. Toutefois, les économies émergentes devront probablement consolider leurs infrastructures de santé pour obtenir les mêmes rendements. La transformation de la santé mondiale est une tâche difficile à accomplir, comme les réformes antérieures l'ont démontré. Pourtant les interventions de santé publique face à la crise de la COVID-19 ont démontré qu'il est possible d'évoluer rapidement lorsque les circonstances l'exigent.

Par exemple, les hôpitaux ont modifié la configuration des flux des patients et des effectifs dans les salles affectées au traitement de la COVID-19, en même temps que les médecins et les patients se sont tournés rapidement vers des téléconsultations. La vitesse des innovations médicales et l'ampleur de la collaboration mondiale en recherche et développement sont sans précédent. Sans compter le grand nombre de personnes qui ont changé leurs habitudes pour contenir la propagation du coronavirus, notamment en portant des couvre-visages, en se lavant souvent les mains et en réduisant les interactions en tête-à-tête.

Notre recherche nous a fermement convaincus que l'amélioration de l'état de santé des populations à l'aide des outils existants pourrait changer complètement la donne sur le plan socioéconomique. Peu d'investissements améliorent le mieux-être et réduisent les inégalités si efficacement, tout en générant des rendements économiques si élevés. La lutte à la pandémie nous donne une chance unique de prendre les mesures nécessaires pour faire progresser des soins de santé et une prospérité pour tous à long terme. Nous ne pouvons nous permettre de la laisser passer.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier



La question de la ville ou la ville en question

Par Habib Benkoula*

RÉFLÉCHIR AUTREMENT LA QUESTION DE LA VILLE

C'est tout notre rapport à la ville qui a l'air de changer, de se transformer en profondeur, de révolutionner (dans le sens de casser, brouiller, bouleverser) ses paramètres propres. L'espace de la ville n'est plus qu'un espace d'aspiration à l'existence, à la réussite scolaire, de la recherche de l'expression même infime d'une citoyenneté, mais depuis plus de vingt ans, c'est surtout l'espace de l'accapement, de la manifestation de la violence urbaine par le haut, du remplacement de signes relativement républicains par d'autres plutôt flibustiers. C'est l'échelle de 3 S'habe chkara3 qui y a pris de l'ampleur et donne à penser et même à croire que les valeurs du genre honnêteté, sincérité, moralité, fidélité, du fait qu'elles soient considérées comme étant surannées d'3 inssa'n kadm3, ont laissé place, beaucoup de place, à de nouvelles valeurs, plus actuelles et actualisées comme 3 kfaza3, 3 h'ila3, et à leur tête le 3 nifakisme3.

Nous avons tous l'impression, tout au moins pour ceux qui sont de ma génération, et plus âgés, que nous sommes passés d'une ville à une autre, pourtant étant dans le même espace, qu'une coupure violente s'est opérée dans la vie même de la ville morte, désormais pour beaucoup. Cela m'amène à affirmer ou plus modestement à suggérer que «la question de la ville» qui donne du moule à retordre à de très nombreux spécialistes est moins grave que «la ville en question» ne serait-ce que par l'étalement urbain. Car la véritable question qu'une majorité écrasante ne veut pas voir, reconnaître, c'est : est-ce que nous avons (toujours) des villes ? Qu'avons-nous gardé de génétique de nos aïeux agnatiques urbainement parlant, et de nos anciens colonisateurs que nous avons tendance à remémorer populairement, comme s'ils étaient encore là ? Réfléchir sur ces sujets n'est pas encore d'actualité, parce que nous sommes encore obsédés par l'opérationnel, d'une idée vague de l'anglo-saxonisation primaire, nous sommes des détraqués des solutions sans les questions, et même si nous

nous les posons, nous les faisons en plein événement, et jamais en aval.

LA VILLE MODERNE UN MODÈLE RÉUSSI

Je crois que nous sommes atteints d'un très grave cas de strabisme. Nous avons un côté très tentaculaire, nous voulons absolument nous accrocher à plusieurs modèles de villes que nous idéalisons, chérissons, adorons, mais en ne les questionnant jamais en profondeur. Nous nous acharmons à faire des murs couverts de tuiles vertes, d'autres de tuiles rouges, ce qui est déjà en soi un écartelage culturel inconscient chez la plupart, et des maisons à piscine (devenues universelles dans les villes des riches) et des baies très larges appariées de manière contradictoire à des références discursivement religieuses des plus absurdes et archaïques.

Les images que partagent des architectes de leurs projets ou plus précisément pseudos projets dans les réseaux sociaux, éclairent sur la difficulté de suggérer une voie architecturale en s'attachant pour passer en force au sens commun, au lieu de s'armer de la combativité du bon sens. Les villes anciennes avaient l'avantage d'épouser la cause sociale des communautés qui les habitaient, elles étaient en général de très bonnes synthèses de l'accouplement ternaire des savoir-penser, savoir-vivre et savoir-faire. Sans chercher à idéaliser, ces villes qui existent ou existaient un peu partout dans le monde, incarnaient leur contexte. Sinon pourquoi les Mésopotamiens avaient construit des villes sur des tells, ou les pharaons, juste à côté faisaient construire des pyramides, dans des environnements politiques, sociaux, économiques, climatiques complexes ? Je crois que la ville moderne c'est le signe fort, strident même, de la coupure historique avec l'Histoire.

La ville moderne s'est voulue être la conscience des savoir-faire injustifiés dans des contextes d'industrialisation qui changeaient dans ses fondements même la vie humaine. La matrice du changement était le changement économique qui suggérait de nouveaux moyens de production, de nouvelles organisations des environnements de travail, la fin des divisions de travail traditionnelles et la

conceptualisation du prolétariat devenu opérationnel à partir de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, donc, la naissance ou le développement de nouvelles représentations et du soi-collectif et du soi-individuel, et l'affirmation de nouvelles formes de rejets, d'exclusions, de séparations.

Pour arriver à dire si le modèle moderne a réussi, il faudrait avoir une idée disons même suffisamment précise de l'histoire des cultures et des idées, en Europe d'abord ne serait-ce qu'aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, et la démocratisation dans le sens de généralisation des arts qui étaient longtemps réservés aux couches très fermées des bourgeois et seigneurs. L'art et sa généralisation sous ses différentes formes, a constitué une occasion inouïe de liberté, de liberté d'esprit, certes parfois dans des périodicités politiques et sociales difficiles qui n'ont pas empêché son développement ni son déploiement pourtant.

LA VILLE MODERNE EN ALGÉRIE (?)

Notre incompréhension de la modernité est liée à la 3 déshistoricisation3 (perte de fil et de continuité) des villes algériennes, à notre tendance à penser le résultat urbain en dehors du travail et participation des générations, en plus du fait de penser la ville du Maghreb totalement selon le prisme des références et lectures occidentales.

Le gros travail que nous n'avons pas fait, ou que nous avons de la difficulté à accomplir, c'est d'étudier les courants d'idées, pas seulement religieuses, qui traversent nos villes, parce qu'il faut bien s'entendre, une ville c'est bien plus qu'un plan d'urbanisme dessiné ou une planification urbaine qu'on réduit bêtement à des aménagements spatiaux sans aucun intérêt scientifique, et plus que des plans que les architectes en particulier, ramènent à des considérations dépourvues d'enracinement culturel. Il se trouve que ce travail, et il faut le reconnaître, a été établi, amplement, pendant la période de la colonisation, et que nous en sommes encore à dépendre de la réflexion et des concepts des occidentaux de cette période en question. La ville moderne a demeuré à nos yeux la ville européenne datant encore une

fois de la période de la colonisation, et cette ville suscite en nous des contradictions idéologiques et esthétiques. Le cas du wali qui refuse l'euphémisme de la colonisation pour exprimer l'ancienneté des tables d'une école primaire, est un cas d'école de contradiction liée au deuil d'une colonisation qui n'est pas encore assumée. Je ne suis pas sûr que nous puissions aujourd'hui parler de ville moderne algérienne, parce que même nos jeunes continuent à filmer le territoire de la colonisation d'hier pour montrer la beauté de leurs villes.

Il faut comprendre que ce que je dis là n'est pas un reproche ni une réprobation, mais c'est surtout une reconnaissance de l'échec de l'urbanisme algérien qui a accouché des monstres urbains parachutés n'importe comment dans nos territoires. Il faut savoir que les villes européennes, comme c'est le cas d'Oran, incitent à la citoyenneté, et que ce n'est pas pour rien que les mouvements sociaux du genre Hirak choisissent de se dérouler dans ses rues et places publiques où se révèlent de véritables projets républicains. C'est en ce sens que les villes européennes que nous avons habitées par intérêt pratique, ensuite parce que beaucoup se voyaient prendre la place de l'ancien colonisateur, sont modernes, alors que les signes de la contre-républicanisation des territoires urbains, se profilent aujourd'hui clairement dans les territoires de la périphérie et les balisent.

Les territoires de la périphérie se rapprochent, marqués par l'intervention hideuse de l'Etat, du désordre (apparent), voire l'ambiguïté de l'ordre manifesté, des urbanismes ruraux algériens. L'échec de l'urbanisme est par principe et essence un échec politique qui a transformé les paysages urbains en paysages de guerre, où nous ne voyons que des projets individuels se côtoyant en s'ignorant totalement sur fond d'hypocrisie sociale totale. C'est en ce sens, en facebookant, je me suis permis de publier que malheureusement «l'œuvre de l'indépendance, c'est d'avoir torpillé le projet de citoyenneté, et que de ce torpillage en sont sortis des individus qui tissent des projets fondamentalement individuels et arrivent à les passer pour des œuvres d'intérêt collectif».

*Architecte (USTO) et docteur en urbanisme (IUP)

Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Un système de formation obsolète

L'enseignement supérieur en Algérie connaît depuis le milieu des années 90 de vives polémiques surgies à la suite de réformes inappropriées au contexte socio-économique et marquées par des orientations à connotation idéologique intervenues dans l'organisation de l'institution universitaire. Cette lente rupture a finalement abouti à la mise en place du système LMD qui a suscité des débats passionnés et conduit à une baisse du niveau de nos étudiants, selon l'avis des spécialistes.

Par Saïd Mouas*

L'alma mater (la mère nourricière), locution latine pour désigner également l'Université, n'affiche plus la bonne santé des magistères des défunts Mohamed Seddik Benyahia et Djillali Liabès. La vigueur des débats critiques dont elle fait l'objet est salutaire pour son avenir. Épine dorsale du développement du pays, l'Université minée par le poids des effectifs et l'inadéquation formation-emploi se trouve à la croisée des chemins. Contrainte d'opérer sa mue, elle doit être à l'écoute des bouleversements mondiaux pour s'adapter et s'intégrer fortement dans l'évolution de l'économie nationale. Notre propos dans cette analyse concerne une discipline qui semble, plus que toute autre, souffrir des avatars d'une politique de formation universitaire qui a privilégié la quantité au détriment de la qualité. Elle est présente dans la nomenclature des spécialités sous l'intitulé « Sciences et techniques des activités physiques et sportives ». Les premiers îlots de la formation sportive universitaire ont commencé à voir le jour dès l'année 1985. Alger, Mostaganem, Oran, Chlef ont ouvert la voie et au fur et à mesure des besoins, plusieurs contingents en personnel d'EPS, destinés à l'encadrement des lycées et établissements du moyen, sont venus s'ajouter, issus d'autres instituts universitaires, pour remplacer le CNEPS de Ben Aknoun et les CREPS régionaux qui, au lendemain de l'indépendance, avaient permis d'assurer la formation des premières promotions de professeurs, professeurs adjoints, maîtres et moniteurs d'EPS sous la coupe du ministère de la Jeunesse et des Sports.

À cette époque - du socialisme triomphant - les conditions d'une formation, de surcroît polyvalente et de bon niveau en phase avec les exigences de la science pédagogique, étaient réunies grâce notamment au recours à la coopération étrangère majoritairement française ainsi que la mise en place d'une logistique sportive qui n'avait rien à envier aux meilleurs centres européens (piscines, gymnases, stade d'athlétisme, salles couvertes et matériel d'apprentissage à profusion).

Citez-nous aujourd'hui un seul institut qui enseigne par exemple le saut à la perche. Les stagiaires, garçons et filles, étaient issus de toutes les régions du pays et les concours d'entrée strictement encadrés. L'âge d'or de la formation sportive en Algérie. Ce succinct rappel nous amène à faire une comparaison assez édifiante avec le système de formation actuel qui est venu se substituer à l'ancien. Il existe aujourd'hui 23 instituts d'éducation physique et sportive chapeautés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et rattachés à des pôles universitaires. S'agissant d'une discipline qui requiert beaucoup de moyens et sachant qu'un centre accueille entre 500 et 1.000 étudiants dans la filière, il est facile d'imaginer l'ampleur de la tâche en termes d'équipements et d'infrastructures. Et c'est là où le bât blesse.

Un doyen d'un institut des sports déclarait, il y a peu, que la formation dans ce domaine précis nécessite plus que des ballons ou des filets comme le pensent certains responsables du ministère. Le cas du centre de Chlef considéré comme un des grands fiefs de la formation sportive universitaire illustre parfaitement cette problématique. Avec plus 1.000 étudiants inscrits dans la filière

« APS » (activités physiques et sportives) - ils étaient 2.500 en 2006 - cet établissement relativement ancien dépendant de l'université de Chlef est obligé de « faire toute une gymnastique » pour concilier cours théoriques et séances pratiques. Souffrant d'un manque cruel de terrains, l'institut d'EPS doit constamment recourir aux services de la direction de la jeunesse et des sports afin de louer le stade et les installations sportives éparpillées aux quatre coins de la ville. Quand on sait qu'un important projet de stade omnisports doté d'une piscine et planifié en 2008 par le MESRS a été enterré, il y a de quoi se montrer sceptique quant à la volonté de changement de la tutelle.

Un constat qui vaut pour la majorité des instituts répartis sur tout le territoire national, soit à Tissemsilt, Biskra, M'sila, Souk Ahras, Tébessa, Ouargla, El Bayadh... etc. En définitive ces déséquilibres ne sont pas de nature à relever le niveau de formation escompté. Il paraît donc urgent d'arrêter les frais et de réfléchir à une nouvelle stratégie en matière de formation sportive universitaire mieux adaptée aux besoins et surtout de meilleure qualité. Cette revalorisation du potentiel sportif pourrait s'articuler autour de cinq (5) pôles nationaux englobant chacun plusieurs spécialités dont un réservé à la post graduation et à la recherche. Ils bénéficieront des moyens récupérés des instituts appelés à fermer en plus d'un renforcement en matériel pédagogique ciblé par le corps des formateurs. Ce faisant, leur statut d'écoles supérieures feraient d'elles des centres pilotes de formation et de perfectionnement de l'élite nationale de haut niveau. Une autre option consisterait à mutualiser les moyens du MJS et de l'enseignement supérieur pour des formations jumelées tout en laissant le soin aux départements ministériels de gérer leurs programmes de recrutement. D'autant plus que les instituts de formation relevant du M.J.S. activent en deçà de leurs capacités vu que le marché de l'emploi sportif semble en voie de saturation. L'impression qui se dégage présentement atteste le fait que nombre de centres sportifs qu'ils appartiennent au M.J.S. ou au ministère de l'Enseignement supérieur forment pour former. Afin de ne pas disparaître et justifier la présence d'un encadrement voué à l'inanité. Une refondation de la formation sportive donnerait peut-être davantage d'efficacité voire de clarté au système sportif en général.

PROBLÉMATIQUE

Une des missions fondamentales de la politique sportive nationale vise à promouvoir les métiers du sport et à développer l'emploi sportif. Depuis l'indépendance et jusqu'à la promulgation du code de l'EPS en 1976, le système de formation en Algérie s'est appuyé essentiellement sur les Creps et le Cneps de Ben Aknoun (Alger) pour pourvoir les différentes structures du mouvement sportif national d'un encadrement qualifié. Les programmes de formation s'inspirant du modèle français étaient d'un bon ni-

veau, soutenus par une infrastructure sportive pédagogique répondant aux normes internationales. Contrairement à ce qu'on peut penser, les besoins pressants en personnels à cette époque n'ont pas influé sur la qualité des enseignements prodigués dans les centres de formations sous tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports lesquels ont permis de renforcer le marché de l'emploi sportif par des éducateurs et techniciens de grande valeur. Dès 1978, la réforme de la formation sportive s'est orientée vers une spécialisation plus accrue de l'encadrement avec l'ouverture de l'I.S.T.S. (Institut supérieur technologique des sports) et des I.T.S. (substitués des anciens Creps). Ces pôles de formations ont certes relancé la dynamique sportive en insufflant un nouveau souffle aux structures d'animation et de gestion mais leur impact, avec le temps, a révélé nombre de dysfonctionnements liés en grande partie à l'incompatibilité des profils de formation par rapport à la demande exprimée sur le marché du travail.

Exemple des spécialistes issus de ces centres mutés dans des fédérations ou clubs pour assurer des tâches autres pour lesquelles ils ont été formés. Par ailleurs, l'intégration des enseignants d'E.P.S. au sein du ministère de l'Éducation nationale intervenue en 1981 a provoqué une sérieuse hémorragie de personnels pédagogiques sportifs au niveau des établissements scolaires à telle enseigne que le ministère de l'Éducation, afin de parer au plus pressé, s'est engagé par le truchement des I.T.E. (Instituts technologiques de l'éducation) à combler le vide laissé et ce, en ouvrant des sections « Sport ». Une alternative conçue dans l'urgence qui a fatalement déteint sur le niveau de qualification des futurs P.E.M. en éducation physique et sportive d'autant plus que ni les ITE ni les collègues d'enseignement n'avaient les moyens infrastructurels et les matériels adéquats pour dispenser un enseignement de qualité. Parallèlement et pour sa part, l'E.N.S. de Mostaganem a fait mieux en instituant une licence en éducation physique pour les besoins des lycées et CEM. Sauf que là aussi le domaine pédagogique a souffert du manque de moyens idoines à cette formation spécifique qui sous d'autres cieux bénéficient de centres spécialisés hautement équipés et de staffs triés sur le volet. Par la suite sont venus les instituts ou facultés des sports créés dans plusieurs universités du pays en l'espace d'une dizaine d'années et qui ont formé à tours de bras des centaines de professeurs de sport, assistants, maîtres assistants et docteurs en EPS. Une élite formée à grands frais dans des universités dépourvues pour la plupart de moyens modernes, s'agissant d'une discipline qui embrasse un large éventail de sciences, mais qui est restée (l'élite) confinée dans des activités théoriques sans impact sur la mouvance sportive nationale. Forte d'une pléthore de hauts diplômés, la formation sportive universitaire commence cependant à battre le pavé pour revendiquer des postes de travail dans le cycle primaire de l'édu-

cation nationale. Les marches des chômeurs des instituts de Constantine et de Boumerdès sont significatives du malaise qui frappe la formation sportive dans notre pays. Il est temps aujourd'hui de clarifier et de réorganiser l'offre de formation conduisant aux métiers du sport. L'inadaptation du système de formation sportive est à l'origine de la faible « employabilité » sur le marché du travail. Le but de ce colloque est de cerner au plus près cette problématique en identifiant les freins et les tendances actuelles en matière de formation aux métiers du sport.

Une harmonisation des programmes de formation et une meilleure approche des profils adaptés aux besoins sociaux, culturels et économiques du pays constituent des objectifs à atteindre afin de surmonter la crise actuelle. Autrement dit, il s'agira de réaliser un portrait statistique de l'emploi sportif au sens large du terme c'est-à-dire intégrant tous les métiers du sport existants et ceux au potentiel affirmé comme les métiers de l'industrie du sport, la commercialisation des articles de sport, la médecine sportive, la maintenance des installations, le marketing sportif, la gestion des événements, la construction, la communication et la publicité et la presse sportive... etc. Un état des lieux nécessaire pour avancer et donner plus de visibilité aux actions de formation et leur corollaire le travail sportif. Le niveau et le style de vie de la population algérienne ont profondément changé avec l'intrusion de la civilisation des loisirs dans nos mœurs ; une nouvelle stratégie de la formation sportive adossée aux besoins de la société est envisageable et ce colloque pourrait être le prélude à cet indispensable changement.

DES OBJECTIFS BASÉS SUR LES DONNÉES

Cette radioscopie permettra de dresser un état exhaustif des lieux en matière de formation sportive afin de :

- Adapter et actualiser la formation sportive aux besoins induits par le développement des activités physiques et sportives en Algérie.
- Harmoniser les contenus d'enseignement pour tous les profils et types de formation dispensés par les établissements sous tutelle du ministère de la Jeunesse et des sports et le ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que les fédérations sportives ou le comité national olympique.
- Établir des critères d'appréciation pour déterminer la qualité des niveaux de formation sportive quelle que soit la structure ayant sollicité l'autorisation d'organiser un cycle de formation aux fins de validation par le ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Subordonner la délivrance des titres et diplômes afférents aux postes d'encadrement des activités physiques et sportives au strict respect des textes et lois définissant la formation sportive et para-sportive.

Pour atteindre ces buts un protocole de moyens permettra de dégager l'ensemble des indicateurs qui il-

lustrent la réalité du terrain dans les différentes composantes inhérentes au système de formation sportive et ce à travers une collecte d'informations concernant la totalité des centres de formation aux plans des ressources matérielles et infrastructurelles (volet technique) et des ressources humaines (volet pédagogique).

Le volet post-formation bénéficie, pour sa part, d'une attention sous forme d'un suivi constant afin de mesurer le degré d'intégration sur le marché de l'emploi des sortants des instituts (adéquation formation - emploi). Envoi, donc, à chaque établissement de formation (ISSTS, ITS et facultés sportives) d'un formulaire - questionnaire comportant trois (3) volets (technique, pédagogique et post-formation). Les points foliotés selon le chapitre feront l'objet d'une élaboration par les services du ministère d'un dossier englobant les trois chapitres. Une fois les formulaires remplis et après une pré-exploitation des données récoltées par une commission d'évaluation composée de deux à trois personnes désignée par le ministre et ce sur une courte période de près d'un mois, la dite commission sera ensuite appelée à visiter les établissements de formation afin de confronter in situ les informations fournies sur formulaires. Informations qui pourraient être confortées par des entretiens avec les étudiants et professeurs et le recueil d'exemplaires de mémoire de fin d'études qui seront consultés (le mode d'appréciation reste à déterminer) pour situer le niveau d'aptitude des stagiaires et le niveau de compétence de l'encadrement. S'agissant du volet « post-formation » chaque établissement de formation devra veiller au suivi du produit de la formation jusqu'à son insertion dans le monde du travail, une traçabilité maintenue grâce aux coordonnées contenues dans le dossier des étudiants en fin de cursus (tel, E-mail, adresse du domicile...). Ce « feed back » permettra entre autres d'évaluer l'efficacité du système de formation et d'en mesurer l'impact sur le marché de l'emploi (régulation).

Par ailleurs force est d'admettre que la quasi-totalité des instituts sportifs négligent l'aspect pédagogique pratique et vivent en vase clos alors qu'ils sont censés s'ouvrir aux jeunes talents sportifs pour des regroupements ou des séances pratiques à l'intention des classes d'élèves activant dans l'environnement immédiat. Une formation pragmatique qui constitue l'essence même de tout enseignement fondé sur la relation dialectique entre le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Des dispositions essentielles et mesurables dont doivent se prévaloir les futurs cadres sportifs. À l'issue de cette grande enquête nationale sur l'état de la formation sportive en Algérie et des enseignements que l'on pourra en tirer, il me paraît nécessaire, pour avancer, de réfléchir à l'organisation d'un pré-séminaire national regroupant tous les partenaires et utilisateurs du produit de la formation sportive (cadres du MJS, éducation nationale, universités et fédérations nationales) pour préparer une conférence méditerranéenne sur les métiers du sport qui pourrait se tenir à Oran dans le cadre des J.M. 2022. Voilà grosso modo les grandes lignes de ce projet qui me paraît important dans la mesure où la formation sportive dans notre pays souffre d'un manque flagrant de stratégie voire d'un grave déficit au plan qualitatif.

*Ancien inspecteur formateur, auteur.

USM Alger - Après le stage de Mostaganem Place au troisième cycle



Le directeur sportif de l'USM Alger, Anthar Yahia, s'est dit «très satisfait» des conditions de déroulement du stage de préparation de son équipe qui a pris fin hier à Mostaganem. Il faut souligner que ce stage avait pour objectif de volet physique, étant donné, qu'à l'instar de tous les joueurs des autres clubs, les usmistes sont restés de nombreux mois sans compétition en raison de la pandémie.

D'aucuns diront que certains joueurs ont suivi une préparation individuelle, mais cela n'arien à voir avec le travail effectué sous la houlette d'un préparateur professionnel. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé avec Nicolas Baup. A ce propos, il n'y a aucun doute que les joueurs ont bien travaillé, comme cela a été confirmé notamment par Benkhalifa, Soula et Djenidi dès la fin de ce stage qui s'est déroulé de la meilleure des manières, selon les informations qui nous sont parvenues.

A présent, le groupe va entamer un autre cycle de préparation, à l'ESHRA, désormais le nouveau camp d'entraînement de l'équipe pour les deux prochaines années, un cycle

très important puisqu'il va durer un mois et dont le menu sera axé notamment sur les volets technique et tactique. Pour sa part, le directeur sportif Anthar Yahia s'est déclaré très satisfait de ce stage où toutes les conditions, il est vrai, étaient réunies. «Nous avons atteint les objectifs escomptés avant le début de cette deuxième phase de préparation. Je voulais être présent avec le staff technique ainsi que le groupe qui a répondu positivement aux consignes de l'entraîneur français.», a-t-il indiqué. L'USMA a bouclé hier son stage à Mostaganem qui a duré deux semaines. «Cette phase de préparation constitue une étape importante pour l'équipe, mais il reste encore la troisième et dernière phase de travail qui sera consacrée aux matches amicaux dont le premier se déroulera juste après notre retour à Alger face à l'US Biskra.», a dit Anthar Yahia. Ce n'est qu'à partir de ce premier test que commencera à se dessiner le groupe des titulaires appelés à défendre les couleurs du club de Soustara. Ce qui est certain, c'est que la concurrence s'annonce rude entre des joueurs tous désireux de

convaincre leur entraîneur Ciccolini. Les fans usmistes estiment que leur club est bien armé pour affronter les autres grosses cylindrées de la Ligue qui, eux aussi, affichent clairement leurs ambitions en procédant à un recrutement ciblé, en fonction de leurs besoins. Il faut reconnaître que recrutement effectué conjointement avec le coach français. Le directeur sportif de l'USMA a remercié les responsables locaux à Mostaganem pour la qualité des infrastructures sportives, d'hébergement et de restauration qui offrent un cadre idéal pour ce genre de stages. Les Rouge et Noir devront disputer au moins cinq matches amicaux avant d'entamer la nouvelle saison. Par ailleurs, trois joueurs usmistes, ont été testés positifs au Covid-19, mais «totalement asymptomatiques», a annoncé sur son site officiel, le club algérois. «Suite au test PCR effectués sur l'ensemble de la délégation (42 personnes testées) présente au stage, nous avons eu les premiers résultats qui indiquent la présence de trois cas positifs asymptomatiques au sein de l'équipe», indique le club algérois sur son site officiel.

ASO Chlef

Qui sera à la barre technique ?

M. Zeggai

L'ASO Chlef, qui s'apprête à entamer son deuxième stage, est la seule formation de la Ligue 1 à avoir entamé la préparation en l'absence d'un entraîneur en chef. Cette mission a été confiée à l'adjoint Moussi Fodil en attendant la nomination d'un responsable à la barre technique. Certaines rumeurs annoncent qu'il n'est pas écarté de revoir Samir Zaoui revenir reprendre les destinées de l'ASO, d'autres affirment que l'on se dirige vers la promotion du jeune technicien Moussi Fodil pour diriger l'équipe fanion. Chez les dirigeants, c'est le silence total. Cela n'a pas été du goût des supporters des « Rouge et Blanc » qui qualifient cette situation de « bricolage » qui commence à susciter divers commentaires. Plus grave encore, les dirigeants ont presque bouclé l'opération du recrutement sans connaître l'identité du futur entraîneur en chef de l'équipe. Bizarre, n'est-ce pas ? A moins qu'il a été déjà décidé de confier la responsabilité technique à Moussi Fodil, qui s'est dit satisfait du

premier stage que son équipe vient de clôturer au centre régional de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive, mitoyen du stade Mohamed Boumezrag de Chlef. Deux autres regroupements sont prévus pour les Chélifiens, le premier à Chlef et le second à Tlemcen avec quelques matches amicaux au programme.

Pour ce qui est de l'effectif, l'ASO a connu de grands changements où de nombreux enfants du club ont été, comme à l'accoutumée, poussés d'une manière ou d'une autre vers la porte de sortie. Fellahi et l'attaquant Kaddour Cherif sont allés à la JSK. Deux anciens cadres de l'équipe, Kaibou et Boussaid, ont mis le cap sur la JSM Skikda. Benamrane a atterri au WAT et Benothmane au CABBA, alors que Ledraâ a préféré l'USM Blida, sans oublier les autres libérés après l'expiration de leurs contrats. Quant à Dembele, son contrat n'a pas été renouvelé alors que ce joueur a, selon notre source, saisi la FIFA pour ses salaires impayés. En parallèle, les anciens tels que les Beldjillali, Belaouidet, Bengrina,

Sahnoun, Belhaoua, pour ne citer que ceux-là, au moment où certains espoirs ont été promus en seniors. Côté arrivée, l'ASO Chlef a enregistré la venue plus d'une dizaine de nouveaux éléments: Meharzi (ex-ASK), Meddah (ex-USB Douala), Lakour (ex-WAB), Nehari (ex-OMA), Benbrahim (ex-US Tataouine Tunisie), Baâziz (ex-MCEE), Zeghnoun (ex-JSMS), Bouguetaï (ex-USMBA), Khadim (émigré), Ouis (ex-MCS) et Chahrouh (ex-CSC). La question que l'on se pose à Chlef est de savoir si leur équipe préférée réussira à maintenir le cap cette saison. En attendant, tous les regards sont braqués vers le nouvel entraîneur pour mener l'équipe à bon port. Mais pour les fidèles des « Rouge et Blanc », la situation du club ne changera pas d'un iota, de nombreux observateurs estiment que Medouar Abdelkrim a toujours la mainmise sur la gestion du club et qu'aucune décision n'est prise sans son consentement. Cela reste, bien sûr, à confirmer. Mais comment expliquer le retard considérable accusé dans la désignation d'un entraîneur en chef ?

USM Blida Entre les exigences du public et la réalité

M. Zeggai

La tension monte au fur et à mesure que la date de la reprise des entraînements et celle de la fin du délai du mercato approchent. En effet, les fans l'USM Blida ne semblent guère convaincus de la qualité des recrues appelées à revêtir le maillot « Vert et Blanc » à l'occasion du retour du club en Ligue 2. Le nouveau président Sid Ali Bencherchali et le coach Sofiane Nechma sont en fait pointés du doigt. Le premier pour avoir promis de monter une grande équipe, et le deuxième pour s'être engagé de recruter des éléments de valeur ayant évolué par le passé parmi l'élite. Selon les supporters qui se sont exprimés sur les réseaux sociaux, l'accession de l'USM Blida en Ligue 2 grâce à une meilleure différence de buts par rapport à ses rivaux, n'a pas incité les dirigeants à préparer une équipe compétitive en vue de l'objectif assigné, à savoir la montée en Ligue 1. Dès son installation, Sid Ali Bencherchali a pris la décision de maintenir Sofiane Nechma à la barre technique pour la stabilité. Toujours dans la restructuration du club, les responsables de l'USMB ont installé Zane Kamel comme directeur technique de l'équipe et des jeunes catégories. Une bonne nouvelle accueillie avec satisfaction par le public blidéen, à l'exception d'une minorité habituée à semer la zizanie. A propos de l'effectif, la formation blidéenne comptera pour la nouvelle saison sur trois gardiens de buts, Slimani (ex-SKAF), Henane (ex-ASMO) et le jeune keeper Kharmouche dont on dit le plus grand bien. Pour garantir un minimum d'expérience, les res-

ponsables du club ont misé sur la venue de joueurs chevronnés pour encadrer les jeunes tels que Ledraâ (ex-ASO), l'attaquant Amine Aoudia (sans club), Hocine Metref (ex-ABS). D'autres joueurs sont venus renforcer les rangs de l'USMB, à l'image des Zelami (ex-ASK), Bouanati (ex-Itihad Ouled Yaich), Akkar (ex-DRBT), Rachedi (ex-CRT), Benhebil (ex-ASK), Bensaci (ex-MB Rouisset), Sebiaï (ex-Ettaradji Kouba et ex-U21 MCA). En revanche, la liste des libérés n'a pas fait l'unanimité chez le public blidéen, mais cela reste du ressort du staff purement et simplement, nul n'ayant le droit de s'immiscer dans la gestion technique de l'équipe.

En attendant, la nouvelle direction du club s'active à préparer la reprise des entraînements sous la houlette du coach Sofiane Nechma qui sera appelé à travailler en collaboration avec le nouveau directeur technique Kamel Zane. A présent, il est prématuré de se prononcer sur le niveau des nouveaux joueurs tant que la compétition n'a pas encore débuté, d'autant plus qu'il y a un nivellement de valeurs au sein de pratiquement toutes les divisions. Aujourd'hui, il est certain que la direction du club et son staff technique sont conscients de la difficulté de la tâche qui les attend, notamment avec la réglementation de six relégables. L'erreur n'est donc pas permise. Car, même si l'USM Blida aura des difficultés à accéder, elle pourrait, compte tenu de son histoire et l'engouement populaire qu'elle suscite, jouer les trouble-fêtes et assurer son maintien. C'est le minimum exigé par les Blidéens et ce, pour ne pas tomber dans les erreurs du passé qui ont failli coûter cher au club.

JO-2020

Un nouveau centre aquatique inauguré à Tokyo



Les autorités de Tokyo ont inauguré hier un centre aquatique où se tiendront plusieurs épreuves des Jeux olympiques, initialement prévus à l'été 2020 mais reportés d'un an en raison de la pandémie de Covid-19. «J'espère que les meilleurs athlètes du monde s'affronteront ici», a déclaré la gouverneure de Tokyo Yuriko Koike, présente à la cérémonie. «Je suis déjà impatiente», a-t-elle confié à des journalistes. Le site dispose d'un bassin principal de 50 mètres, dont la longueur et la profondeur sont adaptables. Doté d'une capacité d'accueil de 15.000 spectateurs, le Centre aquatique de Tokyo accueillera des épreuves

de natation, de plongeon et de natation artistique, et a été terminé dès le mois de février. Une fastueuse cérémonie d'inauguration de l'ouvrage était prévue en mars, mais elle a dû être ajournée à cause de la pandémie. Hier, l'ouvrage à 542 millions de dollars (457 M EUR) a finalement été inauguré par la vedette de la natation Rikako Ikee. Les Jeux olympiques reportés doivent s'ouvrir le 23 juillet 2021, mais la pandémie persistante fait planer un doute sur leur faisabilité même. L'évènement est censé réunir 11.000 sportifs du monde entier, auxquels il faudra au minimum ajouter les délégations, les bénévoles et les médias.

Premier clasico de l'histoire à huis clos Le Real Madrid s'impose 3-1 chez le FC Barcelone

Grâce notamment à un pénalty de son capitaine Sergio Ramos, le Real Madrid s'est imposé 3-1 lors du premier clasico de l'histoire disputé à huis clos en raison de la pandémie de nouveau coronavirus face au FC Barcelone pour la 7e journée de Liga. Fede Valverde a ouvert le score sur une belle ouverture de Karim Benzema pour le Real Madrid (5e), Ansu Fati a égalisé (8e), puis Ramos a donné l'avantage au Real Madrid, en transformant un pénalty concédé par Clément Lenglet (63e), avant une dernière réalisation de Luka Modric (90e) pour le Real.

Zinedine Zidane peut retrouver le sourire. Annoncé sur la sellette, l'entraîneur français s'est offert du répit avec cette victoire. Sérieux et appliqués, les joueurs du Real Madrid ont profité de l'expérience des cadres pour faire la différence dans une dernière demi-heure parfaitement maîtrisée. C'était l'un des matches les plus attendus de la saison et déjà une "finale" pour Zinedine Zidane, sous pression après deux défaites consécutives à domicile. En effet, après une défaite en Liga face au promu Cadix samedi dernier (1-0), les Merengues avaient à nouveau essuyé une défaite cinglante face à l'équipe B du Shakhtar Donetsk mercredi (3-2) pour leur retour en Ligue des champions, toujours à domicile.



Transferts

Le PSG résigné pour Mbappé, petite offre de Man U pour Messi

Le PSG commence à se résigner pour Mbappé, la petite offre de City pour Messi, Koeman préviendrait Lyon, Villas-Boas tend la main à l'OM. Voici le Top des derniers gros dossiers mercato de la semaine à ne pas manquer. Mbappé sera-t-il encore au PSG dans un an ? Pour suivre au plus près les transferts. Même hors période de mercato, les clubs s'activent ! Pour toujours plus d'informations sur les transferts, voici le TOP 5 des dossiers de la semaine qu'il ne fallait pas rater. Le PSG envisage l'après-Mbappé. C'est une information qui a animé l'actualité en France et en Espagne cette semaine. D'après le quotidien Le Parisien, Kylian Mbappé n'est pas près de prolonger au Paris Saint-Germain. Le journal explique que l'international français «ne manifeste pas une envie démesurée de prolonger son bail». A tel point que la direction du Paris SG commencerait à se résigner. C'est la confirmation que la menace d'un départ l'été prochain, pour éviter un départ libre en 2022, prend de plus en plus d'ampleur. Une tendance confirmée par RMC : «Encore une fois, rien n'est figé, mais les signaux du moment vont dans ce sens.» Le club de la capitale se serait-il vraiment fait à l'idée d'un départ l'été prochain, à un an de la fin de son contrat ? En tout cas, le média régional indique que le PSG ne lâchera pas son phénomène pour moins de 200 millions d'euros ! Un montant énorme qui

s'explique en partie par la présence d'autres formations comme le FC Barcelone, Liverpool et la Juventus Turin sur ce dossier. Mais ce n'est un secret pour personne, Mbappé, qui souhaite évoluer dans un championnat plus relevé, a surtout un faible pour la Maison Blanche.

De son côté Manchester City veut proposer... 16,5 M euros pour avoir dans ses rangs Messi. Déjà cité comme le principal prétendant de Lionel Messi au moment où celui-ci a tenté de quitter le FC Barcelone pendant l'été, Manchester City n'a pas caché qu'il compte bien se positionner si l'attaquant argentin se retrouve sur le marché à l'avenir. Et les Skyblues pourraient ne pas attendre bien longtemps avant de passer à l'action ! Plutôt que d'attendre le probable départ de la Pulga en tant que joueur libre au terme de son contrat en juin prochain, les Anglais envisagent en effet de tenter leur chance dès le mois de janvier, révèle le Daily Star en faisant état d'une possible offre de 16,5 millions d'euros. Aussi faible soit-il pour un joueur du talent de Messi, ce montant permettrait au Barça d'éviter un départ gratuit en récupérant un peu d'argent. Mais, au-delà de l'aspect financier, autant le dire tout de suite, on voit mal le club catalan accepter de céder son joueur majeur en cours de saison.

Pour sa part, l'entraîneur hollandais Koeman cible toujours l'international Depay en janvier. Objectif prioritaire

de Ronald Koeman en attaque, Memphis Depay est resté à l'Olympique Lyonnais cet été. Mais l'entraîneur du FC Barcelone n'a pas abandonné l'idée de faire venir son compatriote et entend repasser à l'action lors du mercato hivernal. «C'est une possibilité. J'essaierai, parce que j'ai envie de l'avoir à Barcelone. Mais je ne peux pas savoir quelle sera la situation financière du club en janvier. Il faut attendre», a indiqué le coach batave. Pour boucler l'arrivée du capitaine de l'OL, le Barça est toujours confronté au même problème : il devra d'abord vendre.

De son côté, en fin de contrat en juin, l'entraîneur portugais André Villas-Boas va-t-il prolonger à l'OM ? Dans un entretien à l'AFP, le coach olympien annonce qu'il discutera avec sa direction à partir de février. «En février, on pourra parler, explique AVB. Le mercato de janvier sera passé et on pourra plus ou moins se positionner vers l'avenir.» Le Lusitanien semble donc vouloir connaître les ambitions de sa direction avant de prendre une décision.

Elle n'est pas encore prise, mais AVB est totalement investi sur sa saison avec Marseille, comme il l'a affirmé à Frank McCourt. «J'ai dit au propriétaire, il y a quatre semaines, qu'avec moi, il peut être tranquille, je ne suis pas en train de chercher autre chose, confie-t-il. Je suis totalement focalisé sur les ambitions de l'OM».

Tennis / Tournoi ITF de Monastir L'Algérienne Ibbou éliminée en quarts de finale

La tennismen algérienne Inès Ibbou a été éliminée soir d'un tournoi international féminin, qui se déroule du 19 au 25 octobre à Monastir (Tunisie), après sa défaite en quarts de finale contre l'Allemande Sina Herrmann : 6-1, 6-1. La championne d'Afrique «junior» de 2015, classée tête de série N6 dans ce tournoi à

15.000 USD, a été outrageusement dominée par la jeune allemande, classée tête de série N4, et c'est donc en toute logique qu'elle s'est inclinée de manière aussi nette. En double, l'Algérienne de 21 ans avait fait équipe avec la Tunisienne Chiraz Bechri et elles ont été éliminées dès le premier tour, après leur défaite en deux sets

contre un tandem allemand, composé de Lena Ruppert et de cette même Sina Herrmann (6-3, 6-4). Ce tournoi, qui se déroule sur des courts en surface rapide, a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez l'ITF, notamment la Bulgare Anna Kubareva, 105e mondiale et tête de série N1.

Italie Achraf Hakimi (Inter de Milan) négatif au Covid-19

Le défenseur de l'Inter Milan Achraf Hakimi a annoncé hier être prêt à reprendre la compétition à la suite de deux tests négatifs au Covid-19, après un test positif qui l'avait privé des débuts de son club en C1. «Je suis de retour», a écrit le défenseur marocain sur son compte Twitter, trois jours après avoir manqué Inter-Borussia Mönchengladbach (2-2) mercredi en Ligue des champions en raison d'un test positif au Covid-19 quelques heures

avant le coup d'envoi. L'Inter Milan avait précisé avant hier qu'Hakimi avait été testé négatif une première fois jeudi, puis avait été soumis à un second test dans la journée de vendredi. «Complètement asymptomatique» selon son club, il est donc apte à reprendre la compétition selon le protocole sanitaire appliqué en Serie A. Le coach des Nerazzurri, Antonio Conte, espère pouvoir compter sur lui pour les prochaines rencontres.

Un nouveau joueur du PSG touché par le coronavirus

Un joueur du Paris SG a été testé positif au Covid-19 et a déclaré forfait pour le match de Ligue 1 hier contre Dijon, a annoncé le club parisien à quelques heures de la rencontre, tout en dévoilant un groupe sans grande absence surprise. Le joueur, testé avant

hier et dont l'identité n'a pas été précisée, va «respecter l'isolement et est soumis au protocole sanitaire approprié», a indiqué le club. Sa participation au match de Ligue des champions mercredi à Istanbul contre le Basaksehir est donc mise en doute.

AG électorale de la Fédération subaquatique Samir Karim Chaouche, nouveau président

Samir Karim Chaouche, président de la ligue d'Alger, a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue hier au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Le président de la ligue d'Alger a récolté 20 voix, contre neuf pour le deuxième candidat à la présidence, à savoir Mohamed Benmedjbar, président de la ligue de Médéa, alors que deux (02) bulletins nuls ont été comptabilisés. L'AGE a vu la présence de 30 membres (11 ligues et 19 clubs sportifs amateurs) sur les 31 que compte l'assemblée générale de la FASSAS, en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Les membres de l'AGE ont également fait élire les sept membres du bureau fédéral parmi les onze candidats qui ont été retenus par la commission de candidature. «D'abord, je voudrais remercier les membres de l'assemblée générale qui m'ont accordé leur confiance ainsi que le climat de sérénité qui

a caractérisé les travaux de l'AGE qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Nous allons travailler au sein d'une même famille pour l'intérêt de la discipline et afin de concrétiser les objectifs escomptés», a déclaré Chaouche qui aura à présider la FASSAS pour le reste du mandat olympique 2017-2020. La tenue de l'assemblée électorale de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS), a été décidée suite au rejet du bilan financier du bureau sortant sous la présidence de Mohamed Boukheddar, lors de l'AG ordinaire, organisée le 19 septembre dernier au CNPTES de Soudania (Alger). «Maintenant, nous allons travailler dans la plus grande sérénité pour essayer de trouver des solutions aux différents problèmes de la FASSAS, notamment au plan financier, technique et administratif. Pour moi, le premier objectif consiste à se rapprocher du ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que le trésor public pour trouver une issue au problème lié à la subvention financière», a-t-il précisé.

Ligue des champions	
Programme des matches de la 2e journée	
Mardi 27 octobre	
Groupe A	(17h55) Lokomotiv Moscou (RUS) - Bayern Munich (GER)
	(20h00) Atlético Madrid (ESP) - RB Salzburg (AUT)
Groupe B	(17h55) Shakhtar Donetsk (UKR) - Inter Milan (ITA)
	(20h00) Mönchengladbach (GER) - Real Madrid (ESP)
Groupe C	(20h00) Marseille (FRA) - Manchester City (ENG)
	Porto (POR) - Olympiakos (GRE)
Groupe D	(20h00) Atalanta (ITA) - Ajax (NED)
	Liverpool (ENG) - Midtjylland (DEN)
Mercredi 28 octobre	
Groupe E	(17h55) Krasnodar (RUS) - Chelsea (ENG)
	(20h00) Séville (ESP) - Rennes (FRA)
Groupe F	(20h00) Club Bruges (BEL) - Lazio Rome (ITA)
	Dortmund (GER) - Zenith Saint-Petersbourg (RUS)
Groupe G	(20h00) Ferencváros (HUN) - Dynamo Kiev (UKR)
	Juventus Turin (ITA) - Barcelone (ESP)
Groupe H	(17h55) Basaksehir (TUR) - Paris SG (FRA)
	(20h00) Manchester United (ENG) - RB Leipzig (GER)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
GROUPE HOTELIERIE, TOURISME & THERMALISME (H.T.T.)
ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE L'OUEST

Adresse : 05 Rue MOTRANI Mohamed, Hôtel ANTAR-Wilaya de BECHAR.

N° Identification fiscale : 098301010003944 001

TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE MISE AUX NORMES
De l'hôtel El Mekhter Ain Sefra - Wilaya De Naama.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 02 / EGTO/2020

L'Entreprise de Gestion Touristique Ouest « E.G.T.O », Lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en application des procédures de passation des marchés de l'EGTO, pour Travaux de réhabilitation et de mise aux normes de :

Hôtel El Mekhter Ain Sefra - Wilaya De Naama.

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux soumissionnaires ayant réalisés aux moins un projet de réhabilitation ou de restauration, similaires ou de complexités comparables ; justifié d'un certificat de qualification et de classification professionnelles être qualifié en bâtiment (activité principale) et classé à la catégorie "4 et plus"

Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant contre paiement de la somme de 30 000 DA en espèce auprès d'une des adresses suivantes :

1- La Direction générale de l'entreprise de gestion touristique de l'ouest.
Adresse : 05 Rue MOTRANI Mohamed, Hôtel ANTAR-Wilaya de BECHAR.
Fax : 213 (0) 49.21.04.70, Tél : 213 (0) 49.21.07.75
E-mail : egto2009@hotmail.fr

2- La direction de l'hôtel El-Mekhter.
Adresse : Ksar sidi Boukhalil, BP59 - Wilaya de NAAMA
Tel: 213(0) 49.76.14.17/213(0) 49.55.17.71 fax:213(0) 49.55.15.98

3- La direction du grand hôtel d'Oran.
Adresse : 05 PLACE DU MAGHRAEB, ORAN
Tel: 041.36.21.91 fax: 041.36.21.91.

Les candidats devront fournir en Deux (02) exemplaires le dossier suivant :

Le dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature renseignée, datée, paraphée et signée.
2. La déclaration de probité renseignée, datée, paraphée et signée. (Pour chaque membre dans le cas d'un groupement)
3. Le statut du soumissionnaire pour les sociétés.
4. Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats :

a) capacités professionnelles : Une copie du certificat de qualification et classification en cours de validité activité principale « Bâtiments » catégorie quatre (04) et plus, ou agrément délivré par les services compétents.

b) capacité financière : Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices 2017-2018-2019 visés par l'administration fiscale, et les références bancaires.

c) capacité technique :

- La Liste des moyens humains signée et paraphée. Le soumissionnaire fournira les pièces justificatives du personnel proposé ainsi que les diplômes, CV et les déclarations CNAS. L'expérience doit être justifiée par des attestations de travail.

- La Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (assurance du matériel, copie des cartes grises pour le matériel roulant et les factures d'achat ou PV de constat établi par un huissier de justice pour le matériel non roulant).

- La liste des références professionnelles de l'entreprise, confirmée par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres d'ouvrages.

6. Une copie du registre de commerce.
7. Un extrait du casier judiciaire du Soumissionnaire au moins de trois mois : s'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou le DG s'il s'agit d'une personne morale.
8. Une copie de l'extrait de rôles apurés portant la mention non inscrite au fichier national des fraudeurs en cours de validité ou échéancier de paiement.
9. Le numéro de l'identification fiscale (NIF), et NIS
10. Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (dernier exercice).
11. Attestation de mise à jour : CNAS+CASNOS+CACOBATPH en cours de validité.

L'offre technique contient :

1. Une déclaration à souscrire renseignée, datée, paraphée et signée;
2. La mémoire technique justificatif faisant ressortir les indications des procédés et moyens que compte prendre le candidat soumissionnaire (document fourni par le soumissionnaire), une fois le marché lui est attribué, pour :

- > L'exécution des prestations d'études d'exécution, de travaux, d'équipements;
- > Le traitement des contraintes d'exécution des travaux spécifiques au chantier identifiées ;
- > Assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier ;
- > Limiter les nuisances identifiées et jugées comme étant susceptibles d'affecter la qualité de l'environnement lors de l'exécution des travaux ;
- > La composition des équipes qui seront mises à disposition pour l'exécution du marché détaillant les effectifs par lot ou par tâche (les CV ou attestations de travail font foi).
- > L'indication des matériels affectés spécifiquement au chantier (matériels appartenant à l'entreprise ou en location) ;
- > Les fiches techniques de composition ou d'utilisation des produits, des matériaux qui seront mis en œuvre dans le respect des préconisations du Cahier des Prescriptions Techniques Communes (CPTC) ou les clauses techniques prescrites par le Cahier de Prescriptions Spéciales (CPS).

3. Un personnel d'encadrement du chantier composé d'un architecte, d'un ingénieur en génie civil et d'un ingénieur en corps d'état secondaires ou un technicien supérieur en bâtiment (corps d'état secondaires du bâtiment), les CV doivent être dûment datés et signés par les titulaires et contre signés par l'entreprise si le personnel fait partie de cette entreprise, le cas contraire, les CV doivent, obligatoirement, être accompagnés par des lettres d'engagement.

4. Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

5. Le délai global d'exécution : à travers un programme d'exécution des ouvrages indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier (schéma Pert ou Gant).

L'offre financière contient :

1. La Lettre de soumission renseignée, paraphée, signée et datée.
2. Les Bordereaux des prix unitaires (BPU) dûment signés et datés, à remplir en chiffres et en lettres.
3. Les Devis Quantitatif et Estimatif (DQE), à remplir, dater et à signer.
4. La décomposition du prix global et forfaitaire.
5. La liste éventuelle des sous-traitants indiquant pour chacun d'eux les montants correspondants.

*L'offre financière devra être présentée en version papier et en version électronique, fichier Excel en CD

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière ». Selon le cas, Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, appel d'offres n°..... l'objet de l'appel d'offres ».

A

« MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE L'OUEST EGTO »

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE »

« TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE MISE AUX NORMES DE L'HOTEL EL MEKHTER »

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation du dossier de l'appel d'offre est fixée à quarante-cinq (45) jours à compter de la date de la 1^{ère} publication du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres soit le quarante cinquième (45^{ème}) jour au plus tard, de 8h00 à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre doit être déposée dans les délais roquis à l'adresse ci-après :

ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE L'ouest
sise à HOTEL ANTAR Bechar.

L'ouverture des plis de candidature, « techniques » et « financiers » s'effectuera en une seule phase et en séance publique au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus, en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à quatorze, (14 h : 00).

La validité de l'offre est fixée à 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres sus- indiquée.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis techniques et financiers.



الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء والغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Région de Distribution Ouest	Concessions de distribution Tlemcen Direction de distribution Tlemcen Chargée de communication	N° 118/20 22 OCT. 2020
---------------------------------	--	---------------------------

Coupages d'électricité

La direction de distribution Tlemcen va entreprendre des travaux programmés. Par conséquent, la fourniture de l'énergie électrique sera perturbée conformément au programme ci-dessous :

***1* Pour la journée du 26 octobre 2020**

DISTRICT TLEMCCEN :

-HAI ZOUNET à CHETOUANE Motif : travaux d'entretien.

-VILLAGE OULED OUEDFEI, COMMUNE TERNY Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT GHAZAOUET : -HAI MEKAM à MARSAT BEN MHIDI Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT MAGHNIA :

-Cité BRIGUI Cote Lycée AHMED HAYROUNI , cooperative RAS ASFOUR Et villages ZRIGA et OULED ZIANE Commune MAGHNIA Motif : Travaux De raccordement nouveau client et d'entretien).

DISTRICT REMCHI :

- Lotissement BENYAROU SIDI AHMED commune REMCHI Motif : travaux de réhabilitation PS REMCHI

- Lotissement LA GARRE à HENAYA Motif : travaux de raccordement nouveau client .

DISTRICT SEBDOU :

Village KOUDIET LBIA commune EL BOUHI. Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT OMMIMOUNE :

Lotissement D et lotissement 24 Fevrier à OULED MIMOUNE Motif : travaux d'entretien.

***2* Pour la journée du 27 octobre 2020**

DISTRICT TLEMCCEN :

MANSOURAH cote INSTITUT ITMA , cote FERME BLANCHE , cote HOTEL POMARIA et AIN GOCLA Motif : travaux d'entretien.

- ABOU TECHFINE cote ANCIEN MARCHÉ Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT GHAZAOUET :

Villages MEFTAHA et MESADAK ABDELKRIM commune AIN FETTAH Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT MAGHNIA :

HAI HAMRI cote MOSQUEE HEDAYA à MAGHNIA Motif : travaux d'entretien.

-Village MEDDARSSA commune BOUHLOU Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT REMCHI :

Village DJELAILA commune ZENATA Motif : travaux de raccordement nouveau client et d'entretien .

DISTRICT OMMIMOUNE :

HAI SIDI ZOUAOUI cote école primaire BELLIL GHOUTI et cote route SIDI BEL ABBESS à OULED MIMOUNE Motif : travaux d'entretien.

-FERME MOKRI et DOMAINE KENZI commune SIDI ABDELLI Motif : travaux d'entretien.

***3* Pour la journée du 28 octobre 2020**

DISTRICT TLEMCCEN :

Hay ain barkouk à SAF SAF . Motif : travaux d'entretien.

Villages : ZREB ECHOUK ,OULED YUCEF et OULED RAHOU commune BENI MESTER

DISTRICT GHAZAOUET :

Village CHAIB RASOU et MERIKA commune MARSAT BEN MHIDI Motif : travaux d'entretien.

Commune AIN KEBIRA Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT MAGHNIA :

Cooperative SAADA à MAGHNIA Motif : travaux d'entretien.

DISTRICT REMCHI :

Domaine BELKHOUANE commune AIN YUCEF Motif : travaux de réhabilitation PS Remich .

DISTRICT OMMIMOUNE :

HAI SIDI ZOUANI cote lycée Technicum et cote CHATEAU d'eau à OULED MIMOUNE

Motif : travaux d'entretien.

La direction de distribution Tlemcen s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter nos services sur le numéro suivant : 3303.

Directeur de distribution

SADEG, Société par actions au Capital Social de 64 000 000 000 DA
Direction de Distribution Tlemcen - RC n° 13/87-0805455806
Adresse : Bd 18 février Imama, Tlemcen / Tél. : 043 22 14 72 - Fax : 043221468
Société du groupe Sonelgaz

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

DE HASSI BEN OKBA

N° 1570/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS DE CONSULTATION N° : 07/2020

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayants participé à l'avis de consultation N° : 07/2020 du 29/09/2020 relative au projet :

AMENAGEMENT URBAIN AU CENTRE DE HASSI BEN OKBA

Qu'à l'issue du jugement des offres en date du 04/10/2020; le projet a été attribué provisoirement à :

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	N.I.F	MONTRANT / TTC	DELAJ	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	CLAS.
ETB BAZIZ REZKI	162191600288190	7.415.038 ,16DA	03mois	68,00	Moins disant	1 ^{er}

NB : Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, tous les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

Guinée Les violences font 5 morts, dont 3 gendarmes, à Conakry



Cinq personnes, trois gendarmes, un soldat et un civil, ont trouvé la mort vendredi dans un quartier de la périphérie de Conakry lors des troubles qui secouent la Guinée depuis la présidentielle de dimanche, a indiqué un responsable gouvernemental. Les circonstances de leur mort sont confuses.

Elle fait suite à l'attaque d'un convoi ferroviaire transportant du fioul à travers le quartier de Sonfonia, un des foyers de violence des derniers jours. Les rails ont été sabotés, bloquant le train qui s'est retrouvé encerclé. Au moins trois gendarmes, un militaire et un civil ont trouvé la mort dans les incidents qui ont suivi, a dit ce responsable qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat compte tenu de la sensibilité de la situation.

Conakry et d'autres villes de Guinée sont en proie depuis lundi à des affrontements meurtriers entre jeunes supporteurs du challenger du chef de l'Etat sortant à la présidentielle et forces de l'ordre.

Les supporteurs de Cellou Dalein Diallo protestent contre l'éventualité d'un troisième mandat du président Alpha Condé et la publication de résultats préliminaires qui donnent un net avantage à M. Condé. Ils dénoncent la fraude à laquelle se livre le pouvoir selon eux, ainsi que la réclusion de M. Diallo à son domicile, ceinturé par les forces de l'ordre. Le gouvernement et le camp de M. Condé assurent de la régularité du processus électoral et accusent M. Diallo d'avoir soufflé sur les braises en se proclamant unilatéralement vainqueur.

Hongrie Manifestation de milliers d'étudiants à Budapest



Des milliers d'étudiants hongrois ont manifesté vendredi à Budapest pour protester contre une «perte d'autonomie» de leur université et une reprise en main idéologique par le Premier ministre souverainiste Viktor Orban.

Au nom de la «liberté», ils ont défilé torches à la main, formant une foule compacte de quelque 10.000 manifestants, selon des médias. «Pays libre Université libre», ont scandé les protestataires, tandis que se succédaient à la tribune des étudiants de l'Université d'art dramatique et cinématographique (SZFE), occupée depuis début septembre. Les élèves et leurs professeurs dénoncent la mise sous tutelle de leur établissement par une fondation proche de Viktor Orban et la désignation par le gouvernement d'un nouveau conseil d'administration.

La semaine dernière, la faculté avait sommé les occupants de libérer les lieux mais ces derniers ont refusé d'obtempérer. Vendredi, un tribunal de Budapest a jugé «illégal la grève» des enseignants

de la SZFE. Selon la nouvelle direction, la privatisation de la faculté, qui a vu son budget doubler pour 2021, vise à améliorer le niveau de l'enseignement prodigué. Viktor Orban avait annoncé en 2018 une ère de «grands changements» dans le secteur culturel et intellectuel, considéré comme un foyer du libéralisme opposé à sa volonté de réorienter la société hongroise vers les valeurs traditionnelles. Les étudiants disent défendre leur «autonomie universitaire», garantie juridiquement par la charte européenne des droits fondamentaux, la Hongrie étant membre de l'Union européenne (UE) depuis 2004. Le gouvernement hongrois a déjà réformé la gestion des théâtres et privé d'autonomie la direction de l'Académie hongroise des sciences. Bruxelles a déclenché fin 2018 une procédure exceptionnelle, toujours en cours, pour risque de «violation grave» des valeurs de l'UE, pointant notamment l'assujettissement croissant au pouvoir politique de la communauté universitaire hongroise.

Iran Incendie après une explosion dans une usine pétrochimique

Une usine pétrochimique située dans une ville portuaire de l'Iran a été affectée vendredi par un incendie déclenché par une explosion, ayant contraint les pompiers à lutter plusieurs heures pour en venir à bout, a rapporté l'agence de presse officielle Irna. Aucune victime n'est à déplorer, a-t-elle précisé. «A 15H45 (12H15 GMT), une unité aromatique de l'usine pétrochimique de Bandar Imam (dans le sud-ouest de l'Iran) a pris feu après une explosion», a indiqué Mehrdad Gheibi, un responsable de la société, à l'agence

de presse. Le terme technique «aromatique» concerne un groupe d'hydrocarbures en particulier, comme le benzène. Des pompiers de la société et des services locaux ont mis trois heures à éteindre le brasier, parvenant à le circonscire avant qu'il ne se propage à d'autres unités, a poursuivi Irna, faisant référence à un communiqué de la société. M. Gheibi a précisé qu'une enquête était en cours pour déterminer les causes de l'explosion. L'usine affectée est l'une des plus grandes d'Iran, installée dans le complexe pétrochimique du port de l'Imam Khomeini dans la province du Khouzistan, près du Golfe.

C'est le dernier incident en date d'une série d'incendies et d'explosions ayant touché des sites militaires et civils en Iran depuis le mois de juin. Une explosion a notamment endommagé début juillet le complexe nucléaire de Natanz, dans le centre de l'Iran. Les autorités avaient dans un premier temps parlé d'un accident avant d'affirmer plusieurs semaines plus tard qu'il s'agissait d'un «sabotage».

Paraguay Sept cadavres découverts dans un container venant de Serbie



Les restes humains de sept personnes ont été découverts en état avancé de décomposition par la police paraguayenne dans un container en provenance de Serbie, ont annoncé les autorités vendredi. Ils ont été retrouvés à Asuncion, la capitale, dans une cargaison d'engrais achetée par

une entreprise du secteur agricole. «Sur les sept, trois seraient de nationalité marocaine et un égyptien», a déclaré aux journalistes le médecin légiste Pablo Lemir, avant d'ajouter: «Un des corps présente des traces d'asphyxie comme probable cause de la mort». Les engrais pourraient avoir accéléré la

décomposition, a précisé le médecin légiste. Des effets personnels ont été retrouvés, dont des sacs et des vêtements, des cartes téléphoniques présentant une écriture cyrillique, propre à la Serbie.

Les corps pourraient être ceux de migrants clandestins, a déclaré le procureur en charge de l'affaire, Marcelo Saldivar. «Près des corps ont été trouvés des restes d'aliments, ce qui laisse supposer qu'ils se préparaient à un voyage court», a-t-il observé. Selon les autorités maritimes locales, le container arrivé au Paraguay est d'abord passé par voie fluviale de la Serbie à la Croatie, où les migrants souhaitaient probablement se rendre, après être partis le 21 juillet. Le porte-containers a ensuite fait escale en Egypte puis en Espagne, avant de passer par le port de Buenos Aires. Il est ensuite arrivé au Paraguay, après un voyage de près de 20.000 km.

RDC Au moins 19 morts en plusieurs jours d'affrontements

Au moins dix-neuf personnes ont été tuées en plusieurs jours d'affrontements entre milices dans la région des Hauts Plateaux de l'Est de la République démocratique du Congo, selon des experts et un responsable local. Les combats entre milices rivales ont fait «19 morts dont deux civils et 17 combattants», ont affirmé à l'AFP des experts présents dans cette région de la province du Sud-Kivu. La région est le théâtre d'un conflit entre des Congolais tutsis aux lointaines origines rwandaises, les Banyamulenge, et d'autres communautés (Bafuliro, Babembe, Banyindu...). «Il y a eu des violents combats depuis lundi» opposant les milices des Banyamulenge à celles d'autres communautés, a indiqué un responsable local sous couvert d'anonymat. «On a comptabilisé au moins 30 cadavres», a-t-il ajouté.

Selon les experts, «14 des combattants (tués) seraient ceux de Mekanika», un colonel qui a déserté l'armée pour prendre la tête d'une milice de la communauté Banyamulenge, les Ngumino. Présente dans la zone, la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) a indiqué à l'AFP n'avoir aucun bilan immédiatement. Si le bilan se confirmait, il s'agirait de



l'une des plus importantes flambées de violences depuis la reprise du conflit début 2019. Au total 128 personnes ont été tuées entre février 2019 et juin 2020, indiquait en août le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH). Le conflit aurait déplacé plus de 110.000 personnes, d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), des chiffres impossibles à vérifier.

Depuis fin septembre, ce conflit a pris une dimension politique avec la tentative d'octroyer définitivement à la localité de Minembwe le statut d'une commune à part entière, avec à sa tête son bourgmestre issu de la communauté Banyamulenge. Cette dé-

cision finalement annulée par le président de la République Félix Tshisekedi, a été dénoncée par des opposants et de nombreux Congolais. Ils y ont vu une atteinte à l'unité et l'intégrité territoriale de la RDC, en dénonçant une tentative de «balkanisation» de l'Est du pays. Plus au nord, dans la province de l'Ituri, trois militaires ont été tués jeudi dans des affrontements avec des militaires dans le village de Mbogu situé à 10 km de la ville de Bunia, capitale provinciale, a indiqué un porte parole de l'armée. Ces militaires, membres de l'une des branches du groupe armée Coopérative pour le développement du Congo (Codeco) ont été accusés du vol d'une centaine de vaches.

Selon Trump L'Égypte pourrait «faire sauter» le barrage éthiopien sur le Nil



Donald Trump a critiqué l'Éthiopie vendredi au sujet de la construction sur le Nil d'un méga-barrage que l'Égypte pourrait selon lui vouloir détruire. Le président américain s'exprimait depuis le Bureau ovale de la Maison Blanche après avoir annoncé un accord de normalisation des relations entre Israël et le Soudan, un pays qui craint également de voir ses ressources en eau s'amenuiser en raison de l'ouvrage. «C'est une situation très dangereuse, car l'Égypte ne sera pas en mesure de vivre de cette façon», a déclaré M. Trump à des journalistes au cours d'un échange téléphonique, sur haut-parleur, avec les dirigeants soudanais et israélien. «Ils (les Égyptiens) finiront par faire sauter le barrage. Je le dis haut et fort: ils feront sauter ce barrage. Ils doivent faire quelque chose», a-t-il insisté. Proche du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, Donald Trump a accepté que Washington face office

de médiateur dans ce dossier. Les États-Unis ont annoncé début septembre la suspension d'une partie de leur aide financière à l'Éthiopie après que cette dernière a décidé unilatéralement de remplir le Grand barrage de la Renaissance (Gerd) malgré «l'absence de progrès» dans les négociations avec l'Égypte et le Soudan. «Je leur avais trouvé un accord, mais l'Éthiopie l'a malheureusement violé et elle n'aurait pas dû», a commenté Donald Trump. «C'était une grosse erreur.» L'Éthiopie affirme que le projet, d'un coût de 4 milliards de dollars, est indispensable à son développement. L'Égypte dépend de son côté à 97% du Nil pour son irrigation et son eau potable. Le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok a salué lors de l'entretien téléphonique avec M. Trump les efforts de la diplomatie américaine, et dit vouloir trouver «prochainement une solution amicale» avec l'Éthiopie et l'Égypte.

COMMUNIQUÉ

Djezzy participe activement à l'exercice de simulation ORSEC

Djezzy a participé ce samedi 24 octobre à l'exercice de simulation dans le cadre du plan ORSEC organisé au niveau de la wilaya de Boumerdes par le ministère de la poste et des télécommunications en partenariat avec le ministère de l'intérieur afin d'assurer les services de communication en cas de situation de catastrophe naturelle. A cette occasion, Djezzy a mis en place d'importants équipements techniques au niveau du Complexe Sportif de Boumerdes où a eu lieu une partie de l'opération en déployant une antenne réseau mobile pouvant assurer les services voix et internet sur un vaste territoire. Le Président Directeur général de Djezzy Monsieur

Matthieu Galvani a tenu à marquer sa présence à cet événement. Étaient également présents Monsieur Ali Zeggane directeur des Opérations Technologiques et Bernard Sanchez DG adjoint chargé de la Régulation. Lors de son passage au Stand de Djezzy le ministre de la poste et des télécommunications a exprimé ses vifs remerciements quant à la mobilisation et l'intérêt que portent les dirigeants de l'entreprise à la réussite de cette opération. En tant qu'entreprise Algérienne détenue à 51% par le FNI Djezzy entend apporter sa contribution au développement du secteur des télécoms et à l'émergence d'un écosystème numérique en Algérie.

APARTEMENTS

■Loue F3 super luxe de 99 m² avec Box pour une voiture à la Résidence Mirabelle Bd des Lions - Pépinière - ORAN - 4^{ème} étage (6 U) - Possibilité meublé - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Vends : F3 Plateau 1^{er} (750 U) - F3 Akid Lotfi 4^{ème} (860 U) - F3 Pépinière Bir El Djir 4^{ème} (950 U) - F3 Arzew Cité Zabana RDC (680 U) - F5 Bd Zirout Youcef 1^{er} (950 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Loue : F3 Maraval RDC (2,5 U) - F3 Seddikia 1^{er} (4 U) - F3 Belgaïd 3^{ème} (3 U) - F5 Rue Med Khemisti 2^{ème} (5 U) - F1 RDC à Coca et Douar Boudjemaa (1,5 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■A vendre : F2 aménagé en 2 Studios + Local commercial à la Rue de Lourmel N° 22 - En RDC - Pas loin de la Place Hoche - Prix : 550 U - Contacter : 0550.20.83.97

■Vends F4 - RDC - Acté - à Haï Es-Salam (ex-St Hubert) ORAN - Tél : 0794.33.11.05

■Loue Appart F4 Akid Lotfi - Meublé - En face Coralia Résidence côté mer - Cherche Associé en demi-gros en face Commissariat USTO et Cherche à louer Magasin à Akid Lotfi. Prix raisonnable - Tél : 0775.78.42.69

■A vendre : F4 de 92 m² au 3^{ème} étage - côté Hasnaoui face Stade - ORAN - Tél : 0662.42.07.38

■Nouveau Dortoï au centre-ville d'ORAN entre Rue de la Bastille et Rue Larbi Ben M'hidi - Tél : 0793.71.32.99

■Vends Bureau (155 m²) au 1^{er} étage à ORAN - Rue Khemisti à côté du café Province : idéal pour Fonction libérale - Contact : 0658.04.12.31

■Vends Appart F3 de 65 m² à Haï Sabah (ORAN) dans un immeuble propre et fermé au 4^{ème} étage - Prix : 730 U. Négociable - Tél : 0668.06.79.36

■Vente Apparts : F2 de 70 m² à 90 m² / F3 de 85 m² à 110 m² / F4 Gd standing avec 2 sanitaires / F5 Gd standing avec 3 sanitaires - Finis - Clés en main - Luxe - Pas de vis-à-vis - Façade sur Autoroute 4^{ème} Périphérique - ORAN - (possibilité de crédit bancaire) - Tél : 0542.68.15.04

■Vends Appart - Acté - F4 au RDC avec grand balcon. Cité Belle Vue - à 5 minutes (Akid Lotfi Oran). Convient cabinet: médecin- avocat-notaire... Pas de courtier SVP - Tél : 0656.19.19.74

■A vendre F3 - Acté à Oued Tillet. Nouvelle construction. Sup. 83 m². Hall. SDB. Un grand Salon. 02 Chambres - 02 Façades - Ensoleillé. Bon voisinage - Cité calme - Près de toutes les commodités - Appart jamais habité - Tél : 0556.09.23.69 - 0663.56.71.46

■Vends bel Appart Type F4 de 130 m² - 2ème étage dans Résidence privée à Maraval - Vends Appart F3 dans Résidence Antinéa (Marché Michelet) 1er étage - Tél : 0555.08.38.16 - Curieux et intermédiaire s'abstenir

■Vends à AIN TEMOUCHENT : Bel Appart F3 de 106 m² dans une nouvelle Résidence au centre-ville - Réaménagé - Equipé et doté de toutes commodités - Prix après visite - Tél N°: 0674.09.83.75

■A vendre à ORAN dans la Tour Mobilart Résidence Bahia Center Front de mer (Frang maritime) : Appartement standing F4 - Superficie 155 m² - 1er étage - Pour usage d'Habitation ou Professionnel - Mob: 0560.05.11.95

■Vends à ORAN F4 à Akid Lotfi au 3ème étage - Double façade - 92 m² - Libre de suite - Tél : 0661.56.83.90

VILLAS

■Vends Villa à Bir El Djir (ORAN) - Sup. T. 260 m² - R+1 - Prix demandé : 4 Mds Négociable - Tél : 0549.44.76.38 - 0792.25.23.30

■Vends Villa à Bir El Djir Lot 119 (ORAN) R+2 (240 m²) - Gd Garage - Jardin et Halls - Chauff. Central - 1^{er} étage : 1 Pièce + 2 Grands Salons + Cuisine + Terrasse + Hammam + WC - 2^{ème} étage : 5 Pièces - Jacuzzi + WC - 3^{ème} étage : Terrasse - Tél : 0550.54.06.57

■Vends : Villa R+1 - 400 m² avec un Grand Jardin + 2 Garages à Point du Jour - Villa R+1 - 480 m² avec façade de 25 m à Point du Jour - Villa R+2 - 430 m² avec Jardin à St Hubert - Carcasse de 155 m² R+2 avec un Grand Garage - Tél : 0540.51.43.12

■Vente Carcasse - Actée avec Livret foncier à Cité LANCHAN - Mers El-Kebir (ORAN) - Prix : 800 U. Négociable - Tél : 0676.12.43.84

■A vendre Villa Superficie 260 avec 3 appartements, rez-de-chaussée de F3, 1er étage : 2 appartements séparés F3 et F2, 2ème étage : Buanderie et grande terrasse, escalier indépendant, très bon voisinage, 23 Octobre, Es Sénia à côté Pharmacie Mrah - Pas de courtier SVP Tél : 0656.19.19.74

LOCAUX

■Vends Local de 35 m² à Maraval « Trig 14 » avec ou sans Matériel de Fast-food - Avec Rideau électrique - Sanitaires et Gaz de ville et Climatisation - Appelez au : 0774.82.82.30

■Vends Local commercial - Acté - Double façade - Superficie 56,5 m² au Rez-de-chaussée et 75,5 m² au Sous-sol - Avec : Electricité - Eau - Sanitaires et Système d'aération - Composé de deux (02) Locaux séparés - Ouverture par Rideaux électriques - Adresse : Cité 59 Logements - Belgaïd - ORAN - Nous contacter au N° : 0553.91.66.35

■MOSTAGANEM - Loue Bureau plus de 100 m² - Convient pour Société et toute Profession libérale - Près de nouvelle Académie et Cour d'appel - Quartier de qualité - Tél : 0561.72.99.65

■A vendre Local - Superficie 21 m² - Bien aménagé avec Sanitaires - Rideau électrique... etc. - Situé au centre-ville d'ORAN - Tél : 0696.01.08.18

■A vendre Usine de 2.600 m² de terrain composée d'un Hangar + des Bureaux + petit Dépôt - Actée - Situé à Chetaïbou - Zone industrielle à côté les showrooms / ORAN - Tél : 0542.33.17.74

■A louer un grand Local très bien aménagé - Convientrait tous types d'activité commerciale ou Dépôt à ORAN - Tél : 0549.37.26.36

■Loue à Es-Seddikia - ORAN : 2 Locaux (300 m² et 22 m²) avec : Sol Epoxy - Mur Faïence - Faux Plafond - Hauteur : 4,5 m - Tél : 0659.06.03.42

DIVERS

■Etablissement de Formation Professionnelle ALMASE lance Formation qualifiante : Informatique-Educative d'enfant - Coiffure (Femme et Homme) - Tél : 0783.85.07.81 - 0554.01.48.37 - 0796.00.07.59

■Vends Machine : Ligne complète (Centrale à béton + Machine) de Fabrication : Houdis - Parpaing - Bordure de Trottoir - Bordure de Caniveau - Pavé - Possibilité de Bicouche - Tél : 0661.10.05.50

■Chambre Froide à louer de 200 m³ (Positive - Négative) à Bir El Djir - ORAN - Tél : 0669.62.82.10

■Cherche Partenaire pour la réalisation d'un Groupe scolaire (Ecole - Crèche - Centre de Formation et Aires de Jeux) - Terrain disponible de 3.881 m² côté Hayet Regency - ORAN (Travaux déjà entamés) - Tél : 0770.55.71.17

■Etablissement de Formation Professionnelle ALMASE lance Formation qualifiante : Conducteurs Engins (Chargeur - Clark - Rétrochargeur) - Coiffure Homme / Femme - Plomberie - Electricité Auto - Scanner Auto - HSE - Tél : 0783.85.07.81 - 0554.01.48.37 - 0796.00.07.59

■Ecole de Formation Professionnelle UniBeauté lance des Formations Modulaires en Esthétique : Soins du visage - Epilation - Visagisme - Maquillage - Massage - Manucure et Pédicure - Tél : 041.83.41.41 - Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta - ORAN

■TLEMCEM : Donne en Location Bulldozer et Niveauuse KOMATSU en bon état - Tél : 0661.22.53.59

■Nous mettons en Vente des Machines de coupe Plasma mixte électrique et gaz et laser, neuves pour le décor sur tôle et la coupe des Aciers, Fer plat, Tôle, Poutrelle - Veuillez nous contacter sur le téléphone : 0550.56.24.54

TERRAINS

■Cause Maladie - Affaire à saisir : Vends Terrain 298 m² situé à Beni Mester - TLEMCEM - Double façade - Très bel endroit - Prix demandé : 80 Millions - ou Echange contre Voiture - A discuter - Me contacter au : 0552.08.62.47 ou 0697.84.01.49 - à partir de 10 H

■A vendre Lot de Terrain Agricole de 4 Hectares - Acté + Livret foncier - Situé au bord de la route à BOUFATIS / ORAN - Tél : 0550.52.53.09

ANNIVERSAIRE

BELDJILALI MOHAMED
né le 25-10-2019
BON ANNIVERSAIRE
MON PETIT
Aujourd'hui tu es le roi de la fête.
Un an déjà, que le temps passe vite ! Voilà tu vas souffler ta toute première bougie en compagnie de ton papa et ta maman.
N'oublie pas de faire un joli vœu pour une nouvelle année aussi riche en émotion et en découverte que fut cette toute première année.
BON ANNIVERSAIRE
MON BONHEUR

EMPLOIS

■Institut Professionnel d'Esthétique et de Rééducation sis à ORAN cherche des Employées (Femmes) sérieuses et présentables, même débutantes ou Universitaires - Formation gratuite et possibilité Poste de travail à mi-temps dans la journée ou le soir - Tél : 0553.18.41.04

■Société privée à ORAN cherche Secrétaire sérieuse et présentable. Niveau universitaire, avec expérience et maîtrise anglais - Envoyez vos CV + Photo à l'adresse email suivante : emiratstayeb@gmail.com

■Société privée à ORAN cherche Femme de ménage sérieuse et disponible - Tél : 041.84.91.45 - 0554.28.85.69

■Société privée - U. FABRICATION BETON : Recrute Comptable qualifié - Expérience plus de 05 ans - Maîtrise la langue française et l'informatique - Envoyez le CV par e-mail : seddiki.aglobeton@gmail.com - Fax : 041.87.50.94

■Clinique médicale cherche : Médecins Généralistes - Infirmières - Manipulateurs Radio (Scanner) - Médecin Radiologue - Kinésithérapeute - Envoyez CV à : l.rahou@yahoo.fr

■Société privée de fabrication d'emballage et de sachets en plastique à ORAN recrute : un Chauffeur de véhicule Fourgon Master pour livraison de marchandise sur ORAN - Age plus de 40 ans avec 10 ans d'expérience - Envoyez CV avec Photo à E-mail : oran.plast@yahoo.fr

■Ecole de Formation Professionnelle à ORAN cherche dans l'immédiat des Formateurs et Formatrices Pédagogues qualifiés dans le domaine de l'Esthétique, la Coiffure Dames et la Coiffure Hommes, maîtrisant la langue française et l'outil informatique - Envoyez CV : contacte.esthetique@gmail.com - Tél : 041.83.42.42

■Ecole de Formation Professionnelle UniBeauté lance des Formations Modulaires en Coiffure Hommes : Technique de coiffage - Visagisme - Coupe - Coloration - Traitement capillaire - Taille et Rasage - Tél : 041.83.41.41 - Adresse : 04, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta - ORAN

Réseau AudiFel شبكة اوديفال
الأجهزة الطبية لتقوية السمع
www.audifel.com
Made in Germany

من أجل نقص سمع الأطفال والكبار والمسنين. **AudiFel vous fait un test prothétique gratuit**

تلمسان - سعيبة - قسنطينة 06 61 10 35 03	الجزائر - عنابة - سكيكدة 06 61 10 35 02	وهران 06 61 10 35 01
بجاية - شلف - سطيف 06 61 10 35 05	تيارت - مستغانم - غليزان 06 61 10 35 04	مع تحيات فتال

Vends - Echange
Résidence Dar Dounia 25 Appartements
plage Coralès côte Andalouses - ORAN - Call : 0661 41 94 37

Société SARL MEDICAT

Fabrication d'ostéosynthèse **recrute :**

- Master électronique ou biomédicale pour le former pour assemblage prothèse et leur moteur.
- Aide Comptable.
- Juriste pour étude soumission marché public.

Habite ville ORAN.
Formation sur site.

email : medicatdrlrh@outlook.fr
ou appeler au : 0661 62 67 41

Esprit Tlemcen Services vous propose un agréable séjour
Rencontre Thématique **Sbou' à Timimoun**
1001 NUITS DU MOULOU
(Dr. Sari Ali Hikmet)

- 5 jours 4 nuits (du 04 au 08 novembre 2020)
- Transport grand bus confortable places limitées à 20 personnes
- Hébergement **tin habib** en pension complète
- 4 x 4 pour visite des sites et monuments

Guide conférencier Pr. Ouiza Galleze chercheuse CNRPAH

Contact : 28 Fg Bel Horizon - TLEMCEM - P : 0556 85 10 62 - TEL : 043 41 53 64

PENSÉE
Et voilà déjà 02 ans le 25/10/2019 à l'âge de 88 ans que notre chère mère et grand-mère (mon cœur) **Hadjia GHOMARI Saliha née NAAS** nous a quittés.
A cette occasion nous, familles NAAS, GHOMARI, BOURI, HAYANI, AOUED, NEKKACHE, AMANI et BOUZIDI demandons à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prions Dieu de lui accorder Sa Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.
Ton fils Kader et ta fille Faty pensent à toi tous les jours et tu resteras dans notre cœur. Tu as laissé un grand vide que nul ne pourra combler.
Repose en paix ma chère Mamie **Faty, Kader, Samia, Jamel de France** t'adorent et ne t'oublieront jamais

تعازي
رحم الله أناس فرحت بهم الدنيا وزينوها واستقبلتهم الأرض بالبشرى من الرحمن.
نسأل الله أن يجعل قبر السيد رشيد نهالي نزلًا فسيحًا من الجنة يسكنها إلى حين الموعد الأكبر.
أتمنى أن تتقبل عائلتك العزاء من صديقه الوفي السيد خلفاتي بوشويشة.

PENSÉE
A la mémoire de notre cher grand père **BENCHARIF Mohamed** 1918-2019. Cela fait une année le 25/10/2019 que tu es parti pour l'éternité. Tu nous as quittés en laissant un vide que nul ne peut combler ni effacer.
Tu étais parfait, juste et honnête et tu resteras toujours dans nos cœurs et nos mémoires.
En ce triste souvenir, tes petites filles demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et prient Dieu de t'accueillir en Son Vaste Paradis.
Ina Lilalh oua Ina Ilaayhi Radjioune.
A.BENCHARIF

2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le dimanche...
15.12 Rugby : Tournoi des VI Nations féminin
17.15 Affaire conclue : la chasse aux objets
18.35 Les enfants de la télé
19.20 Les enfants de la télé, la suite
19.50 Météo 2
20.00 Journal 20h00

21.10 La deuxième étoile



Comédie - France - 2017
Avec Firmine Richard, Anne Consigny, Roland Giraud, Medi Sadoun
Jean-Gabriel est désormais présentateur météo sur une chaîne régionale, tandis que sa femme Suzy connaît un grand succès grâce à une chaîne culinaire sur Youtube. Alors que Noël approche, Jean-Gabriel tente de convaincre ses enfants adolescents, très réticents, de célébrer les fêtes ensemble au ski.

3

10.40 Parlement hebdo
11.25 Dans votre région
12.10 Dimanche en politique
12.55 Les nouveaux nomades
13.30 Meurtres sur le Lac Léman
15.25 Des racines et des ailes
17.15 8 chances de tout gagner
17.55 Le Grand Slam
19.30 19/20 : Journal national
20.05 Stade 2
21.00 Météo

21.05 Les enquêtes de Murdoch



Série policière - Canada - 2020
Saison 13 - Episode 15/18
- Le procès de Terrence Meyers
Avec Yannick Bisson, Thomas Craig, Jonny Harris, Helene Joy, Peter Keleghan
Julia, Thomas et William sont convoqués par les services secrets canadiens comme témoins au procès secret de Terrence Meyers, soupçonné d'avoir tué un autre agent et organisé un attentat contre le premier ministre. Les enquêteurs feront tout pour mettre cette affaire au clair.

4

09.20 Zou
10.05 Masha & Michka
10.55 Oscar et Malika, toujours en retard !
11.50 Paf le chien
13.15 Zine ! Zine !
13.30 Zip Zip
14.15 Grizzly et les lemmings
15.00 Les lapins crétins : invasion
15.55 Toc Toc !
16.40 C'est toujours pas sorcier
17.10 Une saison au zoo
19.25 Une planète, deux mondes sauvages

21.05 La révolution Dolto



A l'occasion de la commémoration des trente ans de la disparition de Françoise Dolto, portrait de la pédiatre et psychanalyste française dont les idées révolutionnaires ont modifié les rapports parents-enfants et la façon de considérer ces derniers. Françoise Dolto a bataillé toute sa vie pour qu'on s'intéresse aux plus jeunes au moins autant, sinon plus, qu'aux adultes. Avant elle, l'enfant était considéré comme un petit animal à dresser, dont les besoins (boire, manger, dormir...) devaient être satisfaits plus ou moins mécaniquement.

5

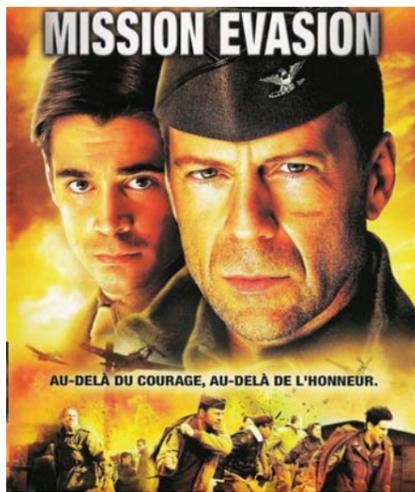
10.20 Echappées belles
12.00 Sale temps pour la planète
12.30 C l'hebdo
13.45 Les 100 lieux qu'il faut voir
14.20 Planète volcans
15.50 Nos prairies valent de l'or
16.50 La police de Vichy
18.30 Parlons passion
18.35 C politique
19.55 C politique, la suite
20.50 La fabrique du mensonge
22.25 Guyane, du bain aux étoiles
23.20 Cancer et alimentation, faut-il tout avaler ?



11.40 Twist
12.55 GEO Reportage
13.40 Gabon : dans les grottes des crocodiles orange
14.30 Lions de Namibie, un nouveau départ
15.15 Les maîtres de l'Arabie
16.10 La révolte du mahdi
17.05 Quand l'histoire fait dates
18.00 Victor Hugo à Guemesey
18.55 Le cercle des voix - Aix-en-Provence 2020
19.45 Arte journal
20.05 Vox pop
20.35 Karambolage
20.55 The Queen



09.30 The Middle
12.50 Doctor Who
16.40 Blacklist
21.05 Urgences
C8
12.00 Chiots & chats, 3 mois pour devenir grand
13.30 JT
13.40 Noël à Pemberley
15.30 Un Noël magique
17.15 Un Noël inattendu
19.20 Rendez-moi Noël
21.05 Don Camillo en Russie
23.00 Le petit monde de Don Camillo



CINE + PREMIER 20.50

MISSION ÉVASION

Film de guerre - Etats-Unis - 2002
Avec Bruce Willis, Colin Farrell, Terrence Howard, Vicellous Shannon
A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le lieutenant de l'US Army Thomas Hart est capturé par les Allemands. Il est envoyé dans un camp de prisonniers tenu par le redoutable major Visser. Là, il fait la connaissance du colonel William McNamara, chargé de surveiller tous ses co-détenus, dont il est le plus gradé. Lorsqu'un soldat blanc, raciste, est retrouvé mort dans le camp, le lieutenant Lincoln Scott, officier noir récemment arrivé, est arrêté.

OCS MAX 20.40



CINE + FRISSEUR 20.50

THE QUAKE

Drame - Etats-Unis - 1995
Avec Kevin Bacon, Tom Hanks, Ed Harris, Bill Paxton, Gary Sinise
Le 11 avril 1970, le programme spatial américain décide d'envoyer sur la Lune la mission Apollo 13, avec à son bord les trois astronautes Jim Lovell, Jack Swigert et Fred Haise. Le décollage et les premières phases du vol se déroulent sans accroc. Mais, deux jours plus tard, Jim Lovell alerte le centre de la NASA, à Houston : une explosion a endommagé l'approvisionnement en oxygène de la navette ainsi que le système de filtrage de l'air.



Film catastrophe - Norvège - 2018
Avec Kristoffer Joner, Ane Dahl Torp, Jonas Hoff Oftedal, Stig R Amdam
Quatre ans après le raz-de-marée qui a noyé le fjord, Kristian, géologue, n'arrive toujours pas à s'en remettre. Il est séparé de sa femme. Un jour, il apprend la mort de Konrad, un collègue, dans un tunnel d'Oslo. Ce dernier lui avait envoyé un dossier sur un possible tremblement de terre dans la capitale. Avec Marit, la fille de Konrad, Kristian se rend dans le tunnel. Quand il en ressort, la ville connaît une secousse.



21.05 Star Wars : Episode VIII Les derniers Jedi



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2017
Avec Daisy Ridley, Mark Hamill, John Boyega, Adam Driver
Alors que les forces de la Résistance sont poursuivies par celles du Premier Ordre, elles se déplacent dans l'hyperespace, pensant les semer. Mais les vaisseaux du Premier Ordre, à bord desquels se trouvent Kylo Ren et le Leader Snake, parviennent à les retrouver et leur infligent de sévères pertes. Pendant ce temps, Rey, mandatée par Leia, est parvenue sur la planète Ahch-To.



21.05 Capital



10.45 Turbo
12.45 Le 12.45
13.30 Recherche appartement ou maison
15.30 Maison à vendre



Présenté par Julien Courbet
Au sommaire : "Parc Astérix, Nigloland : frissons garantis, recettes aussi !". La plupart des parcs d'attractions misent sur Halloween pour générer leur pic annuel de fréquentation. Tous rivalisent de moyens pour se démarquer et promettre le grand frisson. - "Bonbons d'Halloween : les confiseurs mettent le paquet !". Importée des Etats-Unis avec sa traditionnelle chasse aux bonbons, la fête d'Halloween est désormais la promesse de "ventes monstres" pour les confiseurs du marché français.

17.20 66 minutes
18.40 66 minutes : grand format
19.45 Le 19.45
20.10 Sport 6
20.25 E=M6



21.05 Rugby : Top 14



- La Rochelle / Bordeaux-Bègles
Adrien Lapègue et les Stadistes ne partent pas avec la faveur des pronostics dans ce derby francilien face aux Ciel et Blanc finalistes de la Champions cup. Les joueurs de Gonzalo Quesada vont devoir hausser leur niveau de jeu pour espérer surprendre une solide formation du Racing 92 qui s'appuie sur des individualités fortes à l'image de Juan Imhoff, Finn Russell ou encore Virimi Vakatawa.

10.52 Plateau sport F1 / moto
11.10 Moto 3 : Grand Prix de Teruel
12.16 La Grille Moto
13.00 Moto GP : Grand Prix de Teruel
14.10 Formule 1 : Grand Prix du Portugal
16.02 Formula One, le mag
17.00 Ligue 1 Uber Eats
18.56 Canal Football Club Le Débrief
19.15 Canal Football Club



09.50 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
13.43 Hitler, à la conquête de l'Est
15.40 Washington
17.13 Terres de glace
18.09 Rendez-vous en terre hostile
20.04 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
20.55 Pionniers de l'industrie alimentaire
22.24 Hitler, à la conquête de l'Est



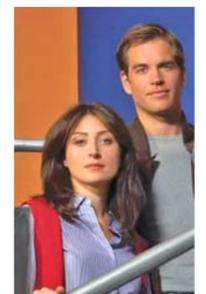
09.45 Dragon ball super
10.15 Total Rénovation : Ma maison de rêve
17.15 Super Nanny



21.00 Petits plats en équilibre
21.05 Tatiana Danielle
23.10 Une heure de tranquillité



09.40 Génération Top 50
12.35 Météo
12.40 NCIS



16.00 Ghost
17.55 La petite histoire de France
21.00 Météo
21.05 Scorpion

L'Otan renforce sa mission en Irak



L'Otan a accepté vendredi de renforcer sa mission en Irak et a mis en garde Washington contre un désengagement unilatéral dans ce pays et en Afghanistan, au cours d'une réunion de leurs ministres de la Défense à Bruxelles. «La situation sécuritaire en Irak reste préoccupante, mais l'Otan est prête à renforcer et à étendre sa mission de formation des forces irakiennes», a annoncé le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg. L'Otan a actuellement 500 personnels en Irak dans le cadre de sa mission et est prête à «augmenter leur nombre et élargir leurs responsabilités en concertation avec les autorités irakiennes et avec la coalition mondiale contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a-t-il précisé.

Erdogan dénonce l'attitude de Macron envers les musulmans de France



Le président turc Recep Tayyip Erdoğan a critiqué samedi avec virulence l'attitude de son homologue français Emmanuel Macron envers les musulmans, allant jusqu'à mettre en question sa «santé mentale». «Tout ce qu'on peut dire d'un chef d'Etat qui traite des millions de membres de communautés religieuses différentes de cette manière, c'est: allez d'abord faire des examens de santé mentale», a déclaré M. Erdoğan, dans un discours télévisé. Il y a deux semaines, M. Erdoğan avait dénoncé comme une provocation les déclarations du président français sur le «séparatisme islamiste» et la nécessité de «structurer l'islam» en France.

Un projet de loi sur la lutte contre «les séparatismes» en France, qui vise l'islam radical, doit être présenté début décembre. Il vise à renforcer la laïcité et à consolider les principes républicains en France et comporte plusieurs points susceptibles de provoquer des tensions avec la Turquie, comme le contrôle renforcé des financements des mosquées ou l'interdiction de la formation des imams à l'étranger. Ce contentieux vient s'ajouter à une longue liste de désaccords entre M. Macron et son homologue turc, qui prend régulièrement la défense des minorités musulmanes dans le monde.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Migrations : Frontex mise en cause pour des refoulements en mer



Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, est impliquée dans plusieurs incidents de refoulement en mer de bateaux de demandeurs d'asile traversant la mer Egée entre la Turquie et la Grèce, affirme une enquête de plusieurs médias, dont le magazine allemand

Spiegel. Les investigations menées «montrent pour la première fois que les responsables de Frontex sont conscients des pratiques illégales des gardes-frontières grecs - et sont en partie impliqués dans les refoulements eux-mêmes», écrit le Spiegel dans un article disponible en ligne samedi.

Les journalistes assurent avoir documenté six cas survenus depuis avril en mer Egée dans lesquels des équipes de Frontex ont au minimum assisté sans réagir à des refoulements vers la Turquie de bateaux de réfugiés se trouvant dans les eaux grecques, une pratique illégale.

Heurts à Naples entre la police et des centaines de jeunes opposés au couvre-feu



Des heurts ont opposé vendredi soir à Naples la police à des centaines de manifestants protestant contre le couvre-feu nocturne et la menace d'un nouveau confinement pour enrayer la progression de contamination à la Covid-19.

Vers 23h, au début du couvre-feu qui court chaque nuit jusqu'à 05h en Campanie, la région de Naples (sud), plusieurs centaines de personnes, souvent jeunes, ont allumé des fumigènes, incendié des poubelles et lancé des projectiles sur les policiers anti-émeute déployés dans le centre-ville.

Des appels avaient été lancés sur les réseaux sociaux pour défier le couvre-feu décrété à partir de vendredi soir en Campanie, et également en vigueur dans le Latium, la région de Rome, et en Lombardie, la région de Milan (nord). «Si tu fermes, tu payes», pouvait-on lire sur des pancartes de fortune brandies par des manifestants inquiets des conséquences économiques du couvre-feu et d'un nouveau confinement que le président de la région de Naples, Vincenzo De Luca, a annoncé vouloir imposer dès que possible.

Afghanistan : neuf civils tués dans l'explosion d'une bombe au passage d'un car

Neuf personnes ont été tuées samedi par l'explosion d'une bombe au passage d'un car dans l'est de l'Afghanistan, ont annoncé des responsables locaux, qui accusent les talibans de ces attaques régulières. La bombe a explosé en matinée alors que le car se dirigeait de Kaboul vers Ghazni (est), a indiqué à l'AFP Waheedullah Jumazada, porte-parole du gouverneur de Ghazni. «Neuf civils, dont trois femmes, ont été tués dans l'explosion», a-t-il précisé. Quatre policiers ont également été blessés, selon le porte-parole de la police de Ghazni, Adam Khan Seerat, qui a accusé les talibans d'être responsables de l'attaque.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'ISSUE DES BRAVADES

maladroite circonvolution cérébrale qui allait buter contre la dramatique parabole des harraga. Ceux-là, bien évidemment, n'ont pas attendu un nouveau jour pour s'aligner sur la droite lignée du ministre qui a mis le doigt sur une constante dont il a occulté la mesure.

L'ex-président déchu avait utilisé l'égo-centrisme par le verbe et le comportement allant jusqu'à affirmer qu'il pouvait être roi s'il ne s'était pas appliqué à bouder un trône que le peuple lui offrait. L'issue de ses puériles bravades est connue.

On assiste malheureusement de plus en plus à une marmelade verbale officielle de la part de responsables, plongés dans

un océan de problèmes pour lesquels ils n'ont pas été aguerris et leurs discours toujours spontanés se présentent comme un aveu d'impuissance.

On aurait grandement tort de trop leur en vouloir car la crise multiforme ne peut se suffire d'un radotage usé et que le verbe et la parole, quels que soient leurs parfums, ne sont plus que des témoins à charge. Nos gouvernants seraient mieux avisés d'insister sur leurs insuffisances pour réclamer aux bras de se tendre pour que les responsabilités se généralisent.

Une charge ministérielle n'a de conséquent que dans l'action. Si elle ne s'en tient qu'au verbe et aux recommandations, elle devient démagogie, populisme et se transforme aux yeux du peuple en fuite en avant.